LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 4 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 18 MARS 1970 PRIX 10c

Il y a … ans avec Louis Riel

La sédition des "Canadians"

Pendant que c'était fête au village de Winnipeg en cette nuit du 10 au 11 février 1870, le plus profond dépit régnait dans le camp des "Canadians". Eux qui avaient appuyé John Schultz, favorisé William McDougall, trempé dans les menées du colonel arpenteur Dennis, voici qu'ils étaient maintenant les sujets d'un gouvernement présidé par ce même Riel qui avait déjoué toutes leurs manigances. C'était tout simplement intolérable.

Un jeune Ontarien nommé Thomas Scott, employé à la construction du chemin Dawson, et ses acolytes, tels que Charles Mair, Murdoch McLeod, Michael Power, jurent d'aller libérer les prisonniers, de renverser le gouvernement et d'avoir la tête de son président.

Le bruit court d'une attaque sur le Fort. Par précaution, Riel rappelle près de six cents gardes métis.

Prévoyant que ses amis courent au désastre, s'il les laisse sous la direction de Thomas Scott, le major Boulton, ex-arpenteur, accepte à contre-coeur de se joindre aux volontaires qui quittent Portage-la-Prairie vers le 14 février.

En chemin, les Canadians rencontrent deux de leurs délégués, Kenneth Mackenzie et F. T. Lonsdale, qui reviennent de l'Assemblée des Quarante. Mackenzie et Lonsdale leur annoncent que la paix est faite et que les prisonniers sont libérés. Boulton essaie en vain de convaincre Scott et les autres de renoncer à leur projet. Mais c'est chose vaine.

Pendant ce temps, Riel, qui, à la suite de l'Assemblée générale, avait relâché les prisonniers politiques, excepté ceux qui n'avaient voulu ni promettre d'appuyer le gouvernement provisoire ni donner leur parole d'honneur, se ravise et, le 15 février, libère les autres prisonniers.

Le même jour, Scott et sa bande arrivent dans la colonie. Ne réussissant pas à surprendre Riel dans la maison d'Henri Coutu, ils se replient sur Kildonan où ils trouvent Schultz qui les attend avec quelques centaines d'hommes.

La population de la colonie redoute la bande armée de Schultz et Scott. Elle trouve que c'est une folie pour les Canadians de se remettre en guerre. Clergé en tête, un imposant groupe de colons se présente auprès des Canadians et leur demande de lever le camp et de retourner chez eux. Les insurgés ne veulent pas entendre raison; ils ne veulent pas reconnaître que les prisonniers ont été remis en liberté et que le gouvernement provisoire est représentatif.

Au Fort, les gardes métis murmurent et s'inquiètent. Ils craignent qu'en libérant les prisonniers leur chef n'ait remis leur cause en péril. Mais Riel préfère ne pas bouger tout de suite. Toute la matinée du 16 février, il attend la nouvelle de la dispersion des Canadians. La tension monte.

C'est alors que Thomas Norquay arrive au Fort, porteur d'une lettre des Canadians rassemblés à Kildonan. Riel leur répond par la note suivante:

"Compatriotes,

M. Norquay est venu ce matin porter un message, et même s'il a été retardé il vous atteindra à temps pour vous dire que, pour ma part, je considère que la guerre, l'horrible guerre civile, est la destruction de ce pays. Et Schultz rira de nous tous si après tout il s'en tire. Nous sommes prêts à nous mesurer avec n'importe qui. Mais nous voulons avant tout la paix et nos droits de citoyens britanniques. Messieurs, les prisonniers sont en liberté; ils ont tous juré de garder la paix. Nous avons pris la responsabilité de nos actes passés. M. William MacTavish vous a demandé au nom de Dieu de former et de compléter le Gouvernement Provisoire. Vos représentants se sont joints à nous pour cette raison. Qui donc va maintenant détruire la colonie de la Rivière-Rouge?

Je suis votre humble, pauvre, juste et confiant serviteur public,

Riel."

Le meurtre de Sutherland et de Parisien

Ce même matin du 16 février, John Sutherland, collecteur des douanes pour le Gouvernement Provisoire, arrive au Fort. N'étant pas au courant des événements des dernières heures, il est fort heureux d'apprendre que tous les prisonniers ont été libérés. Il saute aussitôt sur son cheval et court annoncer chez lui la bonne nouvelle.

A Kildonan, les insurgés du "Canadian Party" occupent toujours l'église et l'école. Ils y tiennent prisonnier un jeune métis, Norbert Parisien, qui est plutôt faible d'esprit mais qu'eux soupçonnent d'être un espion.

Au moment où Sutherland rentre chez lui, — sa maison est de l'autre côté de la rivière, en face du camp des Canadians, — Parisien trompe la surveillance de ses gardiens, s'empare d'un fusil dans un traineau tout près et file vers les bois de l'autre côté de la rivière.

Sutherland, qui ignore tout de l'incident, envoie son fils Hugh annoncer aux Canadians la nouvelle de la libération des prisonniers. Le jeune homme saute en selle et s'avance sur la glace. En l'apercevant, Parisien croit que c'est un des Canadians qui le poursuit. Apeuré, il perd la tête, tire sur le jeune Sutherland et continue à courir. Mais en peu de temps la bande des Canadians l'ont entouré et ils se mettent à le battre sans merci. Le major Boulton et le ministre presbytérien interviennent et les arrêtent. Mais trop tard. Quelques heures plus tard, les deux jeunes gens mouraient.

Cette tragédie attriste et choque profondément les habitants de Kildonan. S'appuyant sur ce qui vient de se produire et sur la lettre reçue plus tôt de Riel, le major Boulton réussit cette fois à persuader les Canadians de se disperser.

Arrestation des insurgés

Le 18 février, Lépine et O'Donaghue sortent à la tête d'un détachement de cavaliers et entourent la troupe des Canadians qui s'acheminent vers Portage-la-Prairie. Boulton avait eu le bon sens d'ordonner à ses hommes de ne pas tirer.

Quarante-huit Canadians sont faits prisonniers, dont le major Boulton, Thomas Scott, Murdoch McLeod, George Parker et John Taylor. Schultz n'y est pas. Charles Mair non plus; il a pris une autre route pour retourner chez lui.

(à suivre)

La loi scolaire sera amendée

La langue française sera reconnue comme langue officielle d'enseignement

Dans le discours du Trône par lequel le lieutenant-gouverneur Richard Spink Bowles a inauguré, jeudi dernier, la deuxième session de la 29e Législature du Manitoba, le gouvernement Schreyer a annoncé que la loi scolaire de la province sera amendée de façon à permettre l'utilisation des deux langues officielles du Canada, ainsi que d'autres langues, dans l'enseignement scolaire.

"En cette année de notre Centenaire, lit-on dans le discours, il est... approprié de recommander certains changements dans la loi afin d'accorder une plus grande reconnaissance à la diversité linguistique et culturelle qui compose notre province."

Dans ce but, le gouvernement provincial se propose également d'aider divers groupes ethniques minoritaires de la "mosaïque culturelle manitobaine" à tenir un congrès où ils pourront exprimer leurs vues sur les moyens nécessaires pour nourrir et maintenir leur héritage linguistique et culturel. Le gouvernement exprime "l'espoir que ces mesures recevront l'appui de tous puisqu'elles correspondent avec (son) désir de maintenir la mosaïque culturelle canadienne dans une société libre, pluraliste et ouverte".

Le discours du Trône, qui compte près de 4,000 mots, s'est efforcé de toucher à toute la sphère des activités gouvernementales. Dans le domaine de la taxation, le cabinet Ed Schreyer n'a laissé prévoir aucune hausse d'impôt. Sans modifier fondamentalement le système actuel de taxation, il continuera la tâche entreprise à la dernière session en vue d'une répartition plus équitable du fardeau des taxes.

Voici quelques-uns des soixante points majeurs que le gouvernement Schreyer vient de présenter à la Chambre manitobaine:

- un vaste programme d'aide pour le développement du Nord de la province, dont des services ambulanciers et des services téléphoniques;
- des subventions aux municipalités;
- une aide accrue aux agriculteurs;
- de meilleures garanties pour les droits de l'homme et pour la protection des victimes d'actes criminels;
- des ajustements au salaire minimum et des lois améliorées dans le domaine des relations ouvrières et des conflits salariaux;
- une augmentation des subsides à l'éducation, avec une attention spéciale à la formation technique, aux enfants handicapés; ainsi que plus de liberté aux commissions scolaires pour l'organisation de leurs programmes;
- une suspension pour un an des élections municipales dans la région métropolitaine de Winnipeg afin de permettre une restructuration du gouvernement urbain;

(Suite à la septième page)

L'école Provencher de St-Boniface a remporté les deux premières places de la classe 345 pour "ensemble instrumental", lors du Festival de musique du Manitoba qui s'est terminé à Winnipeg samedi dernier. Ci-dessus, le groupe d'élèves de 6e année, qui ont mérité la première place. Avec eux, à l'extrême droite, la directrice du département de musique de l'école Provencher, Mlle Jeannine Parent. (Voir autres photos en page 7). Huit groupes de la région métropolitaine de Winnipeg étaient inscrits à la classe 345.

Dans la Division scolaire de la Rivière-Seine

Les critiques et la dissension proviennent de l'ignorance et de l'esprit de clocher

Si la population, tant anglophone que francophone, de la Division scolaire de la Rivière-Seine ne sait pas encore ce que pensent et font les commissaires et les administrateurs scolaires de la région, ce n'est plus parce qu'elle n'a pas été suffisamment informée.

Pendant trois longues heures, mercredi soir dernier, les commissaires de la division scolaire, les administrateurs, le secrétaire-trésorier et un représentant du corps enseignant de Ste-Anne ont exposé de long en large, chiffres et statistiques à l'appui, tout le travail réalisé à travers tout le district depuis 1959, les constructions et les programmes entrepris, les services de transport des élèves établis, la politique passée, présente et future adoptée dans tout le district, et plus particulièrement à Ste-Anne, en matière de français et de bilinguisme, enfin l'état financier actuel et les prévisions budgétaires pour tout le district.

Un peu moins de deux cents personnes, dont la plupart était de langue française, assistaient à la réunion qui s'est tenue au gymnase de l'Institut collégial de Ste-Anne. Par condescendance pour les quelques anglophones présents dans la salle, les commissaires demandèrent que l'assemblée se déroulât surtout en anglais afin d'informer adéquatement les unilingues anglophones qui, avec quelques francophones, avaient soulevé, ces derniers temps, certaines critiques acerbes à l'endroit de la Commission scolaire.

M. Denis Nadeau, de La Broquerie, président de la Commission scolaire, dirigeait la réunion, qui, a-t-il dit, en était une d'information. A diverses reprises au cours de la soirée, les autorités scolaires de la Rivière-Seine allaient déplorer le fait que les gens ne se donnent pas la peine de se renseigner, qu'ils ne fréquentent pas les réunions traitant d'affaires scolaires.

L'avenir menacé par les critiques

Le premier conférencier à adresser la parole au nom de la Commission scolaire fut son ex-président, le Dr F.-P. Doyle, de Ste-Anne. Celui-ci s'est dit attristé et désappointé de voir comment les critiques formulées au cours des dernières années contre la Division de la Rivière-Seine allaient en menacer l'avenir.

Passant ensuite en revue tout le chemin parcouru depuis 1959 dans la Division scolaire, il en analysa chacune des étapes, soulignant au passage les éléments de progrès apportés à plusieurs régions, aussi bien que les quelques erreurs de calcul inévitables dans les circonstances à cause de tout le remaniement de structures qu'avait entrainé l'établissement des grandes unités.

Le Dr Doyle expliqua aussi les critiques que chaque étape du programme avait occasionnées. Il prit soin de ne nommer aucun endroit spécifique d'où venaient les critiques les plus virulentes, certaines allant jusqu'à traiter le président de la Commission de "dictateur" et de "Castro"!

Cependant, alors que de différents centres de la Division certains groupes s'acharnaient à vilipender les commissaires d'écoles, les autorités provinciales citaient en exemple aux autres districts le programme d'ensemble de la Rivière-Seine. "Nous avons développé un système comparable en valeur à ceux de la région métropoli-

(suite à la septième page)

En page six

Note sur la récente lettre collective des évêques du Manitoba sur l'éducation chrétienne et les écoles catholiques.

3,500,000 Québécois aux urnes le 29 avril

QUEBEC (Le Devoir) — "Le Québec a besoin d'un climat de stabilité et de sécurité", a soutenu le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, à l'appui de sa décision-choc, jeudi dernier, de fixer les élections générales à une date aussi hâtive que le mercredi 29 avril.

Mais à l'unisson, les chefs et porte-parole des autres partis politiques estiment que le gouvernement est pris de panique et que M. Bertrand recourt au vieux truc de tenter de prendre ses adversaires au dépourvu, tout en ajournant certaines échéances graves.

Un seul point sur lequel tous sont d'accord: ils se disent prêts à faire campagne avec vigueur pour diriger le Québec au cours des quatre prochaines années. De part et d'autre, l'on astique ses armes, l'on élabore les stratégies, l'on met au point des programmes de thèmes électoraux.

Selon le chef du Parti Québécois, M. René Lévesque, le véritable motif du "périlleux plongeon printanier" du premier ministre Bertrand pour déclencher précipitamment des élections "c'est l'ultime espoir de prendre les adversaires au dépourvu".

"Mais quant au Parti québécois, a ajouté M. Lévesque, on sera surpris à quel point cette décision répond à une espérance que nous osions à peine entretenir."

M. Lévesque explique en effet que depuis deux ans tous les militants de son parti sont au maximum de leur enthousiasme et s'il avait fallu que les élections générales aient lieu à l'automne, il se demande s'il aurait été possible de soutenir cette vivacité.

L'Union nationale est acculée à un "sauve-qui-peut"; comme tous les "gouvernements aux abois", affirme M. Lévesque, le gouvernement UN veut obtenir un mandat clair de la population en espérant que ça lui réussira.

Le gouvernement laisse en suspens toute une série de lois comme autant "d'attrape-nigauds"; la réorganisation scolaire de Montréal, les dépenses électorales, l'assurance-maladie.

Le véritable cheval de bataille de l'Union nationale que MM. Beaulieu, Masse et d'autres "ont sorti de l'écurie ces derniers jours", ajoute le chef du PQ, "c'est l'équivoque et la confusion de la vieille chicane autonomiste qui n'a jamais débouché que sur des culs-de-sac".

Invoquant une sorte d'instinct politique et son intuition personnelle, M. Lévesque affirme qu'il ne serait pas du tout surpris qu'il se produise des "changements spectaculaires" le 29 avril prochain. Selon lui, les Québécois en ont soupé de l'"improvisation et du statut particulier".

La délinquance juvénile à la hausse

Le magistrat Trudel fustige l'insouciance des parents

Le magistrat Robert Trudel, de St-Boniface, n'a pas mâché ses paroles alors qu'il présidait aux assises de la cour à Steinbach, jeudi dernier. Une quarantaine de chefs d'accusation contre des adolescents de la région étaient à l'ordre du jour, ce matin-là.

Signalant combien la délinquance juvénile et l'usage de boissons enivrantes par des adolescents de moins de 18 ans avaient augmenté dans la région (en ce domaine le district de Steinbach occupe le troisième rang dans la province), le magistrat Trudel a fustigé les chefs de la localité et l'ensemble de la population adulte pour leur manque d'attention, de compréhension et d'action à l'endroit de leurs jeunes.

"Les gens ici, a-t-il remarqué, ne semblent pas s'apercevoir que l'église et la Sunday School ne sont plus une réponse pour les jeunes; il est évident que ceux-ci ne s'y intéressent plus."

Répliquant aux parents qui l'ont critiqué pour avoir imposé des amendes sévères aux jeunes buveurs, M. Trudel a fustigé leur négligence à se présenter en cour lorsque leurs fils ou leurs filles doivent comparaître.

"Les parents se préoccupent plus de ce que leurs voisins vont dire que de l'avenir de leurs propres enfants. Personne ne semble s'intéresser à ce que les jeunes sont en train de faire, a affirmé M. Trudel. Les parents sont là à me répéter que leurs adolescents ne leur occasionnent aucun problème à la maison. Mais ce sont ces mêmes jeunes qui ne cessent de comparaître devant moi!"

C'est en 1967 que l'on commença à tenir des assises à Steinbach pour juger les cas des districts de Steinbach, Ste-Anne, St-Pierre et de l'est de la province. Elles avaient lieu alors trois fois par mois. Cette

(Suite à la septième page)

La télévision française pénètre à Thunder Bay

THUNDER BAY, Ont. — (Spécial) — Depuis le mercredi 4 mars, les Canadiens français de Thunder Bay peuvent jouir d'une demi-heure de télévision française par semaine. Cela peut sembler un événement très banal, mais pour des francophones qui n'ont pour ainsi dire jamais entendu un mot de français à la radio et à la télévision, il s'agit là d'un fait historique qui mérite sûrement d'être signalé. Cette réalisation est due en grande partie aux efforts du Club Canadien français de Thunder Bay qui a profité de la bienveillance de CKPR-TV, le seul poste de télévision de Thunder Bay, et de la coopération de la Société Radio-Canada.

Le Club Canadien français de Thunder Bay existe depuis six ans et il est pour ainsi dire la seule présence francophone du Nord-Ouest ontarien. Si son action a été assez discrète jusqu'à maintenant, il semble que la nouvelle loi sur les langues officielles lui ait donné un influx décisif. Ses deux prochains objectifs sont en bonne voie de réalisation. Il s'agit d'un programme hebdomadaire d'une heure à la radio (les démarches sont en cours avec le poste CFPA) et de classes bilingues pour le mois de septembre prochain.

Ces événements coïncident avec la naissance de la nouvelle ville de Thunder Bay qui, avant le 1er janvier 1970, s'appelait Port Arthur et Fort William. La population de la nouvelle ville est estimée à 107,000 habitants aux origines ethniques les plus diverses. D'après le recensement de 1961, les Canadiens français seraient au nombre d'environ 6,000.

C'est le temps de l'année où les piétons peuvent reconnaître qui sont les automobilistes vraiment courtois. Ils ne sont pas légion. Mini ou maxi, on s'accroche à tout ce que l'on peut pour éviter un bain. (Photo TTS)

Vendredi 20 mars
Samedi 21 mars
à 8 h du soir
TOUS, jeunes et adultes, sont invités.

"BOÎTE À CHANSONS" *Café Parisien*
organisée par les JEUNES du PRÉCIEUX-SANG
Au Centre Paroissial **210 rue Kenny, St-Boniface**

Billets en vente à $1.00
chez GUAY SHOE STORE boul. Provencher
RUDY'S FURNITURE rue Marion

ÉDITORIAL

Deux attitudes du gouvernement Schreyer

En écoutant le discours du Trône, jeudi dernier, il nous a semblé déceler chez le gouvernement Schreyer, deux attitudes fondamentales que nous résumerions de la façon suivante: d'une part, un engagement résolu vers de nouvelles avenues politiques; d'autre part, une attention plus particulière au simple citoyen.

Dès les premiers paragraphes du discours, il est assez évident que le gouvernement néo-démocrate n'entend pas suivre les sentiers battus ni recourir aux mêmes vieilles recettes d'autrefois. Voyant dans le centenaire de la province une occasion pour une "prise de conscience de notre rôle plus vaste dans le pays et dans le monde", le gouvernement croit qu'en "ce moment de notre histoire, nous devons abandonner les concepts, postulats et usages désuets qui ont perdu leur sens et leur utilité", et chercher à y compenser par des "idées et des politiques nouvelles qui répondront aux besoins" d'une société en évolution constante.

Le cabinet Schreyer se propose donc comme objectif à long terme une mise en valeur de la "démocratie politique" et de la "démocratie économique". Il entend utiliser pour ce faire les nouvelles techniques de production, de distribution, de gestion et d'administration que procure notre époque pour réduire les inégalités et offrir à chacun une chance égale de profiter du potentiel d'abondance matérielle que ces techniques mettent à sa portée.

C'est à la lumière de ces principes que le gouvernement annonce, par exemple, un changement à la loi scolaire qui permettra au Manitoba de mieux s'inscrire et de mieux jouer son rôle dans la réalité d'un Canada officiellement bilingue et biculturel. — On est loin du "gradualisme" craintif et tatillon de naguère. —

C'est également parce qu'il croit que les nouvelles techniques ont leur utilité et leur avantage pour résoudre certains problèmes socio-économiques qu'il propose de mettre des services électroniques à la disposition des cultivateurs et des habitants du Nord manitobain.

Certes tout n'est encore qu'au stade de projet, d'énoncé plutôt général, mais l'orientation de base est là. La population ne comprendra probablement pas grand-chose à des expressions telles que "démocratie politique" ou "démocratie économique" — nous les trouvons passablement vagues nous-même! — mais l'habitant du Nord, le cultivateur, l'ouvrier, le simple contribuable ne manqueront pas d'être intéressés par les mesures concrètes que le gouvernement entend présenter pour assurer ou améliorer le bien-être d'un chacun.

Ceci nous amène à notre deuxième considération, à savoir que le gouvernement manitobain accorde une attention particulière au simple citoyen et même à certains groupes jusqu'ici moins favorisés, par exemple, les communautés du nord de la province. Les questions de salaire minimum, de relations ouvrières et de conventions collectives, de droits des individus, de compensation pour les victimes des actes criminels, d'aide accrue aux étudiants et aux handicapés, de services d'hygiène préventive, sans oublier l'absence de nouvelles taxes, voilà autant de points concrets qui parlent à l'homme ordinaire qui se sent généralement oublié par la machine administrative gouvernementale.

Le quotidien Winnipeg Free Press l'a bien vu, lui qui n'a pas de faible particulier pour la cause ouvrière, encore moins pour les syndicats et les groupes minoritaires. Il note, dans son éditorial de vendredi dernier, que le discours du trône n'a aucune mention spéciale à l'endroit des industriels ou des financiers.

Tout n'est pas pour autant parfait dans ce discours. Il touche à tant de domaines qu'on se demande comment on fera pour en réaliser même les deux tiers. Certains passages laissent planer certains points d'interrogation. Par exemple, en ce qui concerne la région métropolitaine de Winnipeg où le gouvernement provincial entend suspendre toute élection civique jusqu'en 1971 afin d'avoir le temps d'y établir une nouvelle structure de gouvernement urbain. Le gouvernement Schreyer veut-il tout fondre et "confondre" en une sorte de ville géante? Tombera-t-il dans le piège de la mégalomanie des administrateurs technocrates? En matière d'assurance-automobile, va-t-il lancer une société d'Etat ou bien se contentera-t-il d'apporter des mesures juridiques qui ramèneront les sociétés privées à des procédés plus équitables pour tous? Il est difficile de le savoir en lisant le seul texte du discours de jeudi dernier. Il faudra sans doute attendre la présentation des projets de loi pour en savoir plus long.

Quoi qu'il en soit de tout cela, félicitons pour le moment le gouvernement Schreyer d'avoir tenu promesse en annonçant que la loi scolaire sera amendée de façon à permettre l'utilisation du français comme langue d'enseignement aussi officielle que l'anglais. Réjouissons-nous aussi de voir que les Ukrainiens et d'autres groupes ethniques pourront jouir de certains élargissements de la loi en ce domaine des langues d'enseignement. Le Manitoba pourra enfin réaliser cette maturité linguistique et culturelle qu'avaient voulue ses fondateurs.

J.-P. A.

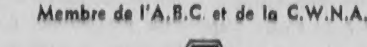
Plus de véhicules lourds dans les rues de Moscou la nuit!

MOSCOU — Le conseil municipal de Moscou a interdit aux poids lourds, aux motocyclettes et aux voitures de sport de rouler la nuit dans les rues de la capitale soviétique. Cette décision a été prise pour réduire le bruit dans la ville, annonce l'agence Tass.

Les camions qui acheminent le matin de très bonne heure les produits dans les magasins moscovites devront désormais emprunter de nouveaux itinéraires qui leur ont été fixés, et qui sont éloignés des hôpitaux.

Les nouvelles mesures du conseil municipal ont été recommandées par les médecins et les urbanistes. Elles ont pour but d'empêcher que le bruit n'augmente à Moscou au-delà de la limite permise.

Comme à Paris, l'usage des avertisseurs est interdit. Cette mesure, dans la capitale soviétique, remonte déjà à plusieurs années.





Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage 

Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man.
619, avenue McDermot
par la
Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.



Ces billets de cent dollars que tient ici le ministre fédéral des Finances Edgar Benson n'ont rien à voir avec le Livre blanc sur la taxation. Il s'agit plutôt d'une somme de $1,000 représentant la valeur d'objets qu'un ancien fonctionnaire public avait soutirés au gouvernement mais que sa conscience a poussé à restituer, — sous l'anonymat bien sûr. Cela donnera-t-il à M. Benson l'idée d'un Livre blanc à l'adresse des fonctionnaires qui ont l'esprit trop large quand ils administrent les deniers publics?
(Photo TTS)

Peu de réactions pour la T.V. française en Saskatchewan

Que pensent les francophones de l'avènement de la télévision de langue française en Saskatchewan, sous forme de quelques programmes à Moose-Jaw (canal 4) et à Regina (canal 9)?

"A en juger par les lettres reçues au secrétariat, écrit le bulletin de février de l'A.C.F.C., la réaction des nôtres n'a pas été formidable. Il semble toutefois qu'un certain nombre de téléspectateurs aient communiqué directement avec les responsables des deux postes de télévision, soit pour remercier, soit pour présenter des suggestions."

"Notre pression auprès des autorités doit cependant être plus forte si nous voulons obtenir plus de français à la télévision," affirme le bulletin de l'A.C.F.C.

"Actuellement, continue-t-il, une partie seulement du sud de la province est desservie, par les canals de Moose-Jaw et Regina. La région de Ponteix, par exemple, ne peut capter les programmes français, et les téléspectateurs de la région de Bellegarde-Storthoaks ne captent Regina qu'avec l'aide d'une antenne spéciale, et faiblement.

"Le nord de la province, où se trouve la plus forte concentration des francophones de la Saskatchewan, ne pourra profiter des programmes français de télévision avant un bon bout de temps encore," selon l'organe de l'A.C.F.C.

"C'est pourquoi, souligne le Bulletin, il faut insister et réclamer cet outil en insistant sur le fait qu'il est un élément essentiel dans la mise en application du programme fédéral de promotion du bilinguisme et du biculturalisme, à la préservation de notre langue et de notre culture."

L'A.C.F.C. se propose donc de déclencher une nouvelle campagne, en plusieurs étapes, dans le but d'obtenir le plus vite possible: 1) quelques programmes en français dans les régions qui en sont dépourvues et où ces programmes sont possibles et souhaités, par exemple à Swift-Current; 2) l'extension du réseau français de Radio-Canada à toutes les régions de la province où vivent des groupes francophones; 3) l'amélioration des émissions déjà existentes.

Il est prévu que la télévision par satellite sera en ondes à Regina vers octobre 1972, et qu'elle couvrira alors toute la région sud et s'étendra progressivement vers le nord. Il sera alors possible de capter toutes les émissions en français, sur base quotidienne.

Dernièrement, l'A.C.F.C. a fortement invité ceux qui ne peuvent capter les émissions actuelles en français, à écrire aux autorités de la Radio-Canada pour leur dire leur intérêt dans la télévision française et leur hâte de pouvoir en profiter.

Ceux qui peuvent capter les émissions en français de Moose-Jaw et de Regina, pour leur part, sont invités à faire connaître leurs commentaires, remarques, félicitations et suggestions à Radio-Canada et au poste de Regina. Ils sont aussi invités à écrire aux commanditaires qui font passer leurs annonces en français pendant les émissions en français, tels le lait CRINO, les produits à nettoyer COMET, etc., et à leur dire qu'ils captent leurs annonces en français et que cela leur fait plaisir.

Une information inexacte

Le Bulletin de février de l'Association Culturelle Franco-canadienne (A.C.F.C.) de la Saskatchewan vient de publier sous la manchette "La presse française dans l'Ouest" un article qui veut renseigner les francophones de la Saskatchewan sur ce qui se passe présentement à La Liberté et le Patriote.

Sans vouloir douter des bonnes intentions de son auteur, nous croyons que cet article contient certaines déclarations pour le moins inexactes.

Ainsi, par exemple, les deux paragraphes du début, où on lit: "Comme chacun le sait sans doute l'hebdomadaire de langue française 'La Liberté et le Patriote' est le produit de la fusion de deux hebdomadaires, 'La Liberté', organe du Manitoba, et 'Le Patriote', organe fondé à Duck Lake, Sask., en 1910.

"Par un souci d'unité, et peut-être pour trouver une solution à leurs problèmes financiers tout spécialement dans le cas du 'Patriote de l'Ouest', les deux journaux décidèrent de se fusionner en 1941."

Cette question de "fusion" est traitée ici de façon équivoque. Elle laisse croire que La Liberté éprouvait alors les mêmes difficultés financières que 'Le Patriote'.

Or, tel n'était pas le cas. 'La Liberté' se portait relativement bien à l'époque. — "Relativement", disons-nous, car la presse francophone n'a jamais eu la vie facile dans l'Ouest. — 'La Liberté' n'avait aucunement envie d'assumer les responsabilités financières du 'Patriote' en banqueroute. Ce n'est que par esprit de solidarité pour le groupe francophone de la Saskatchewan que le journal manitobain a accepté l'énorme sacrifice d'honorer la liste d'abonnements que 'Le Patriote' n'était plus en mesure d'acquitter. De plus, La Liberté prit à son service les employés laissés sans emploi par la fermeture du Patriote à Prince-Albert.

Dans de telles conditions, au lieu de parler de "fusion" ou de "mariage" (ce qui laisserait entendre une sorte de contrat entre partenaires égaux), il serait plus juste de parler d'une "prise de succession des affaires" avec tous les risques que cela comporte, mais qui laisse au nouveau propriétaire toute latitude dans la façon dont il entend gérer les affaires.

Nous ne voulons pas ressusciter ici de vieilles récriminations occasionnées par le manque d'information, mais nous croyons que le rédacteur du Bulletin de l'A.C.F.C. gagnerait à être plus exact dans les renseignements qu'il se charge de disséminer chez les francophones de la Saskatchewan. S'il s'était renseigné aux sources, il aurait appris que le mouvement qui a déclenché le nouveau partage des responsabilités tel que défini dans la formule de "Presse Ouest Limitée", remonte à janvier 1968 (et non au 15 avril 1969) et est dû à une initiative des Pères Oblats eux-mêmes, qui ont cru que le moment était venu pour les populations francophones tant du Manitoba que de la Saskatchewan de marcher de leurs propres jambes et de cesser de vivre aux crochets des communautés religieuses. La chose n'est pas encore faite mais l'on croit voir dans "Presse Ouest Limitée" une formule de transition qui donnera le temps aux deux groupes francophones d'accepter leur pleine responsabilité dans la conduite de leur destinée.

J.-P. A.

La prise de décision en groupe

André Charrière, du Centre d'études des Communications

Il n'est pas de phénomène plus critique pour un groupe d'action que celui de prendre des décisions, car celles-ci déterminent continuellement l'orientation du groupe et l'efficacité de sa marche vers les objectifs à atteindre. C'est aussi le moment où on est le mieux placé pour évaluer la maturité du groupe et la compétence de son "leader". Nous sommes probablement tous venus en contact avec des groupes qui manifestaient à divers degrés des symptômes d'une "névrose de décision". Certains groupes semblent incapables de prendre des décisions; ils n'agissent pas. Ils tournent en rond et peuvent discuter de façon interminable sur des points d'importance mineure. Ils remettent toujours à plus tard ou laissent à d'autres le soin de poser les gestes décisifs. D'autres groupes par contre ressentent toujours comme un besoin urgent de se précipiter dans la première voie qui surgit, seulement pour s'apercevoir qu'ils doivent renverser leur décision à la réunion suivante ou pour constater qu'aucune action adéquate n'a suivi leur décision. D'autres ne réussissent jamais à se mettre d'accord ou laissent toujours leurs membres avec un sentiment d'insatisfaction quant à la portée de leurs décisions.

Devant ces problèmes, nous sommes naturellement portés à nous poser des questions. Pourquoi est-ce si difficile d'arriver à une décision commune? Pourquoi nos décisions de groupes sont-elles souvent inadéquates? Quels sont les obstacles à l'efficacité d'une décision de groupe? Les conditions d'efficacité sont plus faciles à énoncer en théorie qu'à retrouver en pratique. Une décision adéquate implique que le groupe a choisi la meilleure solution possible devant le problème présenté et qu'il entreprend une action réaliste et acceptée vers l'objectif poursuivi. Une décision n'est bonne, psychologiquement, que si elle motive ceux qui y ont participé verbalement à agir dans le sens de cette décision et si elle entraine un engagement individuel et collectif vers le but commun.

— I —

Types de décision

Une décision peut se prendre de différentes façons. La manière dont on l'obtient détermine son acceptation. Prenons par exemple un groupe de dix personnes.

a) Tout individu peut essayer d'influencer les autres, mais sans recevoir aucun support de leur part. Quelqu'un peut exprimer une suggestion à laquelle personne ne réagit. Tous sont alors conscients de l'échec encouru par l'individu pour faire accepter sa décision.

b) Parfois, l'individu ne se rend pas compte de son échec ou néglige le support des autres. Dans ce cas, il est le seul à accepter sa décision. Il cesse habituellement de prendre cette **autorisation personnelle** quand il s'aperçoit que le reste du groupe ne le suit pas dans la voie où il s'est avancé.

c) Un phénomène particulièrement trompeur pour un individu est celui de recevoir un appui de la part d'un autre membre, ceci étant perçu comme un support général de la part du groupe entier.

d) Un conflit plus manifeste apparait quand c'est une **minorité** qui décide pour le groupe. L'écart entre l'acceptation publique et l'acceptation privée de la décision devient alors plus grand, car la majorité peut être d'accord publiquement, mais non privément.

e) Quand c'est la **majorité** qui décide, la situation est renversée, mais un conflit reste latent, en ce sens que certains membres de la minorité peuvent exprimer un accord public, mais garder leur opposition privément.

f) C'est quand la décision est obtenue sous forme de **consensus** qu'il se produit un engagement maximum de la part des membres du groupe. Les problèmes sont discutés jusqu'à ce que toutes les attitudes aient été clarifiées et que les sentiments aient été exprimés, avant que la décision se prenne. Cependant, le consensus peut-être faux s'il est obtenu en assumant que le silence correspond au consentement et quand les membres refusent de révéler leurs vraies opinions.

Aussi, quand les membres sont forcés par les pressions du groupe à se révéler, on n'a pas encore atteint un vrai consensus. C'est seulement quand chacun dans le groupe offre librement ses opinions et que les idées sont considérées et examinées à la lumière du groupe, que la décision qui en découle peut être un **véritable consensus.** Avoir un consensus n'implique pas nécessairement que tous sont d'accord sans réserve avec la décision, mais que tous sont d'accord cependant pour accepter cette décision avec les conséquences qu'elle entraine. L'on voit que le terme consensus implique quelque chose de plus qu'une simple technique pour vérifier l'accord entre les membres. Il est relié à l'acceptation et au support émotionnel qu'accorde chacun des individus au groupe. Ainsi, il est possible qu'il existe un plus grand consensus lors d'un vote serré que lors d'un vote à grande majorité. Ce consensus véritable, vers lequel doit tendre toute décision, n'est possible que si les différences sont acceptées dans le groupe et s'il existe un climat social permettant d'exprimer ce que l'on pense, ce que l'on ressent, ce qui entraine un engagement personnel dans la décision et dans l'action qui en déroule.

(à suivre)

Commentaire sur le Festival du Voyageur

Un voyage historique

Quelque 75 personnes de Maskinongé et de la région immédiate, pilotées par le sympathique et dynamique maire Guy Otis, ont vécu, en fin de semaine dernière, des heures de festivités et d'intenses émotions en se rendant au Festival du Voyageur à Saint-Boniface, cette ville française sur la rivière Rouge, dans le cadre des célébrations du centenaire du Manitoba.

Ce voyage était empreint d'un sens vraiment historique. Au début du dix-neuvième siècle, vers 1806, Marie-Anne Gaboury, de Maskinongé, accompagna son époux, Jean-Baptiste Lagimodière, intrépide voyageur et trappeur, dans un voyage en canot qui devait durer trois mois pour ainsi devenir la première femme blanche à s'établir dans l'Ouest. Anne-Marie Gaboury fut la grand-mère de Louis Riel, celui que l'on nomme aujourd'hui "Le Père du Manitoba".

Le Festival du Voyageur, le premier du genre organisé à Saint-Boniface et qui pourrait bien un jour devenir aussi célèbre que le Carnaval de Québec, se voulait une véritable page d'histoire. C'est pourquoi la participation des gens de l'Est, le groupe Otis, était tellement significative.

On ne saurait décrire l'enthousiasme et l'accueil absolument extraordinaires des Franco-Manitobains à l'endroit des gens de Maskinongé qui représentaient tous les Québécois. Le maire Otis, porteur de messages d'amitié de la part du premier ministre Bertrand et du ministre de la Justice et député de Maskinongé, Me Rémi Paul, fut reçu comme un véritable ambassadeur du Québec par la Société Franco-Manitobaine et les autorités de la ville de Saint-Boniface.

Ces quelques heures inoubliables passées à Saint-Boniface, nous aurons permis de constater l'immense vitalité de la francophonie dans les Prairies, particulièrement au Manitoba où les descendants des Gaboury et des Lagimodière ne luttent plus pour leur survivance mais s'affirment comme entité et groupe ethnique.

La population du Québec a beaucoup à apprendre et à partager avec ces minorités vivantes et agissantes qui, sur les bords de la rivière Rouge, portent fièrement le flambeau de la culture française.

Ces descendants de nos pères ont conservé non seulement leur culture et leur religion mais également ce sens extraordinaire de la fraternité et de l'accueil qui caractérisait si bien nos ancêtres.

Par ailleurs, nous pouvons également rendre hommage au groupe de Maskinongé qui représenta avec beaucoup de dignité et de chaleur tous les Québécois, les gens de l'Est. Ce groupe a su très certainement faire honneur au Québec.

Il est donc à souhaiter que ces voyages d'amitié s'intensifient dans les deux sens afin que nous apprenions à nous mieux connaître et partant à nous apprécier réciproquement. Maskinongé a donné le ton, a tracé la voie. Souhaitons que l'initiative du maire Guy Otis soit le prélude à une redécouverte de l'Ouest canadien: nous aurions tellement à gagner.

Le Nouvelliste publiera, dans les jours à venir, un reportage photographique de ce voyage historique.

Sylvio Saint-Amant
(Le Nouvelliste, 3-3-70)

Prévoir des auberges pour les jeunes errants et non pas les harceler

OTTAWA — L'enquête à l'échelle nationale sur la jeunesse errante effectuée par le Conseil canadien du Bien-être au cours de l'été 1969, a révélé la présence de problèmes pressants, de graves lacunes dans les services, d'inquiétantes vues communautaires à l'égard des jeunes errants, questions auxquelles il faut remédier sans retard, avant le début de l'exode d'été. Plus que jamais jusqu'ici les jeunes iront à l'aventure sur les grands chemins, le Conseil en est convaincu.

Le Conseil a publié le 8 mars à Ottawa un rapport de 147 pages renfermant les conclusions et les recommandations sur la question de la jeunesse errante telle qu'elle sévit d'un coin à l'autre du Canada.

L'enquête, selon Reuben C. Baetz, directeur général du Conseil, a un double but: celui d'offrir un profil de la jeunesse errante et de ses besoins, et celui d'évaluer les diverses opinions nourries par la collectivité à l'endroit de ces jeunes gens.

"La plupart des errants sont des jeunes gens ordinaires, en bonne santé et normalement adaptés à la vie, qui se lancent sur les grands chemins soit pour leurs vacances d'été, soit pour chercher du travail. Le Canada, cependant, manque de services et d'installations pour héberger ces jeunes gens. C'est pour cette raison que nos recommandations comprennent le besoin de prévoir des auberges pour héberger les jeunes, des services d'aide aux voyageurs, de meilleures possibilités d'emploi pour les étudiants, des foyers de jeunesse, et ainsi de suite. Cependant, nous sommes tout particulièrement préoccupés par ceux des jeunes errants qui manifestent un état d'esprit troublé, et dont certains errent depuis trois ans; par ceux qui restent sur les grands chemins quand les autres voyageurs d'été sont retournés à l'école ou à leurs emplois. Il s'agit là d'un plus petit groupement de jeunes gens gravement touchés, malades et souvent victimes des drogues. Nous espérons que notre rapport contribuera de manière utile à faire pratiquer une approche plus constructive à leurs problèmes."

M. Baetz avise que l'enquête a été effectuée avec l'appui de la Division des subventions au bien-être du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. L'enquête a été dirigée par Michael Wheeler, directeur de la recherche du Conseil canadien du Bien-être. L'enquêteur principal était Lillian Thomson, auteur du rapport, et anciennement secrétaire général de la Division de la Famille et de l'Enfance du Conseil. Mme Cenovia Addy, coordonnateur de l'étude, assure actuellement les fonctions de secrétaire général de cette division. Réal Jubinville, secrétaire général adjoint de la Société canadienne de criminologie, a prêté son concours aux interviews effectuées auprès des agences.

Les interviews ont été effectuées auprès d'un échantillonnage de 119 jeunes errants. Au nombre des villes où l'enquête a été menée, figurent Vancouver, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Halifax, Sault Ste-Marie, Thunder Bay, Edmonton, Calgary, d'autres centres comme le Parc National de Banff et tout endroit qui pourrait attirer les jeunes errants pour y séjourner au cours de leurs pérégrinations à travers le Canada. En plus des visites sur place faites à ces centres et des interviews personnels menés auprès de quelque 140 agences, y compris les services d'été opérés par les jeunes et pour les jeunes, le Conseil a aussi recueilli des renseignements par correspondance d'autres villes telles que Victoria, Regina, Sudbury, St. Catharines, London, Niagara Falls et Kingston.

10e anniversaire du comité de linguistique de Radio-Canada

Le Comité de linguistique de Radio-Canada célébrait, le 13 mars, le dixième anniversaire de sa fondation. C'est, en effet, en mars 1960 que M. Philippe Desjardins, Chef de la traduction au siège de Radio-Canada, avec l'appui de M. Marcel Ouimet, alors Directeur général de la radiodiffusion française, formait le premier embryon d'un comité chargé d'améliorer la qualité du français sur les ondes, dans les studios et dans l'administration.

Depuis lors, le Comité a connu un rayonnement qui a largement dépassé les murs de Radio-Canada. En 1963, il a reçu de l'Office du vocabulaire français de Paris une coupe Emile-de-Girardin pour sa contribution à la cause du français universel. Les fiches de Radio-Canada ont été les premiers documents versés à la Banque de mots de Paris et ont fait l'objet de comptes rendus élogieux de la part de la presse littéraire et technique, tant en Europe qu'au Canada.

Le Comité a, à ce jour, publié au-delà de 1,500 fiches et 54 bulletins traitant de questions d'ordre linguistique. Ces fiches sont grandement appréciées par les maisons d'enseignement, les bureaux de traduction, les agences de publicité, les salles de rédaction des journaux et par tous ceux qui sont soucieux de la qualité de la langue qu'ils emploient.

Le Comité a traité des principaux particularismes du franco-canadien dans une optique qui, pour être normative, n'en est pas moins ouverte et essentiellement positive. Le Comité a aussi résolu bon nombre de problèmes de terminologie technique en radiotélévision et dans divers domaines connexes.

Par son travail, le Comité de linguistique a contribué au réveil linguistique qui a accompagné la révolution tranquille. En s'engageant dans sa deuxième décennie, il se propose de continuer d'oeuvrer pour l'affirmation, au Canada français, d'une langue qui, tout en étant bien enracinée dans le milieu, donne accès à une culture universelle.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Nos lecteurs nous écrivent

Récits centenaires

Feu de bois

Etes-vous déjà resté dans une maison à solives et où le meuble par excellence était un gros poêle en fonte au milieu de la cuisine?

Ce poêle avait les droits primitifs d'être indispensable. Dans son for intérieur ronronnait le feu de bois. Du bois vert, l'hiver, et des branches, l'été. Il était reluisant de propreté. Il faisait jaunir les crêpes et sentait bon de pain frais.

Il réchauffait la maison jusque tard dans l'automne. Sur la bavette on se chauffait les pieds ou on réchappait les petits poulets. Souvent on éteignait la "lampe" et, par l'ouverture de mica, un joyeux ballet dansait au plafond. Un gros réservoir gardait chaude une eau nécessaire aux besoins de la maison. Une grosse soupière mijotait, des heures durant, les soupes et ragoûts du pays.

Le grand-père n'avait pas son pareil pour préparer les copeaux qui ranimeraient la chaleur, le matin. Et dire qu'il est possible que des enfants n'aient jamais vu, ni même dans un musée, un poêle à bois: Que c'est dommage!

* * *

La sage-femme

En nos jours précoces de l'instruction sexuelle chez les enfants, on ne comprendrait guère qu'un jour, au même endroit, on restait enfant au-delà de l'âge de la puberté et que, souvent, les mystères de la vie s'apprenaient tard dans la période d'adolescence. Témoins trop souvent de la maternité continuelle de la femme à son devoir, le vêtement cachait copieusement ces grossesses et ce n'est qu'à l'arrivée des sages-femmes que la curiosité des plus grands se réveillait.

Des sages-femmes il y en avait partout. Elles se transportaient, pour la durée de l'attente, au chevet de la future maman. Mettre un enfant au monde était chose si naturelle que le médecin était rarement demandé. Elles savaient tous les trucs du métier et elles étaient d'une propreté exquise avec leurs grands tabliers à bavette et leurs mains bien frottées.

Les petits de la maison, une fois l'an, allaient en pèlerinage, agréable d'ailleurs, chez quelques parents de la famille. La mère buvait de petits bouillons, du lait et, surtout, ne devait pas prendre froid.

Après le grand "événement", elle restait au lit une dizaine de jours pour éviter la phlébite et les hémorragies. On la purgeait le troisième jour et, le mangeant de ses yeux, elle regardait ce beau bébé emmaillotés dans des langes. Les enfants revenaient à la maison tout impressionnés de ce nouveau poupon. Les sauvages étaient passés. La vieille sage-femme était ou retournée chez elle ou était allée au chevet d'une autre cliente.

Elle serait encore là dans un an.

Manie Tobie

★ ★ ★

De la critique constructive

Monsieur le Rédacteur,

La lecture de votre éditorial: "De la pauvre réclame", m'a beaucoup vexée. Je pensais: "Il faut encore qu'un Canadien français critique les siens d'une façon négative et leur lance la pierre sans apporter quelque chose de constructif dans ses réflexions".

Vous oubliez peut-être que Steinbach constitue un véritable centre d'achat pour les milieux francophones tels que St-Pierre, La Broquerie, Lorette, Richer, Ste-Geneviève, Giroux et Ste-Anne. Par quel miracle nos commerçants réussissent-ils à survivre, je me le demande souvent. Aussi, ne vous étonnez donc pas de ce que votre vendeur d'annonces ait été reçu bras ouverts par les commerçants de Steinbach: ces derniers savent qu'un grand nombre de leurs clients sont des francophones des villages voisins: voilà pourquoi ils consentent avec plaisir et "sans hésitation" à payer une annonce dans un hebdomadaire français. Dans la situation présente, il est impossible d'empêcher qu'un flot de francophones déferle chaque semaine sur Steinbach pour y faire des emplettes: nous sommes ici devant une loi du commerce qui veut que celui qui est économiquement plus fort puisse facilement faire la lutte à celui qui est plus défavorisé. Ce n'est pas une annonce de plus ou de moins qui peut renverser la situation: cela, nos commerçants francophones le savent bien.

J'apprécierais plutôt une critique constructive à l'endroit des établissements commerciaux ruraux. Au lieu de souligner le refus de nos commerçants devant l'offre que vous leur avez faite de payer une annonce dans votre journal, ne croyez-vous pas qu'il serait préférable qu'ensemble nous nous arrêtions pour trouver une réponse valable à un problème qui nous concerne tous: celui d'intéresser la population des centres ruraux francophones à acheter chez leurs marchands locaux plutôt que chez les vendeurs anglophones ou mennonites.

Si vous trouvez que nos centres francophones sont pauvres en dynamisme et en initiative, je me demande ce qui en est de l'initiative des francophones des centres urbains. Et au sujet de votre hebdomadaire: on vous fait parvenir, de Ste-Anne, une copie de notre journal local bimensuel. Rarement, en tirez-vous quelques nouvelles pour les publier dans La Liberté et le Patriote: je suis certaine que les gens de Ste-Anne en seraient heureux.

Quand trouverons-nous une meilleure entente entre Canadiens français et plus de communication?

Claire Noël,
Ste-Anne, Man.,
le 9 mars 1970.

Au sujet du Collège Mathieu

Monsieur le Rédacteur,

Je me suis rendue à Gravelbourg, le mercredi 5 mars, afin d'assister à une réunion importante dont le thème était le futur du Collège Mathieu.

J'ai constaté que c'était un colloque très bien organisé qui a sûrement demandé beaucoup de préparation de la part de chaque participant. Le décor était bien "Bilingual Education Bilingue", mais tous, sauf le Père Raymond Beauregard, se sont adressés à l'auditoire en anglais. Je me suis aussi rendu compte que c'était une réunion à sens unique — je veux dire par ceci que les gens étaient incapables d'engager un dialogue (dans le vrai sens du mot) avec un ou les membres du panel. C'était sous forme de questions et puisque nous n'avions rien en main sur lequel nous pouvions nous guider, beaucoup de questions sont encore dans le doute, car c'était difficile de se souvenir de tous les chiffres, de tous les commentaires énoncés par chaque participant.

A Gravelbourg, plusieurs personnes sont spécialisées en animation sociale. Des sessions d'animation avec les laïques où l'on discuterait le problème en profondeur auraient pu et pourraient encore porter fruits.

La "question brûlante", comme l'a dit M. Roger Lalonde, est la somme de 50 millions du gouvernement fédéral. J'ai eu l'occasion de discuter avec plusieurs personnes la question d'aide financière lors de mon séjour à Ottawa, la semaine qui précédait ce colloque. J'ai aussi lu le contenu du document de recommandations que M. Gérard Pelletier a déposé à la Chambre des Communes en novembre 1969. A aucun endroit ai-je vu que les écoles bilingues recevraient des subsides. On a donné à la foule l'impression que cette aide nous serait accordée. Le Père Beauregard a été très franc et a bien voulu répondre à la question que j'ai posée.

Les gens se leurraient avec cette somme et j'ai cru bon d'obtenir un éclaircissement sur ce point.

Les parents des collégiens n'ont aucun reproche à faire auprès des autorités du collège en ce qui concerne la vie scolaire, sportive et même la discipline. Le fait demeure que l'ambiance est loin d'être française. Depuis l'acceptation d'étudiants anglais, les jeunes sont plus anglicisés qu'auparavant. C'est à se demander si le cours bilingue répond aux besoins des nôtres ou même aux jeunes anglophones.

Et les filles, qu'est-ce qu'on en fait? Elles aussi ont droit à un programme scolaire totalement en français.

L'aide du fédéral a pour but d'aider les minorités, alors ne serait-ce pas préférable d'avoir une institution pour garçons et filles, une institution française? Même si le nombre d'élèves devait être plus restreint, mieux ça que rien du tout. L'adaptation des jeunes Canadiens français ne serait pas difficile dans une telle école. Par ailleurs la jeunesse aime un défi et s'y lancerait avec entrain.

Si les autorités tiennent à avoir une institution non bilingue mais française, je suis certaine que beaucoup de gens intéressés à promouvoir une telle école leur donneraient pleine collaboration.

Le fédéral est prêt à nous aider, allons-nous laisser glisser cette aide entre nos doigts?

Si oui, alors soyons prêts à accepter l'anglicisation totale de nos jeunes, car eux, qui sont réalistes, savent très bien que dans l'ouest ils peuvent se passer de la langue française. Je me rends compte qu'avec le peu de bagage de français qu'ils possèdent maintenant, ils sentent un manque de connaissance qui leur permettrait de poursuivre des études en français à Laval, à Ottawa ou ailleurs.

En conclusion, permettez-moi de dire qu'une institution bilingue à Gravelbourg ou ailleurs dans la province ne sera pas la solution pour nous Canadiens français. Gravelbourg est l'endroit idéal où l'on peut avoir une école française pour les deux sexes. Je connais la plupart des professeurs et eux seraient en mesure d'enseigner en français car ils possèdent toutes les compétences nécessaires. Très peu de régions de la province peuvent se vanter de la même chose. Allons-nous perdre ces cadres qui nous sont si précieux? A ce moment critique, il est nécessaire de se poser de très sérieuses questions: ce qui prime pour nous comme parents et éducateurs, est-ce le bilinguisme à sens unique ou la survivance de la langue et de la culture parmi notre jeunesse? C'est à y penser sérieusement.

Anita Dubé, Faculté d'éducation, Université de la Saskatchewan, Campus de Regina,
le 11 mars 1970.

★ ★ ★

Gravelbourg et le Collège Mathieu

M. le Rédacteur,

Le commentaire de la Saskatchewan du 4 mars par Marcel Moor semble vouloir donner l'impression que tout ce qui semblait important, sur la question du Collège Mathieu, sont les conséquences économiques. Certes, la question financière fut discutée très profondément, et pourquoi pas? C'est la question dans toutes choses qui semble attirer plus d'attention et qui touche plus de gens. Tandis que les aspects culturels et éducatifs semblent prendre l'arrière, tout simplement parce que cela touche chaque individu à divers degré, mais je crois que le fait qu'une grande partie de la foule à cette réunion était de langue anglaise contredirait cela.

M. Moor devait être absent quand le Père Beauregard donna son résumé en français du texte des rapports des quatre autres conférenciers. Une des raisons pour une assemblée en majorité en anglais était le grand nombre de personnes de langue anglaise; une autre était le fait que la personne qui a acceptée la charge d'organiser et de diriger cette assemblée est de langue anglaise et pas encore bilingue.

Merci.

Gérald LeBlanc,
commerçant,
Gravelbourg, Sask.,
le 7 mars 1970.

★ ★ ★

A propos du Relais

Monsieur le Rédacteur,

Je crois que la mise au point de la Rédaction, qui semble très bien informée, m'oblige d'en faire une aussi et j'aimerais d'autres réponses. D'abord pourquoi une loi interdisant la vente le dimanche? Ensuite, je savais que l'organisation était de tout St-Boniface mais la majorité serait-elle devenue athée? Qui était forcé d'assister à toutes les activités? Que fait-on du mouvement qui incite diverses confessions à prier ensemble? J'y suis déjà allée et c'était édifiant. On a montré à la télévision l'allégeance du Président Nixon qu'il faisait sur la bible de l'Etat et sur la sienne familiale en demandant la lumière du Très Haut pour lui et la protection pour son peuple. C'était une cérémonie publique émouvante. Il n'est pas catholique et personne ne s'est opposé.

Si c'est si merveilleux une bonne bière sur la route pour les pèlerins de Rome, ici, au Canada, on en est venu à la craindre comme problème no 1. La loi très récente s'est vue obligée de mesurer presque au compte gouttes l'alcool dans le sang du voyageur accidenté. Les statistiques prouvent que c'est la cause majeure du massacre pire que la guerre, de toutes nos grandes routes.

Je ne prétends pas bannir l'alcool et je suis d'accord que nous devons boire intelligemment mais je crois aussi fermement que nous devrions pouvoir s'en passer en temps et lieu, aussi intelligemment. Ça ne devrait pas être une béquille sans laquelle nous ne pouvons avancer. J'ai vécu assez longtemps pour ne pas être assez naïve pour croire que la permission de tout est la forme d'éducation idéale, la nature humaine étant ce qu'elle est, il faudra toujours des lois, c'est pourquoi le Christ nous dit de veiller et prier incessamment.

Je ne suis sûrement pas en faveur du puritanisme que l'on essaye d'effacer complètement mais je me demande quelquefois si nous ne serons pas forcés d'y revenir pour y retrouver encore quelques principes. En tout cas je garde mon petit chapeau. Qui sait s'il ne reviendra pas à la mode avant trop longtemps?

Emma Ayotte,
Saint-Boniface,
le 14 mars 1970.

★ ★ ★

De la mairie de St-Boniface

Monsieur le Rédacteur,

Auriez-vous la bonté de publier cette lettre dans le procain numéro de votre journal.

Votre tout dévoué,

Edward Turner, maire.

* * *

Le 3 mars 1970.

M. Edouard Turner,
Maire,
Hôtel de Ville,
Saint-Boniface,
Manitoba.

Monsieur le Maire,

A la suite de mon récent séjour dans votre localité c'est avec empressement que je me fais un devoir de vous présenter mes plus sincères remerciements pour le chaleureux accueil dont les autres journalistes et moi-même avons été l'objet.

Ces remerciements s'adressent non seulement au premier magistrat mais aussi à la population toute entière dont l'amabilité reflète bien l'esprit accueillant de ce superbe coin Manitobain.

Après avoir causé de mon voyage avec le maire de la ville de Trois-Rivières, monsieur René Matteau, ce dernier m'a prié de vous remettre un petit souvenir qui, souhaitons-le, pourrait devenir le point de départ d'une rencontre future.

Veuillez agréer, cher monsieur Turner, mes salutations les plus respectueuses.

Bien à vous,

André Watters,
Service de l'Information,
CKTM-TV,
Trois-Rivières, Qué.

CARNET POSTAL

Les profits que tirent les Postes canadiennes de leurs services de philatélie s'élèvent à environ $1½ million de dollars par an.

Impôt sur le revenu

Renseignements éclair sur l'impôt

• Cette chronique sur l'impôt sur le revenu vous est présentée par le bureau de district de Winnipeg, du ministère du Revenu national, Impôt.

Les questions choisies sont celles que les contribuables posent le plus fréquemment et les réponses ont été préparées en fonction de cas généraux. Des circonstances inhabituelles pourraient en modifier la teneur.

Si vous ne trouvez pas la réponse à vos questions dans cette chronique ou dans le guide de l'impôt, vous pouvez appeler 985-1240 à Winnipeg ou écrire au ministère du Revenu national, Impôt, Winnipeg, pour obtenir des renseignements gratuits.

Q. — La compagnie pour laquelle je travaille vient de déménager en dehors de la ville. Je dois prendre le train de banlieue pour aller à mon ouvrage. Puis-je déduire ces frais de mon salaire qui, lui, n'a pas changé?

R. — Les frais de transport pour vous rendre au travail et en revenir ne sont pas déductibles pour fins d'impôt. Aucun employé à salaire n'a le droit de considérer ses frais de déplacements pour se rendre à son emploi comme montants déductibles.

Q. — J'ai une maison en France qui me rapporte un petit loyer. Je n'ai pas d'état de revenu pour ce montant. Suis-je tenu de déclarer ce loyer?

R. — Oui, vous devez déclarer ce revenu. Un état est requis pour déterminer le revenu net de ce loyer. Vous êtes tenu de déclarer tous vos revenus, qu'ils viennent du Canada ou de l'étranger.

Q. — J'ai des frais médicaux déductibles au montant de $400. Puis-je me prévaloir en plus de la déduction uniforme de $100 pour dons de charité?

R. — Non. Pour déduire un montant supérieur à $100, vous devez produire vos reçus de frais médicaux ainsi que vos reçus de dons de charité. La déduction uniforme de $100 s'applique seulement aux contribuables qui ne produisent aucun reçu pour frais médicaux et dons de charité.

Q. — Je n'ai reçu aucun feuillet T5 des différentes banques où je dépose mes économies. Dois-je quand même déclarer les montants d'intérêts versés à ces différents comptes?

R. — Certainement oui, tous les intérêts perçus, quel que soit le montant, doivent être inscrits sur votre déclaration d'impôt.

Q. — Mon mari travaille toute la journée et moi aussi. Cinq jours par semaine je dois payer la gardienne qui s'occupe de mes deux enfants. Puis-je déduire ces frais de mon revenu?

R. — Le montant dépensé pour gardienne n'est pas déductible pour fins d'impôt. Lorsque vous ferez votre déclaration de revenu pour 1969, vous ne pourrez pas déduire ces dépenses.

Q. — Ma femme et moi ne vivons plus ensemble mais je lui donne volontairement une pension alimentaire. Nous n'avons pas signé d'accord, pourtant je lui verse une somme mensuelle régulière. Puis-je déduire cette pension de mon revenu?

R. — Vous ne pouvez déduire cette pension alimentaire de votre revenu. Cependant, si votre femme n'a pas de revenu et que vous soyez toujours légalement mariés, vous pouvez la considérer comme personne à charge et réclamer l'exemption de $1,000.

Q. — Je conduis un camion pour le compte d'un entrepreneur. Je dois m'absenter souvent pour plusieurs jours et rester à l'hôtel et manger au restaurant. Est-ce que j'ai le droit de déduire ces dépenses et quelles preuves dois-je fournir?

R. — Vous avez le droit de déduire ces dépenses en autant qu'elles ne sont pas remboursées par votre employeur. La preuve que vous devez fournir est une lettre de votre employeur expliquant que ces frais sont à votre charge, et nous fournir les pièces nécessaires.

Chronique de CBWFT

A. Barrière et C. Montoya, à Zoom

Le dimanche 22 mars, à 19 h 30, au réseau français de télévision de Radio-Canada, l'animateur Yves Corbeil accueillera le chanteur Alain Barrière, les duettistes Céline et Liette, Normand Gélinas, Claude Michaud et Carlos Montoya.

Bruno Coquatrix, directeur de l'Olympia de Paris, au début de la carrière d'Alain Barrière a déclaré: "Il y a plusieurs années, j'avais ressenti, à quelques mois d'intervalle, deux chocs, deux chocs tellement puissants que je croyais ne plus en rencontrer un jour un troisième. Or, ce troisième choc, il se nomme Alain Barrière. Il revêt pour moi une importance particulièrement grande, puisque les deux précédents étaient Gilbert Bécaud et Georges Brassens".

Les prédictons de Bruno Coquatrix se sont bien vite réalisées. La sensibilité d'Alain Barrière, son sens de la musique et des poèmes, sa façon de traduire son époque en ont fait une vedette à part entière à travers des centaines de chanteurs, des milliers de chansons et surtout à travers une forêt de guitares électriques qui ont bien failli étouffer la chanson poétique.

A **Zoom**, Alain Barrière interprétera six chansons. Il choisira parmi les titres suivants: Ma vie, Cathy, Je reviendrai d'Alcantara, S'il fallait que sur la terre, la Marie-Joconde, Elle était si jolie, Ave Maria, Toi, Marie-Christine, les Sabots, Un été, Plus je t'entends, Adieu la belle.

Les duettistes Céline et Liette chanteront Je croyais, Chanson sur une note et A bord d'un Apollo.

Normand Gélinas interprétera deux chansons populaires auprès des jeunes: Sais-tu où s'en va ta vie et Jour et nuit.

Le comédien Claude Michaud dira un de ses monologues, et le guitariste de réputation mondiale Carlos Montoya jouera deux airs espagnols: Granaina et Guajiras.

Un **Zoom** varié, un **Zoom** qui mettra en vedette la poésie, le charme et l'humour. Ce **Zoom** sera réalisé par Marcel Brisson.

Comment se font les bonbons?

Techno-flash nous invite à un autre festival de couleurs, le mardi 24 mars, à 17 h 30, à la télévision de Radio-Canada.

Cette semaine, **Techno-flash** partira à la découverte des tapis, magiques tourbillons de laines, tissus synthétiques que d'immenses machines commandées par un ordinateur s'amusent à fabriquer; on ira ensuite chez le petit cordonnier moderne, lequel n'est plus celui des contes mais celui des techniques, vastes complexes de production où l'on assiste à l'assemblage des souliers comme on verrait celui des voitures.

Enfin, ce **Techno-flash** se terminera dans un feu d'artifice de couleurs, de rythmes et de saveurs, puisque c'est dans une immense "bonbonnière" que les caméras iront sucrer leurs lentilles; des bonbons de toutes sortes, inventés par des machines de toutes sortes, pour tous les genres de goûts, dansent, malgré la sévérité des technologies de contrôle et l'outillage de grande production.

Ce **Techno-flash** redonne envie de croire aux fées et aux maisons de pains d'épices, où des dames tartines préparent en sourdine, dans les fourneaux de biscuit, des sorbets...

Techno-flash est une émission sous la responsabilité du producteur délégué Thérèse Patry.

"Le temps s'ouvre"

"L'Eglise de l'automne ou du printemps?" — Nous sommes dans des temps qui changent et l'Eglise fait continuellement peau neuve. Le fait-elle avec la nostalgie du passé, comme à contrecoeur? Elle qui pourtant se doit d'être fidèle à une longue tradition sans être conservatrice, qui tient au passé pour s'insérer dans l'avenir.

Tel sera le sujet discuté à l'émission "Le temps s'ouvre", le dimanche 22 mars.



Chaque dimanche soir à 9 h, au réseau anglais de CBC, les amateurs de musique folklorique peuvent écouter "Continental Rhapsody" avec Ivan Romanoff (ci-dessus en compagnie de sa femme, Lesia Zubrack). L'orchestre et le choeur de Romanoff y exécutent en particulier des chants et des airs folkloriques de l'Europe continentale.

A CBWFT, jeudi

"Au Point" avec Pierre Calvé

Pierre Calvé, auteur-compositeur et chansonnier québécois, revient d'une tournée dans l'Ouest canadien. Après avoir présenté une série de récitals dans les villes et villages les plus importants des trois provinces des prairies, il s'est rendu à Edmonton où il a présenté un spectacle à l'occasion de l'ouverture du nouveau poste de télévision française, CBXFT.

Au terme de son voyage, Pierre Calvé a consenti à nous faire part de ses impressions, à l'émission "Au Point".

C'est au cours de cette émission d'affaires publiques du jeudi 19 mars que Pierre Calvé nous parlera de sa tournée. Il sera notamment question de la chansonnette canadienne-française, de sa valeur, de son avenir et de l'intérêt qu'y portent les francophones en dehors du Québec.

Nous avons aussi invité M. C. Leroy, animateur de tous les garçons et filles à CKSB, avec le troubadour québécois. Feront aussi partie de ce panel, trois jeunes Franco-Manitobains: Lina Legal, Hélène Deniset et Gilles Beaudette. On abordera la question des boîtes à chansons, des tournées, du public, et finalement du besoin des gens de participer à ce genre de spectacle.

Regardez bien "Au Point", avec comme invité spécial Pierre Calvé, le jeudi 19 mars, à 22 h 30, au canal 3 de télévision. Rhéal Teffaine fera la présentation. Cette émission est une réalisation de Radio-Canada à Winnipeg.

Des prix boni pour le tirage du printemps

Les officiers de la Loterie Centenaire du Manitoba viennent d'annoncer qu'on tirera des prix boni spéciaux au tirage du printemps, le 17 avril; le troisième des quatre tirages "Early Bird".

Un total de 232 billets, représentant $23,936, seront tirés. Il y aura aussi deux prix principaux de $1,970. En plus, il y aura tirage de 30 prix de $100.00 et de 200 prix de $19.70.

Les organisations qui auront vendus des billets chanceux recevront des montants équivalents pour projets du centenaire approuvés.

Les vendeurs individuels de billets recevront dix pour cent des montants combinés.

Dû à des adresses inexactes, plusieurs reçus ont été retournés au bureau du "Sweepstake". Ceux qui achètent des billets sont priés d'écrire leurs nom et adresse sur le talon en lettres moulées clairement.

ARTS et LOISIRS

L'émission "Zonde"

Je voudrais faire remarquer au présentateur du programme du 3 mars de "Zonde", à CKSB, qu'avant de parler d'une personne connue comme M. Aznavour, il est plus prudent de savoir de qui l'on parle, car son prénom est Charles et non pas Jacques ou quelque chose de ce genre. Maintenant, s'il y a un sens à cela, les plaisanteries les plus courtes sont toujours les meilleures, surtout à la radio. Vous l'avez répété deux ou trois fois en une demi-heure et je n'ai pu entendre les explications s'il y en avait, étant invité au spectacle.

Critiques de festival

Ayant vu mon nom sur un reportage qui ne m'appartient pas et, le journal ne voulant pas passer des articles trop longs et détaillés, je me bornerai à faire ici un résumé très bref de mes notes à ce sujet.

Je ne fais pas mes félicitations aux organisateurs mais je ne le leur en veux pas, car je sais qu'ils firent un travail de Titan et que pour un premier festival ce fut très réussi. Messieurs, attention aux détails l'année prochaine; le détail faisant le délice de la culture française.

Maintenant, félicitations aux gens de St-Boniface pour leur participation! Bravo, je tire mon chapeau! Je voudrais aussi remercier tout spécialement les dames de St-Jean-Baptiste et d'Ile-des-Chênes qui prêtèrent des robes très belles pour le bal costumé.

A tous ceux qui contribuèrent à ce "Festival du Voyageur", organisateurs y compris, je dis merci de la part de beaucoup de gens que j'ai interviewés, et à l'année prochaine! Le travail est déjà en route, m'a dit le "Voyageur" Georges Forest, et même une suite à ce festival pourrait avoir lieu cet été avec des courses en canoë.

Charles Aznavour

S'il n'est pas bien grand, il reste que sur une scène c'est une étoile de la chanson française. Malgré tout, beaucoup de personnes du public à majorité francophone furent déçues: désireux sans doute de plaire aux autorités de l'endroit, M. Charles Aznavour n'a pas tenu compte que nous étions les plus nombreux. Et c'est dommage, car ce qui fut chanté en anglais, bien sûr, n'eut pas la même résonance. Aznavour en anglais n'est plus Aznavour. Nous espérons le réentendre un jour dans une tournée entièrement française.

Après le spectacle, lui ayant posé la question: "Pensiez-vous trouver autant de francophones si loin dans l'Ouest?", il répondit: "Ça ne m'a pas étonné, des Français, on en trouve partout!".

M. Roger Lafrenière, artiste peintre de St-Boniface, lui offrit une toile moderne de 8 pieds sur 6. Aznavour eut des problèmes pour la transporter! Enfin la toile lui a plu, paraît-il, et il projette d'en orner la chambre de sa deuxième fille.

Défilé de mode au Centre Culturel

St-Boniface ne dérougit plus. Après toutes les festivités du Voyageur, et mardi soir, le concert de Charles Aznavour, ce fut le jeudi 5 mars, le défilé de mode de chez "Madcap Boutique". Une fois de plus, la salle de danse du Centre Culturel était pleine à craquer.

Les mannequins féminins, coiffées par "Gigi", étaient des plus ravissants, la plupart étant des participantes du concours de la Reine du Festival. Elles nous présentèrent des modèles absolument charmants et agréables à l'oeil masculin. La coupe tire beaucoup sur les styles espagnol et italien, très romantique.

La maison "Huot" présentait sur deux mannequins masculins sa collection printemps-été. La couleur champagne est de rigueur. Le présentateur, Me Rhéal Teffaine, un pince-sans-rire, demandait d'ailleurs si une coupe était offerte avec l'achat d'un costume! Les mannequins masculins étaient malheureusement l'un un peu trop mince, et l'autre un peu trop épais, ce qui ne donnait vraiment pas une bonne idée des costumes.

La chorale du Précieux-Sang

En l'église du Précieux-Sang, vendredi dernier, nous avons pu assister à un concert de musique sacrée, où furent interprétées les sept dernières paroles du Christ.

A mon avis, la chorale fut très bonne. Je pense cependant que, pour éviter cette espèce de longueur qui menace toujours ce genre de concert et qui entraine l'ennui et le sommeil, quelques scènes mimées auraient accentué le côté poignant des événements évoqués qui ne prenaient leur réelle ampleur qu'avec le déferlement du choeur.

Cette église, faite uniquement de bois, a une atmosphère agréable lorsqu'elle est vide. Mais ce soir-là, aussi remplie qu'elle était, elle m'a parue absolument nue. Il fut heureux que la chorale chanta avec des lumières tamisées. Mais beaucoup de gens baillaient. La longueur des solos y fut pour quelque chose. C'était très long, mais je dois le dire, très beau, si l'on résiste au sommeil!

L'accoustique de cette église
L'acoustique de cette église naient l'impression d'emplir la "Nef". Le jeu de lumière, malgré un petit accroc technique, produisit un effet saisissant au moment de la mort du Christ.

Nous pourrons assister à une autre représentation le Vendredi saint.

Danse des pionniers

Lorsque l'on est parisien, les danses carrées et la gigue, cela nous parait d'un autre temps et compliqué, et pourtant!

Samedi soir, j'ai participé à la meilleure soirée dans le style du bon vieux temps à laquelle il me fut donné d'assister, ici, au Centre Culturel.

Arrivé en costume de ville, je suis vite retourné me changer pour me mettre dans le ton de la soirée. Dans la salle de danse peuplée d'environ une centaine de personnes, plus trois poules, un cochon et quelques bottes de paille, une atmosphère typiquement campagnarde régnait et le vernis petit bourgeois avait disparu. Les gens, affublés des costumes les plus paysans, dansaient la gigue et la polka avec une humeur des plus joyeuses. Il faut dire que nous avions au violon un maître de ce genre de musique, M. Donat Dupas, ainsi que quelques bandes magnétiques très bien choisies.

Les poules furent mises aux enchères ainsi que le cochon qui fut emporté à $105.00 par un invité présent; l'enchère fut très disputée.

Une personne, prise par l'ambiance, décida d'en acheter un autre et de faire un "barbecue" à la belle saison auquel elle a invité toutes les personnes présentes.

Cette soirée haute en couleurs et extraordinaire s'est terminée dans un défilé de chansons folkloriques reprises en choeur par toute l'assistance. Une soirée vraiment défoulante! Bravo aux organisateurs du Centre!

Jean-P. Bouvencourt

Au poste CBWFT

JEUDI 19 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Les carnets du major Plum Pouding (C)
5:00—Bidule
5:30—La légende de bas de cuir (C)
6:00—La paire gagne (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "Le carnaval des dieux". Drame colonial avec Rock Hudson, Sydney Poitier et Dana Vynter. Au Kenya, le fils d'une famille de pionniers anglais a pour meilleur compagnon un indigène. Une solide amitié les unis jusqu'à ce que le noir se rende compte que sa race est jugée inférieure. (Américain 1966)
9:30—Le Sel de la semaine
10:30—Au point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine
11:00—Cinéma: "Jeux dangereux". Drame social de Pierre Chenal avec Pascale Audret et François Simon-Bessy, d'après un roman de René Masson. Une bande de gosses kidnappent un fils de richard pour pouvoir payer à leur chef, qui a tiré sur un agent, les services d'un grand avocat. (Français 1958)

VENDREDI 20 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—A communiquer
9:00—Cérémonies d'ouverture de l'Expo 70 à Osaka
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Appelez Nord 777". Drame policier réalisé par Henry Hathaway, avec James Stewart, Richard Conte et Helen Walker. A la suite d'une petite annonce parue en 1944, un journaliste est chargé par son rédacteur en chef d'un reportage sur l'auteur d'un assassinat pour lequel un innocent a été condamné onze ans plus tôt. Le jeune homme réussit à découvrir un document irrécusable. (Américain 1948)

SAMEDI 21 MARS

1:30—Cours universitaires — "Histoire du Canada"
2:15—Cours universitaires — "Littérature canadienne-française"
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Les aventures célèbres de M. Magoo (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "La Nef des fous". Drame social avec Oskar Werner, Simone Signoret et Vivien Leigh. En 1933 un navire du Mexique se dirige vers l'Allemagne. Diverses intrigues ou rivalités se font bientôt jour entre les passagers. Un certain antisémitisme se manifeste chez des voyageurs allemands qui ostracisent un colporteur juif. Le médecin de bord s'intéresse au cas d'une comtesse narcomane. (Américain 1965)
10:30—Les Couche-tard
11:00—Cinéma: "Ne nous fâchons pas". Comédie policière de Georges Lautner, avec Lino Ventura, Jean Lefebvre et Michel Constantin. Un ancien truand s'est lancé dans le commerce. Deux de ses amis d'autrefois le chargent de récupérer une forte somme auprès d'un de leurs débiteurs. Il va le rencontrer et se trouve face à face avec un homme armé qu'il abat. (Français 1966)

DIMANCHE 22 MARS

1:45—Le golf et ses étoiles
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain
5:00—Univers des sports
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches (C)
10:30—Dossiers
11:00—Cinéma: "La bataille de Normandie" Documentaire de Daniel Costelle sur la bataille de Normandie, depuis le débarquement du 6 juin 1944 jusqu'à la libération de Paris le 19 août. (Français)

LUNDI 23 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Le monde fabuleux du ski
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Sois belle et tais-toi". Comédie policière de Marc Allégret, avec Henri Vidal, Mylène Demongeot et Darry Cowl. Une jeune fille s'évade pour la troisième fois d'une maison de rééducation. Elle rencontre un policier à la recherche de voleurs d'émeraudes et l'épouse. Partagée entre d'anciens compagnons et son mari, elle hésite à saisir les coupables. (Français 1958)

MARDI 24 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi: "Les bons meurent jeunes" (C). Drame avec John Ireland, Richard Basehart et Gloria Grahame. Le hasard met en présence quatre anciens combattants, mariés et sans argent. L'un d'eux, cruel et cynique, convainc les trois autres de se joindre à lui pour attaquer sans danger et sans violence un fougon postal. (Anglais 1954)
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-Club: "Trois jours et un enfant". Drame psychologique d'Uri Zohar avec O. Kotler, I. Gorlitzky et G. Unikovski. Un jeune étudiant de Jérusalem aime une femme lointaine dont il essaye depuis des années d'étouffer le souvenir. Un jour, elle lui demande de s'occuper de son enfant. Il fait preuve d'une cruauté incompréhensible. (Israélien 1967, sous-titré)

MERCREDI 25 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Picolo (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma: "Une danse éternelle". Film réalisé par T. Banovich, avec Adel Orosz, Levento Sipeki et les danseurs du ballet de l'Opéra de Budapest et du Ballet national hongrois. Une jeune et pauvre paysanne rêve d'aller au bal, mais elle ne le peut pas car elle n'a pas de chaussures. C'est alors que le diable lui apparait et lui offre de lui donner, en échange de son coeur, des bottes rouges enchantées qui lui permettront de réaliser son rêve de danse. (Hongrois 1965)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les Incorruptibles
11:00—Cinéma: "Le miroir aux secrets". Drame d'espionnage de Henry S. Kesler, avec Ruth Roman, Sterling Hayden et Richard Gaines. Sur la route de Californie, un jeune homme vend sa voiture en mauvais ordre à un garagiste. Une décapotable s'arrête; la propriétaire l'invite à lui servir de chauffeur jusqu'à Santa Fé qu'elle doit atteindre en un temps record. Les deux voyageurs sont poursuivis par un autre couple qui les livre à la police sous de fausses accusations; mais ils parviennent à s'enfuir, menottes aux poings. (Américain 1957)

Chronique sportive

Le Canada n'a pas à retourner aux tournois "amateurs" ni cette année, ni l'an prochain

par Jacques LEMOYNE

L'inimitable Bunny Ahearne vient encore de faire des siennes. Il annonce que si le Canada veut retourner aux tournois pour le championnat "amateur", notre équipe nationale devra évoluer dans la classe "B" et que si nous retardons, dans la classe "C". Bunny aurait dû demander l'avis des clubs qui évoluent dans ces classes avant de lancer "son ultimatum." C'est bête à en pleurer et espérons que les dirigeants du sport amateur du Canada vont cesser toute discussion, rencontre, parlotte ou quoi que ce soit avec des gens aussi peu sensés. Mettons donc un terme à tout cela et disons, une fois pour toutes, que nous ne voulons plus participer à ces bêtises. Quelle sorte de masochisme nous porte à nous offrir ainsi à la vindicte de sinistres idiots? Laissons-les s'arranger avec leurs tournois et continuons à favoriser le développement des juniors et des autres excellents joueurs de notre pays. Si les autres veulent tenter leur chance contre la Ligue Nationale, ils n'ont qu'à leur lancer un défi. On verra bien alors.

Mais j'avoue ne pas comprendre ce que les dirigeants du hockey amateur attendent de l'organisme international. Nous n'améliorons certainement pas notre jeu en suivant les règlements "internationaux", nous n'avons rien à gagner à nous laisser lier une main derrière le dos pour qu'on puisse nous frapper plus facilement. Il faut absolument que les dirigeants de Hockey Canada se mettent cela dans la tête: les Canadiens ne veulent plus de reculades, de courbettes et d'humiliations. Le hockey, c'est notre jeu. C'est nous qui en dresserons les règlements et si on n'aime pas cela, on n'a qu'à nous laisser en paix. Nous n'avons rien à demander à la Fédération internationale de hockey sur glace et, franchement, nous n'avons rien à leur offrir dans les circonstances actuelles. Le plus vite nos gens comprendront cela, le plus rapidement ils pourront concentrer leurs efforts sur les jeunes joueurs qui, après avoir évolué dans les Ligues de calibre junior "A" et "B", ne se trouvent pas de place dans les rangs du hockey professionnel. Voilà une catégorie de joueurs qu'on néglige sans aucune raison valable. Pourquoi ne pas tenter de ressusciter le hockey senior à travers tout le pays? Ce serait un geste positif et beaucoup plus honorable que tout ce qu'on nous offre à baiser sur la scène du hockey international.

Pas chanceux

Le Canadien n'est pas chanceux. Et après? Où est-ce écrit qu'ils doivent gagner le championnat de leur ligue et la coupe Stanley chaque année? Et qui est prêt à parier qu'ils ne participeront pas aux éliminatoires et qu'ils ne se rendront pas jusqu'à la coupe Stanley? Peu d'instructeurs dans la Nationale oseraient accepter un tel pari. Ils savent que le Tricolore, même éclopé, reste encore le club des sursauts dangereux. Il faut reconnaître cependant que la perte de Serge Savard est très sérieuse. Savard est un de ces gars enthousiastes qui savait stimuler ses camarades, et par son entrain et par sa détermination. On le remplacera par Jean Gauthier, un gars qui, à mon sens, aurait pu faire de grandes choses dans la Ligue nationale. Mais il paraît que Sammy Pollock ne l'aime pas ... et cela c'est mortel pour un joueur dans l'organisation des Canadiens. Quand on se demande ce qui se passe au Forum, c'est peut-être au niveau de la direction de l'équipe qu'il faudrait regarder. Le public devine ces choses plus qu'il ne les sait, mais avec son intuition, le sportif sait qu'il ne se trompe pas trop souvent. Surtout que la publicité dans l'autre sens est bien orchestrée.

A côté de cela regardons les Expos. Tout le monde parle d'eux aimablement. C'est vrai qu'ils ne font que débuter sur la scène montréalaise et qu'ils n'ont pas eu le temps de se créer en dynastie... mais les Canadiens se sont certainement reconstruits à tous les niveaux. Ils ont un président en or en Dave Molson et pourtant, on ne sent pas au Forum le même enthousiasme qu'au parc Jarry. Même les Alouettes semblent pouvoir attirer plus facilement la sympathie des gens cette année. Et je ne crois pas que ce courant, très mince reconnaissons-le, mais existant quand même, ait quelque chose à voir avec les défaites du Tricolore. On a senti cela depuis deux saisons. Gagner la coupe Stanley ne donne pas lieu à des scènes de joie comme autrefois. Il y a longtemps, par exemple, qu'on a vu un joueur des Canadiens faire le tour de la patinoire avec la coupe Stanley élevée au-dessus de sa tête. Qu'on se souvienne des Hawks alors que Bobby Hull et Stan Mikita avaient fait ce tour de patinoire. A Montréal, ça sent trop le "big business." C'est efficace bien sûr, mais ça manque de chaleur. Alors les amateurs veulent de l'efficacité, ils perdent la dimension humaine de leurs contacts avec les athlètes. L'adulation fait place aux exigences de plus en plus difficiles à satisfaire. Et pourtant a-t-on jamais vu une bande de gars plus sympathiques que ceux qui portent l'uniforme du Tricolore cette saison?

Ça chauffe!

La débâcle des Rangers, suivie de celles des Canadiens et précédée de celle de St-Louis ont eu pour effet de changer un peu la course au championnat dans les deux divisions. La blessure de Jim Neilson, suivie de celle de Brad Parks, a eu pour effet aussi de faire perdre la première place aux Rangers qui ne se sont pas encore remis de ce choc. On pense maintenant que Chicago peut terminer au deuxième rang derrière Boston, avec Rangers en troisième ou quatrième place et les Canadiens en avant ou derrière eux. Personne ne dit encore que les Rangers ne participeront pas aux éliminatoires mais si la situation ne change pas radicalement, Emil Francis pourrait bien regretter toutes les fleurs qu'on lui a lancées au milieu de la saison alors que ses joueurs semblaient invincibles. On concède généralement le championnat aux Bruins, tout comme on concède le titre aux Blues qui éprouvent de la difficulté à se remettre sur le chemin de la victoire. Notons en passant que depuis qu'il a entendu dire qu'on allait se passer de ses services, Eddie Shack se fait aller pour Los Angeles. Il compte régulièrement et semble avoir trouvé son deuxième souffle alors que son club est enferré en dernière place.

Même avec la meilleure volonté du monde, on voit difficilement un club de la division Ouest l'emporter dans les éliminatoires cette saison. Pittsburgh peut-être, mais ici encore on en doute fort. Les Bruins sont généralement considérés comme devant tout balayer sur leur passage pourvu qu'ils n'aient pas à affronter les Canadiens dans les séries. On ne sait pas pourquoi, mais dans les éliminatoires, les Bruins éprouvent toujours de la difficulté contre le Tricolore. Même l'an dernier, après avoir intimidé la moitié de l'équipe de Claude Ruel, Boston s'est écrasé finalement devant une équipe qui semblait effrayée à la seule pensée de sauter sur la glace en même temps que les joueurs de Sinden. Ce fut peut-être là la meilleure arme de Claude Ruel et il a su jouer ses cartes de façon à leurrer les Bruins qui, croyant faire face à des agneaux prêts au sacrifice, se sont soudainement trouvés face à face avec Harris, Savard et Ferguson... Mais Savard n'y sera pas cette année et Fergie ne joue qu'avec la moitié de ses forces. La saison n'est pas terminée et il faudra sans doute attendre encore à la dernière fin de semaine pour savoir ce qui se passera réellement dans la Nationale.

Exposition d'art à la "Gallery 21"

Depuis le lundi 16 mars, cinq jeunes artistes de St-Boniface exposent leur travail dans une galerie d'art de Winnipeg. L'exposition comprend à peu près tous les moyens d'expression artistique, soit la peinture, la sculpture, la céramique, le dessin et la gravure.

Les cinq artistes, tous francophones, occuperont la "Gallery 21" (au 224, rue Osborne, près de Corydon) jusqu'au 31 mars. Ils y exposent environ 40 oeuvres. Roger Boulet expose ses plus récentes toiles. Raymond Brunet expose peintures, gravures et sculptures. Marcel Debreuil, peintures et céramiques, Marcel Gosselin, sculptures et peintures. Bernard Mulaire expose dessins et peintures. Tous sont en 3e ou 4e année des Beaux-Arts.

La "Gallery 21" est ouverte tous les jours, sauf le dimanche et le lundi, de 2 h à 9 h du soir. Le samedi elle est ouverte jusqu'à 6 h seulement. Toutes les oeuvres en exposition sont à vendre.

"Les sports aident la culture"

— John Munro

YELLOWKNIFE — L'importance des sports face à la culture d'une nation a été soulignée par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, qui distribuait les médailles des premiers Jeux d'hiver de l'Arctique, le mardi 10 mars.

Le Ministre pense que ces Jeux sont un excellent exemple de la façon dont les obstacles deviennent des défis et des victoires. Il accorde une valeur spéciale à cette combinaison de sports bien connus et de jeux Indiens et Esquimaux traditionnels.

M. Munro fit l'éloge de la bonne influence du sport sur les enfants. "C'est principalement par l'intermédiaire des jeux, déclara-t-il, que les enfants apprennent les règles sociales, la compétition loyale et honnête, le travail d'équipe et la lutte pour un même but. C'est en fonction de ce but unique que notre société continue à exister. Nos meilleurs athlètes, ajouta-t-il, sont nos meilleurs citoyens parce que non seulement ils ont appris les règles mais aussi parce qu'ils ont appris à les appliquer à leur vie quotidienne".

M. Munro, rappelant le succès des Jeux, déclara que leurs objectifs, l'amélioration des qualités athlétiques et le renforcement de la compréhension et de l'amitié, avaient été atteints.

Le symbole représenté sur les médailles est inspiré par "l'ulu", une sorte de couteau qu'utilisent beaucoup les Esquimaux.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Position des équipes (3e série)

Twin Cities Ptg.	91
Club Belge no 1	81
Chez Huot	77½
Marion	72
Can. de Naissance	69
Western Paint	68
Medo-Land	67
The Blues	65½
CKSB	64
De Gagné Motors	51
Club Belge no 2	44
Cercle Ouvrier	42
Haute partie:	
G. Comeau	240
Hautes trois:	
R. Dunne	610
Haute partie d'équipe:	
Marion	936
Hautes trois d'équipe:	
Club Belge no 1	2591

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681
Souper-communion

Notre souper-communion de dimanche dernier a attiré une soixantaine de personnes. Le frère Daniel Nolin et son comité ont la réputation de bien faire les choses et cette fois encore le service fut on ne peut mieux.

Après la messe de 4 h, le souper eut lieu au Club Traverse. A la table d'honneur avec le maître de cérémonies, le frère J.-L. Jubinville, l'on remarquait: les RR. PP. J. Alarie et B. Pinet, l'Honorable René Toupin et Mme Toupin, le Député de District Clovis Jeanson et Mme Jeanson, le Grand Chevalier Léo Fluet et Mme Fluet.

Après un copieux repas, le frère J.-L. Jubinville présenta l'Honorable René Toupin, ministre provincial de la Santé et du Développement social, l'orateur invité. Le conférencier nous parla du travail de son ministère qui comprend une liste imposante de départements. Son exposé clair et précis nous laissa entrevoir le travail qui incombe au ministre responsable et nous pouvons dire que les frères du Conseil Goulet sont fiers de compter l'honorable frère comme un des leurs.

Le Grand Chevalier fit les remerciements d'usage. La soirée se continua avec vingt mains de whist. Les heureux gagnants furent Mme B. Dion et M. J.-L. Jubinville; Mme R. Brunel et M. D. Nolin reçurent les prix de consolation.

Un léger goûter termina cette soirée qui a su faire des heureux. Un merci spécial à notre distingué conférencier, ainsi qu'aux organisateurs.

Le grand tirage

S'il reste encore des billets entre les mains des frères, ces derniers sont priés de les remettre aujourd'hui même au frère Philippe Jeanson. Samedi soir, nous saurons si nous avons des vendeurs — ou des acheteurs — chanceux dans notre Conseil car le grand tirage se fera à Selkirk, le samedi soir 21 mars. Bonne chance . . .

Ligue des 5 quilles

Il ne reste plus que 3 semaines avec un possible de 63 points et quel malin peut prédire le gagnant de la 4e série en étudiant la position actuelle des équipes?

Equipe	Points
J.-L. Jubinville	52
M. Théoret	47
E. Rougeau	46½
H. Sala	45
A. Girard	44
E. McCarthy	43
M. Morier	29½
D. Nolin	29

Rigoletto

Tournois de hockey à l'aréna Maginot

Le club de hockey "St. Boniface Saints" tiendra deux tournois de hockey du centenaire comprenant les équipes "Midgets" et Juvéniles", les jeudi, samedi et dimanche 26, 28 et 29 mars, à l'aréna Maginot de St-Boniface.

Ces deux tournois "Juvéniles" et "Midgets" comprendront toutes les équipes qui font partie de la sphère des "St. Boniface Saints". Les équipes qui participeront à ces tournois représentent les Centres communautaires suivants:

Midgets: Norberry, Transcona, Winakwa, East End, Morse Place, Archwood, East Elmwood et Glenwood.

Juvéniles: Winakwa, Transcona, Norwood, Norberry, East End Barons et East Elmwood.

L'équipe gagnante de chaque tournoi recevra $100.00 et un trophée du Centenaire pour la compétition annuelle.

Toutes les équipes vedettes seront choisies parmi les joueurs des deux tournois et rencontreront le club de hockey junior des "St. Boniface Saints" dans une joute à l'aréna Maginot le lundi 30 mars, à 8 h du soir.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaires à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Paul Boulet, 192, rue Bertrand, St-Boniface, du 16 mars.

M. Paul-Henri Fournier, 34, baie Erie, St-Boniface, du 16 mars.

M. Hyacinthe Morassutti, 509, rue Ritchot, St-Boniface, du 16 mars.

M. Doric Allard, 166, rue Despins, St-Boniface, du 17 mars.

M. Gilbert Boissonneault, 969, rue Dugas, St-Boniface, du 17 mars.

M. Joseph-A. Tétrault, La Broquerie, Manitoba, du 17 mars.

M. Joseph-L. Gagné, 463, rue Langevin, St-Boniface, du 18 mars.

M. Hermas Grégoire, 537, rue St-Jean-Baptiste, du 19 mars.

M. Gérard Lavallée, 370, Place Cabana, St-Boniface, du 19 mars.

M. Joseph Pelland, 474, rue Notre-Dame, St-Boniface, du 19 mars.

M. Marc-B. Préfontaine, Mélita, Man., du 21 mars.

M. Jean Bonneteau, 738, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, du 22 mars.

M. Lucien Chaput, 229, boul. Dollard, St-Boniface, du 22 mars.

Un catalyseur de Mobil Oil supprimerait presque toute émanation des automobiles

PHILADELPHIE — La société Mobil Oil vient de mettre au point un catalyseur qui, selon elle, peut éliminer presque totalement les émanations de gaz d'une automobile, que la voiture soit neuve ou usagée, qu'elle utilise de l'essence avec plomb ou sans plomb.

Selon Mobil Oil, ce catalyseur est au nombre des projets qui semblent offrir de bonnes possibilités, comme ceux qu'entrevoit le comtié créé par la compagnie Ford et plusieurs compagnies de pétrole pour contrôler les émanations de gaz et lutter contre la pollution.

Le nouveau catalyseur serait conforme aux normes que doit édicter le gouvernement fédéral des Etats-Unis d'ici 1975.

Installé sur une automobile utilisant l'essence avec additif de plomb, cet appareil serait bon pour 12,000 milles et ne devrait être remplacé qu'une fois l'an. Sur une auto utilisant l'essence sans plomb, il serait bon pour 50,000 milles.

La société Mobil se dit prête à cesser d'ajouter du plomb à son essence s'il est démontré que c'est la soluiton la plus économique pour combattre la pollution venant des automobiles mais, selon la compagnie, ce n'est pas encore prouvé.

Mobil Oil estime, pour sa part, que les automobilistes pourraient conserver l'essence à haut indice d'octane s'ils acceptaient de changer le catalyseur une fois l'an. Toutefois, s'ils optaient pour l'essence sans plomb, ils devraient s'accommoder d'un rendement inférieur de leur automobile.

La société pétrolière a apporté quelques précisions au sujet de cet appareil affirmant qu'il ne s'agissait que d'un outil expérimental qu'elle ne projette pas de fabriquer en série ou de vendre aux propriétaires de voitures neuves ou usagées.

Entre-temps, la société Chrysler a fait savoir que 93 p. 100 de ses voitures, modèle 1971, seront probablement dotées de moteurs pouvant utiliser l'essence régulière, avec ou sans plomb, comparativement à 70 p. 100 à l'heure actuelle.

General Motors a déjà annoncé que toutes ses voitures, modèle 1971, pourront utiliser l'essence régulière sans additif de plomb et Ford a déclaré que 90 p. 100 de ses véhicules auront cette capacité.

A Toronto, le ministre de l'Energie et des Richesses naturelles de l'Ontario, M. George Kerr, a révélé que sa province interdira l'emploi des essences avec additif de plomb sitôt que les essences sans plomb seront disponibles.

Il a ajouté que certaines recherches effectuées par des raffineries indiquent qu'il est possible de remplacer l'additif de plomb sans perte de puissance bien que ces recherches soient encore incomplètes.

Les Canadiens de Naissance

no 127 St-Boniface

Les joyaux du président

Lors de la réunion mensuelle des Canadiens de Naissance, le jeudi 12 mars, le président, M. Joseph Robert, a remis la médaille d'honneur appelée (les Joyaux du Président), au frère Alfred Perron, qui avait été président de l'Assemblée no 127 durant les années 1946-1947. Au nom de nos officiers et de nos membres réguliers, sincères félicitations au digne frère Alfred Perron.

Nos malades

Nous vous recommandons une fois de plus tous nos chers malades, à savoir: MM. Auguste Pichette, Paul Dubois, Arthur Dufault et Damien Pelland. Une visite à l'hôpital ou à domicile saura leur faire plaisir. Pour ceux qui désirent connaître l'adresse de nos malades à domicile, ou tout autre information à leur sujet, qu'ils s'adressent au bureau des Canadiens de Naissance, 230, boulevard Provencher.

Errata

Nous vous prions de ne pas oublier l'Initiation des Nouveaux Membres, qui aura lieu dans nos salles, le jeudi 9 avril, à 8 h du soir.

L'Historien

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Notre Grand Chevalier, frère Félix Pierson, est heureux d'annoncer l'évènement du printemps: la grande initiation conjointe, C'est pour dimanche prochain, 22 mars. Les Conseils de Ste-Anne, La Broquerie et Provencher (district no 2) s'uniront aux Conseils Goulet, Ile-des-Chênes et St-Boniface (district no 9) pour une grande initiation aux derniers degrés de la Chevalerie. Un imposant groupe de candidats feront leurs débuts en la circonstance.

Programme de la journée: messe à 9 h en la paroisse de Ste-Famille, rue Archibald, suivie au même endroit d'un déjeuner. Une équipe de premier ordre conférera les degrés majeurs au Club Traverse de la paroisse du Précieux-Sang à partir de 1 h de l'après-midi. Le tout sera clôturé par un banquet à 6 h en la salle de l'église Ste-Famille.

Pour des raisons bien connues des anciens membres, il est important que tous se rendent à l'heure exacte, telle qu'indiquée ci-dessus. La carte de voyage sera obligatoire en la circonstance.

Cordiale bienvenue à tous ces chers aspirants. Nous savons d'avance qu'ils donneront des preuves de leur valeur et nous souhaitons à tous la constance et la persévérance. Donc, à dimanche.

Bistouri

Ste-Famille

Partie de cartes

Le 5 avril, à 8 h 15 du soir, aura lieu, au Club Archwood près du terrain de golf, la dernière d'une série de parties de cartes au profit des jeunes.

Parents et amis, venez encourager les jeunes joueurs de hockey et les jeunes filles qui suivent des cours de couture et de peinture, tout en jouissant d'une belle soirée et en participant à une bonne oeuvre.

Un goûter sera servi.

Importantes découvertes archéologiques à Thèbes

ATHENES — D'importantes découvertes archéologiques ont été effectuées en fin-février dans la ville de Thèbes, en Béotie, au cours de travaux de construction dans le centre de la ville. Des ruines antiques datant de l'époque mycénienne (1600-1100 avant J.-C.) ont été mises à jour.

Selon les archéologues venus sur place, ces ruines doivent appartenir à un bâtiment très important, peut-être le palais de Thèbes. Des plaques de terre cuite avec des inscriptions en écriture linéaire ont été dégagées. La détermination exacte de leur date permettra de résoudre un grand problème de l'histoire grecque antique, celui de l'époque à laquelle la dynastie achéenne régna à Cnossos, en Crète. En effet, des plaques semblables à celles de Thèbes ont été découvertes à Cnossos. Au cas où les plaques de Thèbes datent d'avant 1200 avant J.-C. ceci constituera une preuve que les Achéens se sont installés en Crète avant la fin du 13e siècle avant J.-C. Ainsi sera renversée la théorie avancée récemment selon laquelle les Achéens avaient conquis la Crête ultérieurement.

Un avortement toutes les secondes

Trente millions d'avortements sont pratiqués chaque année dans le monde, soit un toutes les secondes ou un pour quatre naissances. Dix à quinze millions de ces interruptions de grossesse sont pratiqués dans les pays développés. Ce sont les chiffres avancés au cours d'une Conférence à Londres par l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population et cités par l'"Observer". De nombreux pays européens enregistrent plus d'avortements que de naissances, c'est-à-dire que plus de la moitié des grossesses sont interrompues. Ainsi, l'Autriche compterait 150 à 250 avortements pour 100 naissances, la Belgique 150 à 300, l'Allemagne de l'Ouest 100 à 300, la France 50 à 100, l'Italie 70 à 100 et la Grande-Bretagne seulement 10 à 20. (Doc. Cath., 15 oct. 69, p. 946)

Messe chrismale

Cette année, la Messe chrismale aura lieu le Jeudi saint 26 mars, à 10 h du matin, en la chapelle des Soeurs Oblates, 601, rue Aulneau, St-Boniface.

Sts-Martyrs-Canadiens

Réévaluation de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, le lundi 9 mars, n'a pas suivi son tracé habituel. L'exécutif a demandé une réévaluation des buts et des besoins du mouvement de la Ligue, à savoir ce que la femme s'attend de recevoir en 1970. Une discussion de groupe donna plusieurs réponses et suggestions. Il fut décidé qu'il n'y aura pas d'élection en avril, que l'exécutif restera tel quel et étudiera à fond les réponses émises.

Quelques résolutions furent approuvés par les membres et seront présentées au congrès diocésain à St-Norbert le 9 mai.

Les différentes confessions religieuses du Parc Windsor se sont réunies en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens le 2 mars pour la Journée universelle de prière. Mme Stella Halpin, du comité spirituel, fut la principale organisatrice de cette rencontre.

Une vente de pâtisserie fut aussi organisée, sous la direction de Mme Agnès Préfontaine, en vue d'aider les pays sous-développés.

Mme Louise Roy-Morin remercie la Ligue des paroisses de la cathédrale, du Précieux-Sang et des Sts-Martyrs-Canadiens pour leur aide apportée à la soupe aux pois du Festival du Voyageur.



La photo ci-dessus représente une fête de famille chez les Soeurs Grises, à la maison provinciale, 151, rue Despins, St-Boniface, Manitoba. Le décor souligne un anniversaire de naissance, le 84e de l'héroïne du jour, Soeur Jeanne Morand, veuve de M. Emile Cheyrion, décédé en mars 1912, et religieuse depuis 1932. Au centre de la table, on distingue un magnifique gâteau aux fruits, confectionné par Louise Tillett, petite-fille de Sr Jeanne Morand; au centre des 84 chandelles il y en a une spéciale, celle qui décorait le gâteau centenaire offert aux Soeurs Grises, au Jour de l'An, par les membres du Conseil de Ville de St-Boniface. Trois drapeaux se dressent sur la table: le drapeau américain, le drapeau centenaire du Manitoba et le drapeau canadien. On voit aussi dans la photo un des gendres de Sr Morand et ses trois filles, survivantes des huit enfants nés de l'union d'Emile Cheyrion et de Jeanne Morand. De gauche à droite, M. et Mme Herbert Tillett (Blanche), de Citrus Heights, Californie, Soeur Jeanne Morand, héroïne du jour, Mme Marie De Rosier, de Chicago, Illinois, et Mme Hélène Martin, de New York. Les trois filles de Sr Jeanne Morand se sont entendues et attendues pour arriver à St-Boniface assez tôt pour célébrer ensemble la fête de naissance de leur mère bien-aimée.

Billet du mercredi

Survol de l'Afrique centrale, pays de l'eau et du feu

D'aucuns prétendent, les Africains les premiers, que l'Afrique est le plus beau des cinq continents.

On va jusqu'à dire, et certains spécialistes essayent de le prouver, qu'elle fut le berceau de l'humanité et que le paradis terrestre s'y trouvait avec Adam et Eve, le serpent et le pommier, encore que la culture des pommes, sauf erreur, n'y ait jamais été avancée.

Mais peut-être que les pommes, au lendemain de la création, mûrissaient où elles ne viennent plus.

Malgré ses déserts, dont le Sahara et ce Kalahari où se refugièrent les **Bushmen** de l'extrême-sud, en des temps déjà anciens, l'immense continent en est un d'eau, de forêts et de plaines herbeuses, de volcans aussi, parmi lesquels les plus élevés et les plus menaçants de l'univers, toujours en puissance d'éruption.

Il est comme divisé vers l'est par une sorte de cassure ou fissure qui part du Nil et se traduit, en direction du sud, par une longue succession de lacs, quelques-uns immenses, qui s'appellent Rodolphe, Victoria et Albert, Edouard, Kivu, Tanganika, Mwero, Bangweolo, et beaucoup plus loin le Nyassa, pour ne nommer que les plus imposants et les mieux connus.

De vastes étendues sont désertiques, comme noté, ou sans beaucoup de relief, mais d'autres répondent aux conceptions les moins imaginables de la beauté.

• • •

C'est ce que rappelle et dit, dans un livre récent, un zoologue belge qui vécut pendant des années dans ce coin du Congo qui touche à l'Uganda et au Rwanda, et qui ne se console pas d'avoir quitté l'incomparable contrée devenue son champ d'action.

Il a nom Paul Pirlot et son livre s'intitule **Le Pays entre l'eau et le feu**, qu'il dédie comme suit à ses enfants: "A Marie-Antoinette, Jean-Paul et Brigitte qui, un jour, se pencheront sur mon passé pour y retrouver les chaudes images de leur enfance africaine". (1)

Précédé d'une préface de Léopold Sédar Senghor, président de la république du Sénégal, l'ouvrage est comme un hymne à l'Afrique centrale, qu'il voit avec les ravissements conjugués du naturaliste et du poète.

L'eau et le feu sont deux aspects de son pays d'adoption qui le frappèrent, non à l'exclusion des autres, mais presque.

Le charme unique et l'attirance de l'onde, il les découvrit au lac Kivu aux îles éparpillées, parfois habitées, dont l'eau va s'écoulant vers le sud, pour cascader vers l'abime du Tanganika.

Le feu, c'est celui des volcans actifs, nombreux dans la région et souvent en colère, qui s'entourent de chemins de lave se déroulant sur des milles, et qu'il faut craindre à longueur d'année, à longueur de vie, leur caprice étant aussi imprévisible que dangereux.

Nommons en passant, sans les situer de façon précise, les jumeaux Mikeno et Karisimbi, un peu à droite du Nyiragongo, lequel se trouve dans les limites du fameux parc Albert; le Mihaga qui est comme son rejeton, puis le Nyamuragira, dont les indigènes parlent avec crainte et respect.

Pirlot était fasciné par les volcans et il rêve, cinq années durant, d'escalader l'un d'eux jusqu'au cratère.

En 1952, il survole un matin celui du Nyiragongo, mais c'est en plein soleil et il a l'impression de contempler une vaste et sale cuvette de boue brune.

Un cratère doit être vu de nuit, avec ses lueurs et ses flammes, son grondement, et l'auteur eut cette chance unique de grimper au flanc du redoutable volcan déjà aperçu de jour, et réussissant, à plus de 3,000 mètre,s à se hisser jusqu'au bord de l'abime de feu, tandis, écrit-il, qu'un brusque souffle chaud lui balayait le front.

Sa description continue, autour et alentour, qui révèle ce que peut être l'approche d'un volcan non éteint, lequel projettera peut-être à l'extérieur, l'instant d'après, la masse noire et visqueuse de sa lave brûlante, soufrée, mortelle.

L'Illettré

(1) Librairie Beauchemin Limitée, Montréal.

Transcona

Repas Carême de partage

La Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption lance une invitation à tous de venir partager un bol de riz "Carême de Partage 70", le vendredi 27 mars, au Centre paroissial, vers les 4 heures, immédiatement après l'office religieux du Vendredi saint. Les aumônes recueillies iront aux missions du Brésil et à l'organisation Développement et Paix. Mmes Marcel St-Hilaire et Charles Bourgeois sont en charge du repas.

Rencontre éducation chrétienne

Le jeudi 19 mars, à 8 h du soir, aura lieu la dernière rencontre d'une série sur le renouveau chrétien pour adultes. L'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de l'A.C., en est le conférencier. La L.F.C. remercie les trente personnes qui ont assisté à ces cours depuis le 11 janvier.

Réunion de la L.F.C.

La prochaine réunion locale de la L.F.C. aura lieu le 8 avril, à 8 h du soir. Cette réunion sera suivie de la réunion annuelle de la section et de l'élection d'un nouvel exécutif. Que chacun des membres se fasse un devoir de venir à cette réunion importante.

Décès

En Saskatchewan

WILLOW BUNCH —

M. Joseph Beausoleil

M. Joseph Beausoleil, autrefois de Willow Bunch, est décédé le 8 mars à Prince George, C.-B., à l'âge de 64 ans. Il était le frère de Mme Léopold Sylvestre (Berthe), de Willow Bunch, de Simon et Adrien, de Moose Jaw, d'Alphonse, Roméo et Laurent, de Montréal.

Mme L. Sylvestre et son fils, Robert, MM. Simon, Adrien et Roméo Beausoleil ont assisté aux funérailles de leur frère.

• • •

ST-LOUIS —

Soeur St-Antonin

Soeur St-Antonin, Fille de la Providence, est décédée à Prud'homme le lundi 2 mars. Née à Pleudihen, France en 1881, elle vint au Canada en 1904 et se dévoua au service de l'orphelinat de Prince-Albert jusqu'en 1906. De là elle vint à St-Louis où elle enseigna le français et le catéchisme et fut directrice du pensionnat pendant plusieurs années. Elle fut supérieure à St-Louis, Victoire, St-Luc et Montréal et fut conseillère provinciale pendant de nombreuses années. Sr St-Antonin passa 48 ans à St-Louis. Pendant plusieurs années elle souffrit d'une surditée très pénible et passa ses derniers mois à Prud'homme.

La défunte laisse dans le deuil une soeur, Mme Célestin Hulot, et plusieurs nièces, qui demeurent à Solidor dans L'Ile-et-Vilaine, France.

Des prières furent récitées en l'église de St-Louis le mardi 3 mars. Une messe de Requiem fut concélébrée le 4 mars par l'abbé P. Pelletier, les Pères G. Pouliot, L. Ricard et L. Laberge. Mgr Laurent Morin, Mgr LeBlanc et le Père Rivard prenaient place au sanctuaire.

Les porteurs étaient MM. Emmanuel Daniel, Fred Boucher, Pierre Boyer, Joseph Cochet, Alexis Cousin et Joseph Magnin.

On remarquait aux funérailles un grand nombre des anciens élèves de Sr St-Antonin et une foule nombreuse.

GRAVELBOURG —

Mme F. Pinsonneault

Le dimanche 22 février, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, est décédée, après une longue maladie Mme Florence Pinsonneault (née Coulombe), âgée de 74 ans.

Elle laisse dans le deuil quatre filles, Mme Armand Leclaire (Simone), de Lethbridge, Mmes Alice Walton et Gérard Bourgeois (Thérèse), de Gravelbourg, et Mme Dave Rinell (Annette), de Honolulu, Hawaii, et plusieurs petits-enfants.

Née à Ste-Angèle, P.Q., Mme Pinsonneault était venue avec ses parents à Fannystelle, Man. En 1917 elle se mariait à M. Hector Pinsonneault, qui l'a précédée dans la tombe il y a quelques années.

Les funérailles ont eu lieu le mercredi 25 février en la cathédrale de Gravelbourg. L'abbé F. Ducharme officiait, assisté des abbés R. Carignan et J.-B. Pouliot, et du Père F. Turgeon, O.M.I. Les porteurs étaient les petits-fils de la défunte, MM. Guy, Paul et Claude Pinsonneault, André Leclaire, Denis Bourgeois et Alain Walton.

Mme Jeannine Lizée

Le lundi 2 mars, à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, est décédée Mme Raymond Lizée (née Jeannine Fournier), âgée de 36 ans, après une longue maladie.

Elle laisse dans le deuil, outre son mari, deux filles, Jocelyne et Francine; ses parents, M. et Mme Antonio Fournier, de New Westminster, C.-B.; trois soeurs, Mme Fernand Guy (Aline), de Victoria, C.-B., Mme Duncan MacInnes (Laurianne), de San Francisco, Cal., et Henriette, de New Westminster, C.-B.; deux frères, Aimé, de Ferland, et Antonio, de Montréal.

Après ses études à Ferland et au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, Mme Fournier fut employée au poste de radio française à Gravelbourg.

Les funérailles eurent lieu le 4 mars en la cathédrale de Gravelbourg, présidées par l'abbé F. Ducharme, assisté des abbés Adrien Chabot, Roger Ducharme et R. Carignan et du Père Albert Fournier, O.M.I. Les porteurs honoraires furent MM. Edmond et Robert Chabot, Fernand Morin, Marcel Moor, Aimé Arguin et Denis L'Heureux; les porteurs actifs, MM. Roger et Maurice Fournier, Roland et Emile Lagassé, Roméo Morin et Bernard Podevin.

Naissance

STE-AMELIE —

Une fille, Bonnie, est née à M. et Mme Maurice Soucy, de Williams Lake, C.-B., le 1er mars.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Certaines questions reviennent souvent sur le tapis. "Quel est le but des Chevaliers de Colomb?" "Qu'est-ce que nous accomplissons comme organisation, comme Conseil?"

Autrefois le but était l'aide à la veuve et à l'orphelin. Maintenant, le gouvernement s'en charge.

Annuellement, nous avons la vente des pains pour venir en aide aux missions. Présentement, nous ramassons les vieux journaux. Plusieurs compagnies les achètent pour empaqueter la vaisselle et tout autre objet fragile. Le profit de cette vente est donné au Département St-Amant pour aide aux enfants retardés. De plus, nous accordons des dons à ceux qui nous en font la demande pour une cause valable.

Depuis quelque temps, le comité fait une enquête discrète auprès des chevaliers et non-chevaliers pour savoir les idées au sujet de la Chevalerie. Voici quelques réponses. "L'on m'a toujours dit que c'était une bonne chose". "Mon père était chevalier, je le suis devenu pour lui faire plaisir". "Je n'assiste pas aux réunions parce que je suis trop fatigué après une journée d'ouvrage".

Si quelqu'un a des commentaires à ce sujet, qu'il les fasse parvenir à l'adresse suivante: Comité de publicité, Case postale 102, St-Boniface 6, Man.

Après-Tout



La chronique religieuse
par
Guy de Bretagne, O.M.I.

Epoque de transition: pastorale de transition

Le bonhomme Lafontaine depuis longtemps nous a appris qu'il est impossible de plaire à tout le monde. Sa fable du "Meunier, son fils et l'âne" peut très bien s'appliquer à ce qui se passe sous nos yeux dans l'Eglise depuis le Concile. M. Fernand Dumont, dans "Relations" (déc. 69), nous trace un résumé de la situation depuis dix ans: la hiérarchie s'est retirée dans le silence. L'anticléricalisme décontenancé se voit obligé de chercher de nouveaux sujets de contestation. Bien des fidèles et des prêtres se trouvent désemparés devant les murmures de ceux qui trouvent que tout change et de ceux qui claquent les portes en disant que rien ne bouge. Dans le silence eux aussi se posent bien des questions.

Pourtant il n'y a pas là un grand mystère: l'Eglise est comme une grande famille. Les parents ont devant eux des enfants de différents âges. Avec les bébés on fait du dressage. Après, on procède à l'éducation. On finit par l'auto-éducation. La période médiane est une période de transition, car l'éducation est l'art d'apprendre aux enfants à savoir se servir de leur liberté d'une façon humaine et chrétienne, à la lumière de la raison et de la foi. La période cruciale est celle de l'adolescence et de la jeunesse. Après on continue à respecter l'autorité des parents, mais celle-ci ne s'exerce plus de la même façon.

Toute comparaison fait défaut, mais si on applique celle-ci à l'Eglise, elle nous aide à comprendre pourquoi la hiérarchie donne rarement des directives officielles. Elle se fait patiente pour que laïcat et clergé, tous nous apprenions à vivre un nouveau style de vie chrétienne pour adulte, chacun avec ses responsabilités. Epoque de patience, de tâtonnements, d'erreurs et de succès partiels. A chacun de prouver à lui-même où il en est. Les traditionalistes qui murmurent et les progressistes qui foutent tout en l'air prouvent combien peu adultes ils sont puisqu'ils agissent tous avec la même insécurité que des adolescents prolonges ou incursables. A chacun de se juger soi-même au lieu de blâmer "les autres" ou d'accepter sans discernement toutes les revendications des plus saugrenues dont on nous accable sans mesure. Comme les parents qui passent à travers cette phase de transition de leurs grands adolescents, gardons la patience et beaucoup de sympathie et rappelons-leur à l'occasion la "Quatrième Règle" de la "US Navy" qui, dit-on, fait garder le sens des proportions et évite de tourner en tragédie des tempêtes dans un verre d'eau: "Never take yourself too seriously".

Les conférences de M. Marcel Clément

Au Centre Culturel de St-Boniface, on a eu le bonheur d'entendre, les 13 et 14 mars, un chrétien convaincu nous parler avec art et courage de l'Eglise et de la contestation actuelle. Avec beaucoup de nuances, l'orateur a très bien fait le point, évitant tout extrémisme. Il voit, dans le climat de contestation au sein de l'Eglise, le reflet d'une crise de civilisation. Il montre comment elle se traduit dans différents secteurs de la vie de l'Eglise. Le tout s'achève sur une idée centrale: l'Espérance en face de l'Eglise qui se veut fidèle à sa mission sous la courageuse direction de Paul VI. Tout passera, sauf les paroles du Christ. Il est réconfortant de voir nos laïcs en appeler au témoignage d'un journaliste bien connu. Soyons fiers et encourageons ces initiatives constructives. Elles répondent aux directives conciliaires sur un apostolat compris de façon très large.

"Cet apostolat regarde absolument tous les fidèles", car "tous ont reçu mission". "L'oeuvre de la rédemption du Christ concerne essentiellement le salut des hommes et aussi le renouvellement de tout l'ordre temporel" "en le pénétrant d'esprit évangélique". Faisons-le, au mieux de nos talents, dans la vérité qui sait dialoguer et dans la charité qui respecte les personnes. "La vérité sans charité, durcit — La charité sans vérité pourrit", comme nous le disait si bien, en une formule lapidaire, notre conférencier.

Lettre pastorale des évêques du Manitoba sur l'éducation chrétienne et les écoles catholiques

Cette lettre, signée par nos évêques le 30 novembre 1969, mais rendue publique la semaine dernière, place tous les catholiques en face du "problème angoissant", de leur remise en question de l'éducation chrétienne et des écoles catholiques dans le monde d'aujourd'hui. En se basant sur les orientations de Vatican II, les évêques nous interpellent tous.

La première partie rappelle aux parents la tâche que Dieu leur confie à l'égard de leurs enfants, ce rôle irremplaçable d'un vrai foyer chrétien que l'école catholique prolonge en leur nom et place.

La deuxième partie demande aux pasteurs de tout mettre en oeuvre pour que tous les enfants catholiques reçoivent une éducation chrétienne en conjuguant les efforts des paroisses avec ceux des familles et des écoles catholiques là où elles existent ou, en leur absence, par l'ensemble d'organismes adéquats. Le prêtre sera l'animateur de toute l'équipe et à tous les niveaux: familial, scolaire, paroissial, catéchétique, liturgique, "collégialement" avec le presbyterium, le laïcat, les enseignants, les religieux et religieuses. Cette co-responsabilité s'achèvera précisément en "communautés chrétiennes" où chacun participe à une oeuvre commune magnifique en s'aidant les uns les autres.

La troisième partie s'adresse aux instituteurs catholiques dont on loue l'abnégation, le courage devant une tâche vraiment gigantesque le dévouement sans limites.

Une dernière partie s'adresse à tous les catholiques. Personne ne peut se désintéresser de cette question, car nous sommes tous solidaires et tous doivent s'en préoccuper d'une façon ou d'une autre, selon ses possibilités d'ordre intellectuel, social, civique, spirituel ou financier.

Institut collégial St-Claude

Cieux nouveaux, terre nouvelle

La troisième semaine du carême a toujours été consacrée à la joie par l'Eglise. Je serais porté à dire qu'il fut un temps où cette joie était limitée à voir des ornements roses à l'église le dimanche, et encore à la grand-messe seulement. Le comité de liturgie de St-Claude a voulu concrétiser cette joie et la faire partager à d'autres. C'est pourquoi ils ont organisé une soirée liturgique en compagnie de leurs parents au tout début de la semaine, c'est-à-dire le lundi 9 mars.

Soirée certes mémorable pour les deux groupes qui, après quelques instants n'en faisaient plus qu'un. Parents et étudiants ont participé aux mêmes jeux, aux mêmes danses, aux mêmes discussions bibliques, à la même messe et oserais-je dire avec les mêmes sentiments de joie, de détente, d'amitié, remplis de jeunesse, oubliant pour un soir les années accumulées pour vivre au même diapason. C'est sûrement la raison pour laquelle tout ce monde s'entendait si bien.

Au nom des jeunes du comité de liturgie, il me fait plaisir de remercier les parents qui sont venus, laissant leurs occupations d'adultes pour un soir, partager les problèmes, les plaisirs, les joies de leurs enfants autour de la table du Seigneur. Et si cette façon d'agir se répandait partout sur la terre, il n'y aurait plus de place pour les mésententes, les discordes, les haines et les guerres et nous verrions établis solidement ces cieux nouveaux et cette terre nouvelle promise à tous pour le jour où nous les désirerions vraiment.

Ces réunions intéressantes où le bonheur coule à flot ne pourront jamais créer d'envieux car personne ne peut même en avoir une idée tant qu'il n'y a pas goûté et le jour où il y a goûté, sa vie est changée et il ne peut plus s'en passer. Il ne reste qu'un regret, c'est de ne pas voir tout le monde jouir des mêmes avantages. Enfin, une consolation demeure, le cercle des initiés grandit de jour en jour et j'ai la ferme conviction que cette joie, saine et pure, doit être contagieuse.

Bravo pour les camps de liturgie qui ont préparé ce renouveau.

Le prochain Mosaïque

Devant la somme de travail qu'ont à accomplir les étudiants de 12e année, ceux de 11e ont offert leurs services pour rédiger le prochain journal de l'Institut Collégial. Une telle générosité est louable et le comité actuel de la rédaction remercie l'équipe bénévole qui le remplacera dans la prochaine édition et lui souhaite tout le succès possible tout en voulant bien les mettre au courant des techniques nécessaires à cette réussite.

Réunion de liturgie

Les animateurs du prochain camp de liturgie se sont réunis à St-Boniface avec les grands responsables samedi dernier. Pauline Hince, de l'Institut Collégial St-Claude, et Rémi Smith, de St-Boniface, auront la responsabilité de ce camp de jeunes. Le dynamisme de ces deux étudiants n'est pas à démontrer. Pauline a aussi été choisie à cette réunion pour représenter l'ouest au camp de Pâques qui se tiendra dans la province de Québec. Félicitations, Pauline.

Réunion de France-Canada

Ce même samedi, 14 mars, voyait se tenir la première réunion des voyageurs en France de l'été prochain. De l'Institut collégial St-Claude, cinq étudiants sont au nombre des candidats. Ce sont Aline Goulet, Rachelle Chappellaz, Marilyn Martin, Denise Dupasquier et Gisèle Dheilly.

On y a étudié les points techniques du voyage comme les passeports, la vaccination, le système monétaire français. On a examiné des rapports de l'an dernier et regardé les diapositives prises lors du dernier voyage.

Une prochaine réunion après Pâques fera rencontrer les voyageurs de cette année avec ceux de l'an dernier. Il est certain que ce contact sera des plus utiles puisque les pionniers pourront raconter de vive voix leurs expériences aux nouveaux pour leur faciliter les choses et leur éviter certains désagréments.

Nos remerciements aux autorités du Centre culturel pour avoir mis un de leurs locaux à la disposition de ces jeunes qui venaient d'un peu partout dans la province: Laurier, St-Eustache, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Malo, St-Pierre, St-Boniface, St-Claude et Haywood.

On se sent chez-nous au Centre culturel.

Aimé-Onil Dépôt

Lorette

L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques a tenu sa réunion mensuelle, le jeudi 12 mars, à la salle paroissiale. On a communiqué, à cette occasion, plusieurs lettres de remerciement pour les services rendus lors de funérailles et pour les visites des malades.

La présidente donna un rapport de l'assemblée diocésaine tenue à St-Adolphe mentionnant que les formules annuelles des rapports de toutes les sections doivent être adressées à Mme Rosa Therrien pour le 31 mars. Chaque section doit également préparer une résolution pour le congrès annuel du 9 mai.

Il fut décidé par le comité spirituel qu'un repas de la faim aura lieu à la salle paroissiale après les messes de 10 h 30 et midi, le dimanche 22 mars. Ce genre de repas veut faire comprendre ce que souffrent ceux qui ne mangent pas à leur faim. Les recettes seront remises au comité "Développement et Paix". Un invité spécial adressera la parole à cette occasion.

La L.F.C. de Lorette prépare un thé-tombola printanier pour le dimanche 5 avril.

La première communion des enfants aura lieu à la messe de 10 h 30, le jour de Pâques.

Le carnaval

Le succès du carnaval des 6 et 7 mars a été des plus satisfaisants. Il y eut une participation enthousiaste de la part de la population locale. Mlle Mae Hamel a été couronnée reine par le ministre de la Santé et du Bien-être social, M. René Toupin. Mlles Rachel Landry et Marie Leclerc furent élues première et deuxième princesses. Ces jeunes étudiantes s'étaient dévouées de façon exceptionnelle pour le succès de l'entreprise.



Ci-dessus, la chorale des élèves de 5e année de l'école Provencher de St-Boniface qui a remporté la deuxième place dans la classe 179, lors du Festival de musique la semaine dernière. Dix écoles se faisaient la concurrence dans cette catégorie. Ci-dessous, l'autre "ensemble instrumental" de l'école Provencher qui se plaça au deuxième rang dans la classe 345.



Dans la Division scolaire de la Rivière-Seine

(Suite de la première page)

taine de Winnipeg", a déclaré le Dr Doyle.

Quant au programme de formation bilingue poursuivi par la Division, "certains (dont le Conseil de la municipalité rurale de Ste-Anne) nous critiquent d'avoir trop de français, d'autres, de ne pas en avoir assez!", a remarqué le Dr Doyle. "Il est temps que nous donnions l'exemple du bilinguisme... sinon, le Canada est fini!", a-t-il dit.

Selon l'ancien président de la Division de la Seine, la plupart des critiques négatives sont venues de gens qui ne cherchent qu'à voir ce qui est mal, qui refusent de se renseigner et de dialoguer, qui ne s'inspirent que de "l'esprit de clocher" le plus étroit. "Nous sommes la cause de nos problèmes, a-t-il dit. Il est grand temps que nous nous rencontrions et nous nous parlions".

Les changements sociaux affectent l'éducation

Esquissant, pour sa part, la complexité des systèmes d'éducation de nos jours, M. Georges Guilbault, surintendant de la Division, a fait voir comment la pédagogie actuelle était orientée sur l'enfant. "Les changements qui se produisent dans les écoles, a-t-il dit, sont nécessités par les changements sociaux. L'école doit préparer les enfants à une société en évolution".

M. Guilbault a suggéré qu'il y ait des réunions d'information où, chaque mois, les parents pourront se renseigner sur ce qui se passe à l'école.

Le Frère Fernand Marion, adjoint de M. Guilbault et directeur du programme de français, a expliqué, en français puis en anglais, comment se répartissaient les cours de français et en français dans la Division.

Sur 4,200 élèves dans la Division de la Seine, 3,200 (soit 77%) sont francophones et 1,000 (23%) anglophones. Cependant, de ce groupe d'étudiants francophones, 60% seulement sont inscrits au cours de français, les autres (du cours préparatoire aux métiers pour la plupart) prennent French à cause de sa facilité.

Parmi les difficultés majeures pour un meilleur programme de formation française, le F. Marion a signalé la pauvreté du matériel didactique, la présence de quelques élèves anglophones dans les classes à majorité francophone, l'apathie générale de la population.

Sur le plan financier, la Division scolaire a des dettes mais non pas exorbitantes, étant donné les circonstances. Le secrétaire-trésorier, M. Roger Smith, a cité un cas où, lors de la fusion des commissions locales en une grande unité, un secrétaire-trésorier local opposé à un tel projet s'est empressé, avant de transférer les registres, de dépenser plusieurs milliers de dollars en équipement scolaire pour détruire ensuite toutes les factures! Ce n'est qu'environ un an plus tard, que l'administration centrale apprit qu'elle avait des comptes à payer pour une commission locale qui avait cessé d'exister!

Dans la période de questions qui suivit les exposés, il apparut très nettement, du moins du côté de certains anglophones, que plusieurs critiques n'étaient fondées que sur des rumeurs, de l'émotivité et des conflits de personnalité.

Cette attitude devait se manifester à nouveau, quelques jours après, sous forme de reportage tendancieux dans le "Carillon News" de Steinbach. A la suite d'une intervention spéciale des dirigeants de la Division de la Seine, la rédaction de l'hebdomadaire de Steinbach acceptait de corriger les fausses impressions créées par le journaliste Peter Dyck.

La loi scolaire sera demandée...

(Suite de la troisième page)

- une intégration des services hospitaliers et médicaux et une meilleure coordination des services de bien-être; l'établissement de centres sanitaires et sociaux en diverses localités;
- des changements dans la loi relative à l'assurance-automobile;
- de nouvelles structures juridiques afin de permettre aux Caisses populaires et aux "Credit Unions" de progresser.

Le gouvernement prévoit aussi pouvoir accorder plus de fonds aux activités artistiques et aux événements historiques. Il approuvera en outre l'installation de 18,000 nouveaux services téléphoniques permettant ainsi aux Manitobains de faire 17,000,000 d'appels interurbains!

Les lois régissant la conservation des eaux et des richesses naturelles feront l'objet de révisions considérables.

Il en sera de même des lois et règlements électoraux, de la loi sur la compensation aux accidents de travail et de la loi relative au coroner.

Selon les observateurs, ce programme législatif que vient de se donner le gouvernement néo-démocrate de M. Edward Schreyer comporterait en tout pas moins de 130 projets de lois à étudier et à ratifier au cours des trois prochains mois.

La délinquance juvénile

(Suite de la première page)

année, elles se tiennent cinq fois par mois, souvent avec un ordre du jour très chargé. Les remarques du magistrat Trudel, jeudi dernier, vinrent à la fin d'une session de plus de deux heures qui vit comparaître un nombre imposant d'adolescents trouvés coupables de vols avec infraction, d'usage illicite de boissons enivrantes, ou même d'obstruction en l'endroit d'un policier.

Le magistrat Trudel a exhorté la population adulte de la région à apprendre à dialoguer avec la jeunesse, à l'aider à canaliser ses énergies dans des activités valables.

Livres reçus à la Rédaction

COLLECTION "BIBLIOTHEQUE CANADIENNE-FRANCAISE"
CENT CHANSONS
par Félix Leclerc

Le texte de ces chansons de Leclerc est précédé d'une interview par Jean Dufour et suivi d'une étude par Marie-José Chauvin. Ce petit livre, format livre de poche, qui parait dans la collection "Bibliothèque canadienne-française" ouvre de nouveaux horizons sur une oeuvre poétique dont on n'a pas fini de dire les qualités et la permanence. Madame Marie-José Chauvin n'hésite pas à considérer Leclerc comme l'un des grands auteurs compositeurs de chansons de notre siècle. "La preuve en est que, comme pour un Trenet, un Brassens, un Brel, un Béart, une Barbara aussi, la plupart de ses chansons appellent immédiatement son nom. Elles sont marquées au coin de sa personnalité, par leur allure poétique et musicale". Dans son étude sur les chansons de Leclerc Madame Chauvin s'applique à étudier la substance des mélodies que nous connaissons bien et à en révéler le langage, le style et le rythme. Une table chronologique des chansons termine ce petit livre qui se situe avec avantage parmi toutes les autres études publiées jusqu'ici sur notre chansonnier pionnier, celui qui a ouvert la voie à Vigneault, Dor, Ferland, et tant d'autres.

En vente dans toutes les librairies et à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal 129, Qué., Canada. $1.50.

• • •

RANDOM RHAPSODIES AND RIBALD RHYMES
par Edgar James Thomas

Publiée en octobre 1969, chez Peguis Publishers de Winnipeg, cette collection de poèmes (dont certains sont traduits du français et de l'allemand) est l'oeuvre d'un octogénaire de Winnipeg qui a voulu faire sa part à l'occasion du centenaire du Manitoba.

Avocat à sa retraite, Edgar James Thomas vit au Manitoba depuis l'âge de 3 ans. Il a commencé à écrire des poèmes pendant la Première Guerre mondiale, alors qu'il servait en France. Son premier poème, "Sleep Noble Dead", fut publié dans la Winnipeg Free Press en 1919. M. Thomas reste attaché aux normes classiques de la versification anglaise. Il n'approuve pas le vers libre. Selon lui, le manque de structure régulière rend pratiquement impossible la mémorisation d'un poème en style libre.

Edgar Thomas est bien connu à St-Boniface. Il y fut procureur de la Couronne de 1924 à juillet 1966. Il est connu pour son sens de l'humour. Il ne se prend pas au sérieux et aime s'amuser même avec son lecteur comme en fait preuve cette note à la page 1:

Reader, when barging through this list
Of literary jazz
Perchance, what the "comme cis" have missed
You'll find in the "comme ças"
And if in both too great a lack
Dammit, demand your money back!

• • •

COLLECTIONS "ECRIVAINS CANADIENS D'AUJOURD'HUI"
RINGUET
par Jean Panneton

Le professeur Jean Panneton, neveu de Ringuet, rédige cette introduction à l'oeuvre de l'auteur de Trente Arpents. Le succès de ce roman paysan a quelque peu éclipsé les autres oeuvres de Ringuet. En toute justice il était temps de montrer que ce chef-d'oeuvre s'explique par un ensemble d'oeuvres, par certains aspects, non moins valables.

Jean Panneton, on le comprend, a eu l'avantage d'utiliser les archives familiales et surtout les papiers personnels de son oncle. Il eut le privilège émouvant de parcourir les quelques deux mille pages du journal intime de Philippe Panneton, d'en lire les poèmes de jeunesse, les pièces de théâtre et autres inédits. Son étude s'alimente donc aux sources les plus hautes. Elle ne se présente pas comme une biographie mais l'on sent par quelques allusions que la présentation de l'oeuvre s'appuie en partie sur une solide connaissance de l'homme.

Publié dans la collection "Ecrivains canadiens d'aujourd'hui" l'ouvrage de Jean Panneton sur Ringuet, largement illustré, contient aussi des textes, une chronologie, des jugements critiques et une bibliographie extensive. Il rendra service aux professeurs et aux étudiants puisque la littérature canadienne-française est maintenant à l'honneur dans les C.E.G.E.P. et les Universités.

En vente dans toutes les librairies et à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal 129, Qué., Canada. $2.50.







25e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Sainte-Amélie

STE-AMELIE — La 25e assemblée annuelle de la Caisse populaire eut lieu le vendredi 20 février, avec 35 sociétaires présents. Cette assemblée fut dirigée par Mme Hélène Vandepoele, présidente.

Tel que proposé par le bureau de direction, un boni de 5% sur les parts sociales, pour l'année écoulée, fut accepté par les sociétaires.

Les élections donnèrent les résultats suivants: M. Paul Martin, élu au bureau de direction; M. Alois Stomp, réélu pour 3 ans au comité de crédit, et M. Gérard Verhaeghe, réélu au comité de surveillance.

Le rapport de la Caisse scolaire fut donné par la présidente, Thérèse Moriaux.

Le prix d'entrée fut gagné par Simone Gagnon.

M. Gustave Verhaeghe, gérant, fit connaître les changements apportés aux règlements de la Caisse populaire et parla des devoirs de l'emprunteur.

Réunion de la C.W.L.

La réunion de la C.W.L. eut lieu le mercredi 4 mars au presbytère. Il fut décidé que la vente d'articles usagés aurait lieu le 17 avril, à 8 h du soir, au sous-sol de l'église. Sr Berthe O'Reilly et Mme Gérard Verhaeghe ont accepté de faire la perception pour la Croix-Rouge. Un thé de recrutement sera servi le 26 avril. Des explications furent données au sujet de la Semaine sainte.

Journée de prières

La Journée mondiale de prières eut lieu à Ste-Rose le vendredi 6 mars. Mme Rosaire Gagnon, organisatrice, donna un discours de circonstance sur "Le courage". Les dames suivantes firent les lectures: Mmes Fred Pinette, de Ste-Amélie, Malcolm, d'Ebb and Flow, Proulx, de Ste-Rose, Mason, de Makinak, Paul Maguet, Hanna et René Maillard. Mmes Doreen Brown et H. Gushalud exécutèrent un duo. Sr Berthe O'Reilly et Mme Gérard Verhaeghe recueillirent les offrandes qui serviront à différents projets.

La Broquerie gagne la série éliminatoire de hockey

LA BROQUERIE — La troisième partie, jouée contre les Voyageurs de St-Boniface, le mercredi 4 mars à l'aréna Bertrand, se termina par un pointage de 11 à 8 en faveur des Habitants.

Les Habitants de La Broquerie rencontrèrent les As de Ste-Anne en finale. Les As gagnèrent la première partie au compte de 6 à 2. La partie s'est déroulée à Ste-Anne le samedi 7 mars. La deuxième partie s'est jouée à La Broquerie le dimanche 8 mars devant une foule enthousiaste. Cette fois, les Habitants de La Broquerie sont sortis victorieux au compte de 4 à 1.

La troisième rencontre eut lieu à Ste-Anne le mardi 10 mars et se termina au compte de 5 à 3 pour La Broquerie. La quatrième partie, à La Broquerie le 13 mars, favorisa Ste-Anne avec une victoire de 6 à 4. A Ste-Anne, le dimanche 15 mars, La Broquerie triomphait à nouveau au compte de 7 à 5.

La Broquerie mène par 3 parties à 2 dans la série 4 de 7.




Gagnantes au Festival de musique

Marguerite et Thérèse Aquin, filles de M. et Mme Lionel Aquin, de St-Charles, se sont placées premières dans les classes de Quick Study au Festival de musique du Manitoba qui s'est tenu à Winnipeg les deux premières semaines de mars. Marguerite l'emporte dans la classe junior et sixième division, et Thérèse dans les quatrième et cinquième divisions. Chacune s'est méritée la note 88%. De plus, Marguerite est arrivée troisième dans trois classes de la division junior.

Claudette Caron, également de St-Charles, qui était inscrite en cinq classes de piano de la division intermédiaire et en violon dans la quatrième division, est arrivée deuxième dans chacune de ces six classes. Claudette apprend le violon depuis un peu moins de deux ans.

D'autres élèves du département de musique de l'Académie de St-Charles s'étaient inscrites au Festival: Yvonne Caron, qui était la seule inscrite dans la classe groupe de trois morceaux de concert; Richmond, Denyse, Paulette et Diane LaFlèche, Anna-Marie Caron, Guylaine Bezely, Gisèle Aquin, Joanne Arnal, Lise et Gisèle Gauvreau. La directrice du département de musique de St-Charles est Soeur Alice Arnal, M.O.

De nombreux sportifs participent aux courses de motos-neige

AUBIGNY — Le dimanche après-midi 8 mars, de nombreux sportifs, non seulement de la paroisse mais de tous les coins du sud du Manitoba, se réunirent, soit pour participer aux courses de motos-neige soit pour y assister comme spectateurs. Le froid étant intense, il faisait bon entrer se réchauffer dans la salle Normandin et y déguster un bon café accompagné de chiens chauds ou de sandwiches que les dames de la paroisse avaient préparés.

Les enfants eurent l'occasion de faire des tours en "sleigh" grâce à l'amabilité de M. James Ritchot.

Vers 5 heures, la foule se réunit à l'intérieur de la salle pour la distribution de trophées offerts par le Comité du Centenaire. M. Marcel Caron, conseiller, présenta à chaque gagnant le prix qu'il avait mérité.

Voici la liste des gagnants: Classe A, 1er prix, Ken Hildebrand, Aubigny; 2e, Armand Berthelette, St-Boniface; 3e, André Ritchot, Aubigny; Classe B, 1er prix, John Kostal, Aubigny; 2e, Ronald Saurette, Aubigny; 3e, Gilbert Carrière, Otterburne; Classe C, 1er prix, Lloyd Masse, Starbuck; 2e, G. Fender, St-Vital; 3e, Richard Wilford, Winnipeg; Classe "Powder Puff", 1er prix, H. Enns, Niverville; 2e, Yvette Carrière, Otterburne; 3e, Marylin Fender, St-Vital; Classe des 18 ans ou moins, 1er prix, J. K. Enns, Niverville; 2e, Maurice Carrière, Otterburne.

Partie de cartes

L'enthousiasme de l'après-midi se continua durant la soirée par une partie de cartes et un bingo. L'organisation de cette soirée, ayant été confié à l'habile direction de Mme Dieudonné Lévesque, réussit à merveille.

Les gagnants au whist furent Mmes Félicien Bouchard et Onésime Clément, MM. Don Slock et Tom Liddle; au cinq cents, Mme Cécile Saurette et Maurice Saurette, Mlle Madeleine Ritchot et Arthur Ritchot. Les prix du bingo allèrent à Mmes John Ouimet (3), Florent Chartier, Ovide Robert, Jos. Sorin, Louis Chartier et Emilien Chartier, Mlle Henriette Ritchot, MM. Claude Robert, René Vermette, Edouard Robert et Louis Chartier. Aux dés, les chanceux furent Mme Léo Chartier et M. Marcel Caron.

Des plaques, don de la poterie "Design Casting", ont été gagnées par Mme Ovide Robert et M. Roger Richard. Il y eut ensuite encan, dirigé par MM. Marcel Caron et P. Bouchard.

Le Comité du Centenaire désire remercier les paroissiens et les amis d'Aubigny qui ont si bien collaboré à faire de la journée du 8 mars un succès.

Dunrea

Caisse populaire

Le lundi soir 2 mars avait lieu, à la salle paroissiale, l'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Dunrea. La température étant plutôt maussade, beaucoup de sociétaires brillèrent par leur absence. Cependant les personnes présentes furent très intéressées dans la lecture des rapports présentés par les présidents des différents comités. Les affaires ne sont pas aussi brillantes que par les années passées, vu la lenteur apportée dans l'écoulement du grain entassé dans les entrepôts.

Il y eut des discussions sérieuses afin de trouver des solutions salutaires pour que la Caisse remonte le courant. Peut-être amalgamation à d'autres caisses (l'union fait la force). Enfin, il ne faut pas perdre courage, on traverse une crise, mais il faut donner à la Caisse l'appui voulu, lui permettant un nouvel élan afin qu'elle puisse fournir à ses membres les services qu'on attend d'elle. On ne peut blâmer les officiers des comités qui se réunirent fréquemment au cours de l'année afin d'étudier les difficultés et voir à la bonne marche des affaires. La gérante, Mme Richard Rondeau, mérite aussi toute l'admiration pour son entier dévouement; cependant elle céderait volontiers sa place à une ou un remplaçant ayant les qualifications nécessaires.

Les élections donnèrent les résultats suivants: comité de direction, M. J.-A. Lavoie remplace M. Frank Spurrill; comité de surveillance, M. Basil Spurrill remplace M. Lavoie; comité de crédit, M. Henri Côté remplace M. Théo Boulet.

Conférence de Sr R. Dufault sur le problème des mères célibataires

ST-PIERRE — Le jeudi après-midi 5 mars, les étudiants de la 9e à la 12e année participaient à une causerie-rencontre avec Soeur Rolande Dufault, directrice du foyer pour mères célibataires, la Villa-Rosa de Winnipeg.

Le soir, Sr Dufault, à l'invitation de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Pierre, donnait aussi une conférence aux parents.

Sr Dufault expliqua le rôle de ce foyer et l'auditoire eut tôt compris tout le bien qui s'y fait. Sr Dufault a fait remarquer aux parents la responsabilité importante qu'ils ont, par leur exemple surtout, leur comportement, leur compréhension envers leurs enfants dès leur plus bas âge.

La majorité des jeunes filles-mères, hébergées à Villa-Rosa, a affirmé Sr Dufault, viennent de bonnes familles, mais il semble qu'elles n'aient pas reçu assez de sécurité, d'amour ou de compréhension de la part de leurs parents.

La conférence de Sr Dufault fut suivie de nombreuses questions par les parents et professeurs présents. Tous furent impressionnés par son exposé et surent tirer grand profit de cette enrichissante soirée.

Réunion de la L.F.C.

La prochaine réunion générale de la Ligue aura lieu le mardi 31 mars. Avis à toutes les dames de s'y rendre nombreuses car les différents sujets à discuter sauront certainement les intéresser.

L'on aura aussi plus de précision concernant la veillée récréative que l'on projette pour la mi-avril.

Le 10 mars, le comité de bien-être social de la Ligue se rendit au Manoir St-Pierre pour accueillir près de 25 dames qui vinrent rencontrer les résidents du Manoir. Tous ensemble, ils purent jouir d'un film sur le Brésil présenté par Jean Banville. Mme Albert Banville donna une causerie sur le travail du Père Banville, missionnaire au Brésil.

Mlle Anita Selby, reine du carnaval de Saint-Lazare

ST-LAZARE — Grâce à l'enthousiasme, à la coopération et à la participation des gens de St-Lazare et des environs, le carnaval tenu les 6, 7 et 8 mars fut un grand succès. Au-delà de 400 personnes ont participé aux différentes activités, sans compter les nombreux spectateurs.

Mlle Anita Selby fut déclarée reine du carnaval pour avoir vendu le plus grand nombre de billets. Elle fut couronnée reine par M. Harry Graham, de Binscarth, M.A.L. pour Birtle-Russell. Annette Lemoise se classe deuxième et Suzanne Guénette, troisième. Chacune d'elles reçut un trophée et un prix en argent.

Les parties de hockey se terminèrent comme suit: 10 ans et moins, Binscarth 3, St-Lazare 3; 12 ans et moins (filles), garçons 5, filles 2; 14 ans et moins, Russell 3, St-Lazare 9; 8 ans et moins, Binscarth 3, St-Lazare 3; les anciens, McAuley 7, St-Lazare 7. Au ballon-balai, gens mariés 0, célibataires 2.

Les heureux gagnants au tirage furent comme suit: 1er prix de $75.00, Mme Chef Totte, de St-Lazare; 2e, $50.00, Mme R. Selby, de Welwyn, Sask.; 3e, $25.00, M. Louis Huberdeau, de St-Lazare.

Les organisateurs du carnaval remercient tous ceux et celles qui ont aidé et participé aux trois jours du carnaval.

N.-D.-de-Lourdes

Bonspiel

Les 6, 7 et 8 mars eut lieu le bonspiel local annuel. Les gagnants sont les suivants: première division: 1er prix, Roger Fouasse; 2e, Roger Pantel; 3e, G. Holliday; 4e, Firmin Bérard; deuxième division: 1er prix, George Punton; 2e, Norbert Delaquis; 3e, Laurie DePape; 4e, René Comte; troisième division: 1er prix, Albert Zeghers; 2e, Louis Chabbert; 3e, Roger Sala; 4e, Norman LeFloch.

Au bonspiel des dames à Carmen, les 9 et 10 mars, une de nos équipes féminines y prit part; ce fut l'équipe de Mme Irène Crites avec Mmes Isabelle Roch, Thérèse Bourrier et Jeanne Rusywich.

Réunion spéciale

Le mardi 24 mars, à 8 h du soir, en la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, il y aura une réunion spéciale afin de rendre une décision sur la fusion de la Caisse locale avec la Caisse populaire de St-Léon. La réunion s'annonce des plus importantes pour l'avenir économique de la localité.

Club des 4-H

La sixième réunion mensuelle du Club 4-H eut lieu le jeudi 12 mars. Le club fit sa contribution annuelle aux fonds du camp et du conseil provincial. On parla d'un projet de centenaire, mais aucune décision ne fut prise à ce sujet. Les membres félicitèrent leur aînée, Claudette Bosc, qui se mérita un voyage à la Conférence nationale des Clubs 4-H qui aura lieu à Ottawa et à Toronto en novembre prochain.

Ils félicitèrent aussi Rachel Bosc et Nicole Deroche, qui se virent décerner la première place dans les classes junior et senior respectivement, lors du concours oratoire régional du 9 mars.

La prochaine réunion a été fixée au 9 avril.

St-Jean-Baptiste

Club 4-H

Le Club 4-H de St-Jean-Baptiste a tenu sa première réunion de l'année, dernièrement. Pour prendre part à tous les changements qui auront lieu durant 1970, ce club a élu un nouveau comité qui fera certainement sa part. Ce comité est composé de René Collette, président; Gisèle Lafond, vice-présidente; Marlene Fillion, secrétaire; Jeannine Fillion, trésorière; Jacqueline Fillion, publicitaire.

Le club compte 48 membres, et le plus important de tous est que les quatre cheftaines, Mmes L. Sabourin, R. Lavallée, A.-X. Fillion et G. Beaudette, semblent remplies d'enthousiasme et pressées à se mettre à l'oeuvre. Déjà on commence à parler des discours qui seront donnés durant les vacances de Pâques, et les démonstrations qui auront lieu l'été prochain.

Bon courage et bonne chance à tous les membres.

Ste-Agathe

Projets du Centenaire

Le jeudi 12 mars, la Ligue des Femmes Catholiques s'est réunie pour faire des plans d'activités du centenaire. Un M. Bishop est venu proposer un genre d'album paroissial appelé "The Man Directories" dans lequel on rappellerait l'histoire de la paroisse par des photos des familles actuelles de la paroisse. Le projet a été pris en considération.

On a appris qu'un comité spécial composé de cinq membres a été formé pour prendre charge de la salle paroissiale, de son entretien, de sa bonne tenue et du loyer à percevoir. En feront partie le curé et une personne choisie par chaque organisation paroissiale. Mme Alice Alarie a été désignée pour représenter la L.F.C.

Soirée de la Chambre de Commerce

Le couronnement de Mlle Chambre de Commerce 70 de Ste-Agathe, Mlle Rita Courcelles, s'est fait avec beaucoup d'éclat, le samedi soir 14 mars, à la soirée du Centenaire organisée par la Chambre de Commerce locale. M. Lucien St-Vincent était responsable du programme. De distingués visiteurs étaient présents: le ministre provincial de la Santé et du Bien-être et député de la région, M. René Toupin, et sa femme, et M. et Mme Georges Forest, les "Voyageurs" du Manitoba.

Mmes Doris Lemoine, Laurence Dorge, Gabrielle Lemoine et Emilienne Nolette, du comité responsable de la fabrication, distribution et comptage final des billets de loterie, reçurent les félicitations et remerciements du président de la Chambre, M. Hector Bahuaud.

Les candidates au concours de Mlle Chambre de Commerce furent présentées à l'assemblée: Mlles Jenny Anderson, Carole Aubry, Marilyne Baudry, Jacqueline Dumesnil, Madeleine Lemoine et Maria Lécuyer, qui furent élues demoiselles de la cour et qui reçurent chacune, en plus des félicitations de MM. Toupin et Forest, un corsage. Il en fut de même pour les princesses qui reçurent en outre un cadeau: Mlles Henriette Ouimet (5e), Nicole Dumesnil (4e), Gloria Dorge (3e), Janet Courcelles (2e) et Irène Pilon (1ère). Après avoir fait l'éloge et l'histoire d'un pionnier de l'endroit, M. Josaphat Dorge, doyen de la paroisse qui va atteindre ses 87 ans le 22 mars, le maître de cérémonies, M. St-Vincent, l'invita à couronner la Reine de la Chambre de Commerce 70, Mlle Rita Courcelles, qui vendit le plus grand nombre de billets. On lui offrit en cadeau un ensemble de bagage à voyage. Revêtue d'un long manteau de cour, rouge bordé d'hermine, elle ouvrit le bal au bras de M. Dorge.

MM. R. Toupin, G. Forest, Léon Courcelles, H. Bahuaud, Emmanuel Lemoine, Léon Dorge, Jean-Léon Ouimet, Richard Dorge, Elie Dorge, Paul Aubry et Richard Nolette furent nommés partenaires des princesses et demoiselles de la cour pour la première danse, et l'on continua ensuite à s'amuser ferme, entraîné par l'excellente musique des "Red River Melodiens".

Les gagnants de la loterie furent M. Brian Weir ($50.00), Mme Albert Johnson, de Domain ($25.00), et Mme Euclide Delorme, de St-Joseph ($10.00). Le prix d'entrée fut gagné par M. René Lafond, de St-Jean-Baptiste.

A l'issue de la soirée, un bon groupe de dames et de quelques hommes défilèrent dans leur costume à l'ancienne. Les juges, MM. et Mmes Toupin et Forest, trouvèrent difficile de faire leur choix qui tomba sur Mme Télesphore Tétrault, de St-Boniface, qui portait le costume de gala, brodé de rasade multicolore, d'une Indienne du pays. Mme Patricia St-Vincent eut une mention honorable. M. Albert Brisson mérita celui des hommes et M. Adélard Labelle, mention honorable.

Division de la Rivière Rouge no 17

Etat des revenus et dépenses

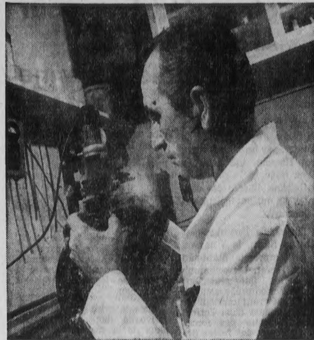
pour l'année terminée le 31 décembre 1969

(en comparaison du budget de 1969)

	Revenus actuels	Evaluation budgétaire	Surplus (Déficit)
Revenus —			
Gouvernement du Manitoba	$1,083,334.70	$1,095,600.00	$(12,265.30)
Gouvernements municipaux	200,000.00	200,000.00	....
Autres divisions	100.00	....	100.00
Autres sources	90,207.01	89,904.00	303.01
Total des revenus	$1,373,641.71	$1,385,504.00	$(11,862.29)
Dépenses —			
Administration — Générales	$ 74,481.30	$ 65,057.00	$ (9,424.30)
— Enseignement	43,778.59	53,666.00	9,887.41
Enseignement	799,591.17	817,985.00	18,393.83
Fonctionnement et entretien des édifices scolaires	128,060.18	124,270.00	(3,790.18)
Transport des élèves	163,453.83	160,650.00	(2,803.83)
Autres services	982.92	1,100.00	117.08
Dépenses de Capital—Service de la dette	140,125.59	140,126.00	.41
Autobus scolaires	14,053.22	10,000.00	(4,053.22)
Autres	8,082.06	12,650.00	4,567.94
Total des dépenses	$1,372,608.86	$1,385,504.00	$ 12,895.14
Surplus net pour l'année	$ 1,032.85	$	$ 1,032.85

Les chiffres ci-dessus sont extraits des états financiers en date du 20 janvier 1970 qui ont été préparés et vérifiés par Forest, Guénette et Cie, comptables agréés. On peut obtenir de plus amples renseignements au bureau de la division à St-Pierre, Manitoba.

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF



Le technicien Emile Moreau glisse doucement sous le microscope une bouteille qui renferme un vaccin contre la maladie de Marek à l'Institut de recherches vétérinaires de Hull, P.Q. Selon des essais provisoires, le vaccin mis au point par le Dr Lloyd Spencer pourrait devenir un mode de répression efficace contre cette maladie, la plus mortelle parmi les troupeaux de volailles du pays. (Voir article)

La maladie de Marek

HULL — Les spécialistes de l'Institut fédéral de recherches vétérinaires de Hull sont à faire l'essai d'un vaccin qui pourrait bien devenir un mode de lutte efficace contre la maladie de Marek, présentement la plus dangereuse parmi les troupeaux de volailles au Canada.

C'est le Dr Lloyd Spencer qui a mis au point ce vaccin à l'aide d'une formule utilisée par des chercheurs britanniques qui ont dû s'attaquer au même problème. La maladie entraine des pertes considérables surtout dans les troupeaux de pondeuses parce qu'elle frappe les oiseaux d'un âge variant de 12 à 20 semaines.

D'après le Dr Spencer, "les premiers résultats sont très encourageants, mais nous ne serons vraiment assurés de l'efficacité du vaccin qu'à la suite d'un grand nombre d'épreuves".

• • •

Le bois comme aliment

OTTAWA. — Deux chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont découvert une méthode de traitement qui donne au bois une valeur nutritive comparable à celle du foin de qualité moyenne pour les ruminants.

Leur expérience a porté sur du peuplier qu'ils ont soumis à de la vapeur sous pression pendant 30 à 60 minutes, maintenant la température entre 320 et 390 degrés F. Ils l'ont ensuite servi à des moutons et ont observé que, comme source d'énergie, le bois et le foin ordinaire sont d'égale valeur. Le taux de digestibilité correspond également à celui du foin: environ 50 pour cent. Durant les huit semaines d'essais, la ration comprenait aussi de 55 à 60 pour cent d'aliments concentrés. Le bois ne renfermant pas d'azote, on y a injecté 1 pour cent d'ammoniaque — peu coûteux — lors du traitement à la vapeur.

Un groupe témoin a reçu la même proportion de foin de luzerne à la place du fourrage ligneux. Les augmentations quotidiennes de poids furent essentiellement les mêmes pour les deux groupes et, à l'abattage, les carcasses étaient de qualité semblable.

Rappelons que des expériences similaires avec des bovins ont donné à peu près les mêmes résultats.

• • •

Lutte aux mouches noires

LETHBRIDGE — La simple présence des mouches noires constitue un obstacle à l'expansion de l'élevage des bovins à viande dans certaines régions nordiques naturellement appropriées à ce genre d'élevage. Le comté d'Athabasca, dans le nord de l'Alberta, en est un exemple frappant.

Il continuera d'en être ainsi tant qu'on aura pas trouvé un moyen d'enrayer la multiplication et la propagation de ces mouches. C'est ce à quoi s'emploient des entomologistes de la station fédérale de Lethbridge de concert avec le ministère provincial de l'Agriculture et l'université de l'Alberta.

L'un des milieux de reproduction serait la région riveraine du fleuve du même nom (Athabasca), d'une largeur de 700 pieds dans cette région. Ce comté ne serait d'ailleurs pas la seule région nordique à tirer parti de la répression des mouches noires.

• • •

Pêchers de petite taille

SUMMERLAND, C.-B. — Les plantations classiques d'arbres de grande taille sont appelées à disparaitre au Canada. C'est du moins ce qui s'annonce dans le cas des pêchers. Les plantations de pêchers de petite taille ont plusieurs avantages sur les vergers conventionnels: densité accrue des peuplements à l'acre, départ plus rapide de la production et, par-dessus tout, frais réduits de main-d'oeuvre — de moitié au moins.

L'établissement de ces vergers nouveau genre est coûteux, mais le placement supplémentaire lors de la plantation sera vite remboursé par les économies annuelles réalisables.





Carcajou, loup et coyote

OTTAWA — Le plus formidable animal de la famille des belettes, le carcajou, habite ordinairement les régions boisées les plus reculées. La plus grande partie de la production nous vient du nord de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Sa fourrure, très appropriée aux températures extrêmement froides, jouit d'une popularité particulière chez les résidents du Grand nord.

Le loup, qui jadis se sentait chez lui dans les plaines et les forêts de toute l'Amérique, est maintenant cantonné dans les espaces nus des terres arctiques ou quasi arctiques.

Les vastes plaines constituaient autrefois le principal habitat du coyote ou loup des prairies. Mais il a maintenant étendu son domaine aux forêts clairsemées qui vont de la Colombie à l'Ontario.

• • •

L'entreposage des poires

SUMMERLAND, C.-B. — Certains producteurs de fruits, de poires en particulier, s'étonnent que leurs acheteurs discontinuent leurs commandes au bout d'un certain temps. La cause en est souvent attribuable à des conditions d'entreposage défectueuses et au manque de soins à la manutention de la récolte.

Les poires cueillies au bon moment sont encore vertes et très fermes. En cours de maturation, elles deviennent toutefois tendres et extrêmement sensibles à la moindre meurtrissure.

Toutes les variétés n'exigent pas les mêmes conditions d'entreposage non plus que les mêmes soins lors de l'emballage.

Chronique de CFRG

Ranch 710

La semaine prochaine, à partir de vendredi 20 mars, "Ranch 710" sera animée non plus par un cow-boy, mais par un berger du Cantal: Christian Carreyrou.

Il s'agit d'un remplacement temporaire, le titulaire de "Ranch 710", Germain Massicotte, devant s'absenter une semaine pour rendre visite à sa famille à Montréal, et par la même occasion assister au mariage de sa soeur. Germain sera garçon d'honneur à ce mariage, honneur qui revient à ceux qui ont l'honneur d'être demeurés garçons!

Le berger du Cantal, remplaçant le cow-boy de l'Ungava, est une heureuse initiative, en ce sens que ce choix permettra de garder à cette émission son caractère de rusticité, couleur locale, les paysages bucoliques s'intégrant très bien dans le cadre des plaines de l'Ouest.

Emissions

Après une période de rodage nécessaire, l'émission "Discoparade" de 4 h à 5 h, chaque après-midi du lundi au vendredi, marche bien, sauf quelques accrocs du côté de la technique. L'opérateur donne parfois de fortes émotions aux animateurs. Mais tout fini par rentrer dans l'ordre à la fin de l'émission, comme les musiciens d'un orchestre qui se donnent rendez-vous au point d'orgue!

Durant l'absence de G. M., Carole Michaud assurera le service des nouvelles sportives: baseball, football, hockey et mini-jupe. Avec Carole toutes les équipes gagneront. C'est comme cela qu'elle conçoit le sport!

"La petite poule d'eau", ce roman délicieux de Gabrielle Roy en lecture cette semaine, durant l'émission "Musique en couleurs" de 6 h à 6 h 30, Christian, le berger du Cantal, vous en lit une tranche chaque soir, que je vous engage vivement à ne pas manquer.

Chaque matin à 9 h 15, Benoit Pariseau vous dit "Bonjour" jusqu'à 10 h. Un bonjour rempli de musique, de commentaires et de chansons, et de 10 h 30 à 11 h, ce sont les "Marsupilamis d'un jour", animés par Carole Michaud.

Cette émission vous offre un large éventail de chansons allant du sérieux au loufoque, en passant bien sûr par les requêtes, disques demandés par nos auditeurs.

Carole a pour devise: Marsupilamis un jour, Marsupilamis toujours! Au fait, qu'est-ce qu'un Marsupilamis? C'est un animal très curieux, issu du croisement d'un kangourou et d'une guenon, qui aurait eu des faiblesses pour un léopard! Caractéristiques: pelage roux taché de noir, queue d'une longueur extraordinaire. Animal espiègle, très affectueux et très intelligent. Toujours bondissant et chapardeur, impossible à corriger. Ne me demandez pas pourquoi Carole préfère cet animal? Est-ce un effet de frustration dû à l'éloignement? Seul le Marsupilamis pourra vous répondre.

M. M.

Willow Bunch

Fête d'un pionnier

Le doyen de la paroisse de Willow Bunch, M. Amédée Roy, fut fêté au Foyer Youville de Gravelbourg le mercredi 11 mars, à l'occasion de son 97e anniversaire de naissance. On lui fit un gâteau avec 97 chandelles et, comme il est le plus âgé des hommes au Foyer, on l'a couronné Roi du Foyer. Sa parenté lui rendit visite à cette occasion: sa fille, Mme Jean-P. Bonneau, M. et Mme Laurent Dionne et leur famille, de Meyronne.

Carnaval

Le dimanche 22 février, c'était le carnaval d'hiver qui eut pour thème, cette année, le "Carnaval autour du monde". Une quinzaine de pays y passèrent. Rita Beausoleil fut élue Reine du Carnaval avec, pour princesse, Nicole Champigny et Glenda Gibson.

Festival de musique

Cécile et Gérard Durand, enfants de M. et Mme Maurice Durand, remportèrent chacun une bourse de $25.00 au Festival de musique d'Assiniboia, le 6 mars. La chorale des 4e, 5e et 6e années, ainsi que Cathy et Colleen Bellefleur, Annette, Carmen, Suzanne et Aline Campagne, se signalèrent également à ce festival.

Palmarès Discoparade 70

1 — Les enfants de l'avenir — Isabelle Pierre
2 — Adrienne — Marthe Fleurant
3 — Adieu jolie Candy — Jean François Michael
4 — J'aime les filles — Jacques Boulanger
5 — Fais l'amour et non la guerre — Robert Arcand
6 — J'attends ta lettre Maria — Normand Gélinas
7 — Maman ne m'as pas dit — Patsy Gallant
8 — Je t'aime profondément — Claude Gauthier
9 — Les dégonflés — Les Bel-Air
10 — Ouvre un petit peu les yeux — Michel Fugain
11 — Comme j'ai toujours envie d'aimer — Marc Hamilton
12 — Hosanna — Donald Lautrec
13 — Le grand aventurier — Sandie Shaw
14 — Nake di Nake dou — Robert Cogol
15 — Le début d'un temps nouveau — Renée Claude
16 — Qui a tué Léon boule de gomme — Monique Leyrac
17 — Ma belle amie — Bobby Leclerc
18 — Arizona — Bruce Huard

Poisson d'avril

Une ordonnance de Charles IX ayant reporté au 1er janvier le début de l'année, qui, jusque-là, avait commencé le 1er avril, les étrennes ne se donnèrent plus qu'au jour initial de janvier, et, le 1er avril, on n'aurait plus fait que des cadeaux simulés ou des envois de faux messages. Finalement, comme, au mois d'avril, le soleil quitte le signe zodiacal des Poissons, nos aleux donnèrent à ces simulacres, à ces mystifications joyeuses, le nom de **poissons d'avril.**

(Extrait du "Grand Larousse Encyclopédique" en dix volumes.)

Zenon Park

Visite de Pierre Calvé

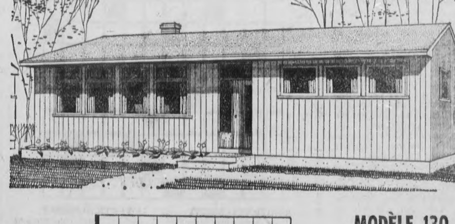
Le lundi 2 mars, à la salle paroissiale, le chanteur Pierre Calvé et ses compagnons présentèrent un spectacle devant une foule d'environ 300 personnes. M. Henri Poulin, président du Cercle local de l'A.C.F.C., était maitre de cérémonies pour cette occasion. Les assistants purent jouir d'un répertoire de chants entièrement en français.

Bonspiel

Un bonspiel de curling, comprenant 28 équipes dont plus de 10 venant des villages environnants, eut lieu dernièrement sous la direction de M. Marc Bernard.

Hockey

L'équipe de hockey Zenon Park-Arborfield, de la Ligue "Pasquia", qui comprend six villages, vient de remporter le championnat de la ligue en gagnant 26 parties sur 27 durant les trois mois de joutes. Les quatre frères Chabot, faisant partie de l'équipe locale, se sont maintenus en tête de tous les joueurs comme compteurs de buts.

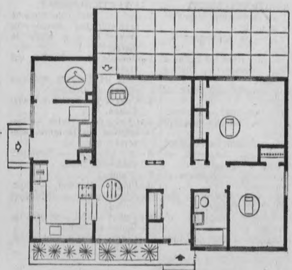


MODÈLE 130

Le plan ouvert de ce bungalow de deux chambres, conçu par les architectes K. R. D. Pratt et S. E. Lindgren, de Winnipeg, le fait paraitre plus spacieux qu'il ne l'est.

Le vaste hall d'entrée et le vivoir communiquent et cette dernière pièce donne sur le patio par une grande baie et une porte. La spaciosité est encore rehaussée par le plafond surélevé du vivoir. Les aires de travail, de séjour et de repos sont nettement séparées. La salle à manger est bien isolée des autres pièces malgré son plan ouvert. Bien qu'il n'y ait pas de sous-sol, on a prévu suffisamment d'espace près de l'entrée latérale pour les services ordinaires. Le vivoir et la terrasse devraient faire face au sud.

L'aire de parquet est de 960 pieds carrés; les dimensions extérieures, y compris le patio, sont de 40 pieds sur 24 pieds. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 130, sont en vente à un prix minimal à tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.



Renseignements au sujet des épures

Pour se procurer les épures de tout modèle de maison illustré dans ce journal, il suffit de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chaque série de quatre copies coûte $15.00, plus les taxes municipales et provinciales, s'il y a lieu. Toute copie supplémentaire peut s'obtenir à raison de $3.75 chacune, plus les taxes.

Dans toute commande d'épures, il faut indiquer le numéro du modèle de maison en question. Il n'est pas permis de retourner ou d'échanger ces épures. Afin de faciliter l'expédition des épures, il faudrait adresser les commandes au Chef du Département des services de bureaux, Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa 7, Ontario.

NOUVELLES INTERNATIONALES



Le pouvoir soviétique et la religion

L'Église du silence

par Edward Hopkins

— I —

Les attaques menées tout au long de ces dernières années par le Kremlin contre la religion, aussi bien à l'intention des adultes que des jeunes, même et surtout les membres du Komsomol (Union de la Jeunesse communiste) et, d'autre part, la contestation de popes de plus en plus nombreux, contre le Patriarche qu'ils accusent, par son silence, devant les entraves apportées à l'exercice du culte par le Kremlin, de faire le jeu du régime, ont ramené l'attention sur le problème religieux en U.R.S.S.

Alors que s'ouvre une nouvelle décennie, le moment semble venu de faire le point.

Avec ses 241 millions d'habitants, l'U.R.S.S. compte environ 40 millions d'orthodoxes, 20 millions de musulmans, 8 millions de catholiques et 3 millions d'israélites.

Que des dizaines de millions de citoyens soviétiques, après cinquante-trois ans d'athéisme officiel, osent avouer leur appartenance à une Eglise représente un intolérable scandale pour les dirigeants communistes!

Lénine, on se le rappelle, rejetant le postulat marxiste suivant lequel la religion est l'affaire personnelle de chacun, se déclara, en 1917, partisan résolu d'une propagande visant à l'élimination des pratiques religieuses.

Le décret du 5 octobre 1918 supprime toutes les subventions de l'Etat à l'Eglise orthodoxe, contraint les associations religieuses à se plier à la législation concernant les sociétés privées, et n'autorise le culte que dans la mesure où "il ne trouble pas l'ordre public".

L'Eglise allait donc prêter allégeance au nouveau régime pour ne pas compromettre sa mission spirituelle et son intégrité morale. Ce **modus vivendi** entre l'Eglise et l'Etat devait durer une dizaine d'années seulement.

En effet, 1929 allait marquer un tournant capital dans cette situation de tolérance. Staline a éliminé ses riveaux. Il s'estime maintenant assez fort pour reprendre toutes les concessions et installer dans toute sa rigueur un Etat totalitaire athée.

Alors soumise à de violentes attaques, l'Eglise se dresse tout de suite contre le régime, mais se trouve, par l'évolution des événements, contrainte d'amorcer une pénible évolution en adoptant d'abord une position apolitique qui la conduit, finalement, à la reconnaissance de l'ordre nouveau stalinien.

L'Eglise a néanmoins payé un lourd tribut: 107 évêques orthodoxes fusillés, des milliers de prêtres déportés ou contraints d'abandonner leur apostolat, les couvents d'hommes et de femmes fermés. Sur les 54,000 églises que comptait la Russie tsariste, en 1940, il en reste 100 ouvertes au culte... sur les 256 monastères d'hier, il n'en reste plus que 67 aujourd'hui.

Mais une religion peut survivre sans briques ni mortier!

Un dégel à la russe

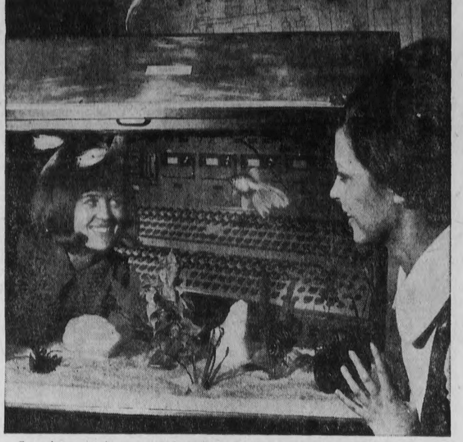
La guerre de 1941-1945 va ouvrir une nouvelle phase dans les rapports Etat-Eglise. Il s'agit même d'une véritable "révolution" que va couronner, en 1943, la réapparition du Patriarche de toutes les Russies. Les chrétiens jouissent d'une relative liberté, l'activité missionnaire des prêtres s'accroît. En faisant cause commune avec le patriotisme né de la guerre (un patriotisme "russe" et non pas "soviétique", car les soldats mouraient pour la défense de la rodina — le sol sacré de la patrie — et non pour la défense du régime!), l'Eglise allait-elle verser dans l'illusion d'une métamorphose du communisme?

Le renouveau se traduit alors par la réouverture de 20,000 églises cependant que le clergé compte 50,000 prêtres et 73 évêques. Les baptêmes connaissent une extraordinaire recrudescence: la quasi totalité des enfants nés depuis 1942 sont baptisés! Plus que jamais les **babouchki** — les grand-mères — entraînent leurs petits-enfants à l'Eglise, ainsi les traditions se transmettent-elles d'une génération à l'autre par l'intermédiaire de la **babouchka**. Et puis, émotifs et mystiques, les Slaves retrouvent le chemin de l'Eglise à l'âge où la notion de la mort frôle les esprits. Le communisme, lui, n'offre rien à l'instant fatal...

Le "dégel" — titre d'un roman d'Ilia Ehrenbourg, cet écrivain soviétique qui jouait au libre-penseur dans un pays où la liberté de pensée est le pire des crimes — semble particulièrement bienvenu pour caractériser la situation. Il est même symbolique: en effet, le dégel russe qui met fin aux rigueurs de l'hiver glacé, a toujours tendance à être de courte durée: il est une transition entre deux saisons extrêmes. Ainsi en sera-t-il des rapports entre le pouvoir soviétique et la religion: le dégel n'aura été finalement qu'un intermède entre la dictature de Staline et celle de Khrouchtchev.

(à suivre)

(Copyright by B.I.P.)



Ces poissons tropicaux, entourés de leurs descendants, vivent et prospèrent dans les eaux usées de l'usine de transmission de la société General Motors à Windsor, après qu'elles sont passées dans l'usine d'épuration. Cette usine a été installée au coût de $1,800,000 en septembre 1968. Marlene Rideout, du contrôle du matériel, et Lynn McWhinnie, du bureau du Personnel, les contemplent dans leur réservoir qui occupe un coin du laboratoire de l'usine d'épuration. C'est là qu'on purifie les eaux usées des huiles, des produits chimiques et des contaminants solides qu'elles contiennent. L'usine traite quelque 100,000 gallons d'eau utilisés dans les opérations durant une période de huit heures. Une fois traitée, l'eau, la même que celle dans laquelle ces poissons vivent, est ensuite acheminée vers les égouts de Windsor. Cette usine d'épuration d'eau fait partie d'un programme de quelque $26.2 millions pour la purification de l'air et de l'eau récemment annoncé par la société General Motors du Canada.

Au Moyen-Orient

Semaines décisives pour l'avenir de la résistance palestinienne

par Pierre Rondot

Aiguë, mais brève, la crise jordanienne s'est terminée, le 22 février, par un accord entre le roi Hussein, qui demeure sur son trône, et la résistance palestinienne, libérée des contraintes un instant édictées à son encontre.

A l'instar de l'arrangement conclu au Liban, le 3 novembre, le compromis d'Amman demeure secret. Un communiqué sibyllin fait seulement état d'une "compréhension totale", et du "renforcement de l'unité nationale dans l'effort général commun des forces jordaniennes et des forces des fedayin".

En clair, la résistance palestinienne l'a emporté. La fameuse ordonnance du 10 février, par laquelle le roi Hussein avait prétendu lui imposer l'ordre public jordanien et restreindre sa liberté de mouvements, reste nulle et non avenue. Un de ceux qui avaient inspiré ce test, le général Kilani, est déchargé de ses fonctions de ministre de l'Intérieur; d'autres remaniements sont probables.

Les commandos, cependant, s'imposent dans les localités jordaniennes une discipline plus stricte, que leur propre police fera respecter. Ils sont, en quelque sorte, un Etat dans l'Etat; mais leurs chefs n'entendent ni indisposer la population, dont la sympathie leur est nécessaire, ni se substituer aux autorités gouvernementales, qui assument de lourdes responsabilités internationales et qui servent à la résistance, en quelque sorte, de paravent. Car Israël a laissé entendre qu'il ne resterait pas inerte si le régime légal disparaissait à Amman.

Mais la crise jordanienne a provoqué, dans les rangs locaux de la résistance palestinienne, des transformations qui pourraient n'être pas sans conséquences.

Tout d'abord, le 13 février, dix organisations de commandos se sont unifiées sur place. Elles ont constitué, à Amman, un "commandement". Et l'une d'entre elles, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), a annoncé, le 18 février, que son chef, le Dr Georges Habbache, dirigera le Comité politique de ce nouveau commandement.

Il est vrai que, les 21 et 22 février, les négociations avec le gouvernement royal ont été menées non par le Dr Georges Habbache, mais par M. Yasser Arafat, chef d'El Fatah, revenu peu auparavant de Moscou. Les nouvelles structures établies à Amman ne prévalent donc pas sur le commandement de la lutte armée palestinienne, créé en février 1969 au Caire et dirigé par le leader d'El Fatah.

Avec quelque 7,000 fedayin, El Fatah l'emporte de beaucoup sur le FPLP, qui n'en compterait guère que 2,000. El Fatah, comme on le sait, entend se borner à "faire la guerre", et ne se rallie à aucune idéologie. Le FPLP, émanation du mouvement des nationaux populaires arabes, représente au contraire un des aspects les plus avancés de l'arabisme révolutionnaire; loin de borner ses vues à la seule Palestine, il poursuit une transformation radicale de la société arabe dans son ensemble.

En Jordanie et dans les territoires occupés, le FPLP bénéficie d'un large appui populaire; il enflamme la jeunesse. Si l'un de ses commandos n'avait pas livré assaut, le soir du 12 février, à un poste de police d'Amman, le roi Hussein n'aurait sans doute pas éprouvé le sentiment d'une imminente guerre civile, qui l'a porté à capituler.

Le Front se résignera-t-il toujours à la tutelle du chef d'El Fatah? L'avenir de la résistance palestinienne, ses méthodes et son orientation politique, dépendent pour une bonne part de la réponse que les prochaines semaines donneront peut-être à cette question.

(Copyright by B.I.P.)

Osaka: Expo 70

Les Japonais ont décidé d'étonner le monde entier

par Nobusuke Katayama

Pour la première fois dans l'histoire de l'Asie, une foire internationale se tient au Japon: c'est en effet, à Osaka que se déroule, du 15 mars au 13 septembre 1970, l'exposition universelle de 1970.

Le poids des traditions

Deuxième ville du Japon, Osaka (3 millions d'habitants et 7 millions avec sa banlieue) rappelle Los Angeles, beaucoup plus que Manchester à qui elle est traditionnellement comparée.

Osaka qui n'a pris ce nom qu'en 1870, car, jusque-là, elle s'est appelée Naniwa, a derrière elle une longue histoire: résidence impériale dès le IIIe siècle, elle devra surtout sa fortune au XVIe siècle à Toyotomi Hideyoshi qui va y construire un château qui, longtemps, sera le plus grand édifice militaire du Japon.

Au fil des ans, Osaka deviendra le centre d'échanges le plus important du Japon méridional et sa puissance commerciale sera telle qu'un proverbe affirmera: **Quand le marchand d'Osaka fronce le sourcil, le daimyo** (grand seigneur terrien) **tremble!**

Détruite au cours de la deuxième guerre mondiale, Osaka a non seulement été reconstruite en totalité, mais elle s'est étendue, comme Tokyo, et continue de s'agrandir. En bref, elle est un grand chantier, une fourmilière en mouvement. Le trafic quotidien de la gare d'Osaka est de 350,000 voyageurs et de 800,000, les jours de fête!

Car Osaka est demeurée religieusement fidèle à ses propres fêtes locales qui sont d'un grand éclat. A Yoshino-yama, la foule salue la floraison des cerisiers les plus célèbres du Japon, symboles du jeune samouraï à l'existence pure et brève. Au Koya-San, le peuple vient auprès du tombeau de Kobo-Daishi, faire allégeance au plus grand passé de son bouddhisme national. Célèbre aussi est Doyadoya ou compétition entre pèlerins mus pour la possession de talismans.

Le commerce est roi

Quand un Osakien rencontre un compatriote dans la rue, il ne lui dit pas "bonjour", mais "comment vont les affaires": voilà qui révèle l'importance que le commerce tient dans la vie d'Osaka où l'on dénombre 88,000 magasins dans lesquels s'affairent 566,000 employés.

Ce monde du commerce est encore régi par les moeurs médiévales. Ainsi entre-t-on à 12 ou 13 ans comme saute-ruisseau chez un grossiste. A 16 ans, on devient garçon de magasin, titre qui donne droit au port du Kimono. Puis, encore quelques années et l'on accède au rang de premier employé. Dix ans encore et le premier employé est installé aux frais du patron, dans une succursale et il aura droit d'aborder la même enseigne que celle de la maison-mère!

Cette efficience commerciale avait favorisé la naissance de clans financiers géants connus sous le nom de **zaibatsu.** Les armées américaines d'occupation les ont liquidés. Ils sont aujourd'hui ressuscités sous le nom de **zaikai**! Contrôlant la moitié des exportations du Japon, Osaka fait ainsi la pluie et le beau temps dans l'économie du pays.

Ville de négociants, Osaka est aussi ville d'industriels. Avec sa banlieue, elle constitue une des quatre zones industrielles du Japon avec 26,000 usines et 1 million d'ouvriers. La métallurgie occupe la première place, suivie par l'industrie des machines. Avec les progrès de la chimie industrielle (fibres synthétiques, etc.) l'industrie textile est en passe de reprendre la première place qu'elle occupait jadis.

Nourritures spirituelles et terrestres

Osaka est aussi célèbre en matière de tourisme. C'est évidemment le château d'Osaka qui tient la vedette et dresse sa haute silhouette au centre de la ville (construit en 1583, il fut détruit; c'est une bonne reconstitution en ciment, de 1931, qui s'offre au visiteur, mais l'ensemble des douves construites en pierres énormes de 15 mètres sur 6 est authentique).

A Mozuno-Machi, le visiteur trouve le mausolée de l'empereur Nintoku (la plus grande sépulture du monde qui s'étend sur 21 hectares).

Koyo-San, lui, est un des hauts-lieux du bouddhisme japonais. Monter au **Koya-San**, signifie entrer en religion. Les moines — il y en eut jusqu'à 90,000 — sont beaucoup moins nombreux à Koya-San, aujourd'hui, Université du bouddhisme, avec bibliothèques et facultés. Les temples disposent d'auberges de pèlerins. Les femmes n'y sont admises que depuis 1873.

Le théâtre est aussi l'orgueil d'Osaka qui vit naître Chikamatsu Monzaemon (1653-1724) surnommé le Shakespeare japonais.

Mais Osaka est pareillement la capitale des gourmets et des gourmands: ses poissons crus — **sushi** d'Osaka — que l'on dévore des yeux autant qu'avec le palais, y sont les plus célèbres. Un Tokyoïte — avec le super-express, on met 3 h de Tokyo à Osaka (600 km) et 40 minutes en avion — ne quittera jamais Osaka sans bourrer ses valises de souvenirs gastronomiques: **okoshi** (petits gâteaux de riz confits), **Konbu** (ceinture de Neptune, séchée et salée), etc. Une visite dans les restaurants d'Osaka renseigne infiniment mieux que les guides sur les goûts des Osakiens!

L'Expo 70: Progrès et Harmonie

Après Londres où s'ouvrit, en 1851, la première Exposition universelle, après Bruxelles (1958), après Montréal (1967), voilà donc, cette année, Osaka où se tient l'Expo 70, sous le thème Progrès et Harmonie, car, pour les Japonais ce n'est pas le Progrès — qui se prostitue à tous les dieux — mais l'Harmonie, qui sauvera notre planète!

C'est sur la colline de Senri, au nord-ouest d'Osaka, que s'élèvent sur 330 hectares les pavillons japonais et étrangers — 64 pays représentés — de l'Expo 70 où sont attendus 30 millions de visiteurs dont 1 million d'étrangers — prix d'entrée: 2 dollars par personne, 1 pour les enfants — et dont la première pierre fut posée le 15 mars 1967 par le premier ministre Sato, après l'office Ritchushiki (cérémonie purificatrice propitiatoire) des prêtres de rite Shinto (religion nationale), destiné à apaiser les divinités telluriques.

Si le thème officiel de l'Expo 70 est Progrès et Harmonie, force est de convenir qu'audace et originalité l'ont aussi dominée. Ainsi, par exemple, de la Place des Fêtes et de la Salle de concert polyédrique. La Place des Fêtes par exemple est recouverte d'un dôme de 180 mètres sur 108 avec cette caractéristique unique qu'il n'est pas soutenu par des ballons gonflés à l'hélium. En fibre polyester semi-transparente, il donne l'impression d'un nuage fixe flottant à faible altitude.

Ainsi, encore de la salle expérimentale de concert polyédrique, destinée à assurer la fluidité sonore, de perspective et de liberté de mouvement, en réglant à volonté la direction du son.

Des trottoirs roulants (20,000 personnes à l'heure) recouverts d'une toiture et enrobés de rideaux d'air climatisé et parfumé (l'été japonais est affreusement moite et chaud), transportent les visiteurs à partir de la place centrale. L'aire des récréations au sud, avec de gigantesques "montagnes russes" font la joie des jeunes mais aussi des aînés.

Etonner le monde

Alors que le pavillon des USA (coût: 10 millions de dollars) a un toit elliptique en fibre de verre translucide, le pavillon anglais, lui, est suspendu et soutenu par quatre paires de mâts d'acier de 35 mètres.

Mais l'imagination s'est surtout donnée libre cours dans les bâtiments japonais. En effet, les pavillons japonais (300 participants) sont les plus surprenants parce que d'un style futuriste: ainsi le pavillon Mitshubischi (5 millions et demi de dollars) et de ses 35 compagnies; ou encore, le "paradis de la Création" qui est le pavillon Mitsui et de ses 33 compagnies. IBM Japon a construit un pavillon de 2 millions de dollars appelé "L'homme résout ses problèmes". Quant au pavillon du groupe Fuji et de ses 36 compagnies, les vedettes sont des robos — forêts de robots, ville de robots, place des robots — afin de montrer que l'homme peut vivre en harmonie avec les machines qu'il crée...

Avec l'Expo 70 d'Osaka, c'est un nouveau grand projet national qui, depuis 1966, excite le peuple nippon, comme le firent les Jeux Olympiques de 1964 à Tokyo.

Les Japonais ont décidé d'étonner le monde entier. En fait, ils n'ont jamais cessé depuis leur réussite économique qui, en vingt-cinq ans, a fait d'un pays ruiné la troisième puissance économique du globe. Osaka, avec l'Expo 70, est une nouvelle manifestation de la vitalité nippone.

(Copyright by B.I.P.)

Une date historique pour le peuple suisse: feu vert pour l'autodétermination du Jura

par Jean-R. de Ziegler

Un grand pas a été fait, en Suisse, vers le règlement du conflit jurassien. Il était temps: les revendications de cette communauté francophone qui s'estime persécutée et lésée auraient tôt ou tard empoisonné toute la vie politique du pays en mettant en danger la nécessaire harmonie entre Romands et Alémaniques. Les exemples du Canada, de la Belgique sont là pour prouver qu'il y a grand danger à sous-estimer de tels problèmes et à les laisser trop longtemps sans solution.

Le résultat d'une longue évolution

En ce début de mars, les électeurs du canton de Berne, dont fait partie le Jura, ont adopté une série de dispositions constitutionnelles ouvrant largement les portes à l'autodétermination des districts jurassiens. Désormais, il sera légal de proposer une loi accordant à cette région du canton soit un statut d'autonomie, soit, si la majorité de ses habitants le désirent, l'indépendance. Ils constitueraient alors un nouveau canton suisse. Eux seuls, désormais, pourront décider de leur destin.

Pour en arriver là, il a fallu un long cheminement. Ce résultat est dû à la ténacité du "Rassemblement jurassien" qui s'est battu sans discontinuer depuis vingt-trois ans. Mais il est dû également à la sagesse du gouvernement cantonal bernois qui a choisi un jour d'abandonner l'attitude purement négative qu'il avait adoptée au début devant les revendications jurassiennes. Du vote, sur l'autodétermination, on a ainsi pu dire que s'il constituait une belle victoire — pour les séparatistes, il était aussi une belle victoire — sur eux-mêmes — des Bernois de langue allemande. La Suisse se réjouit de ce résultat, car elle y voit le triomphe du fédéralisme, de l'esprit de tolérance, de la volonté de concorde enfin entre Confédérés.

Le projet constitutionnel était appuyé par tout le monde: le gouvernement bernois, ses amis jurassiens antiséparatistes, une troisième force et les séparatistes. Le résultat n'était pas douteux mais on est heureux de constater qu'il est particulièrement net.

Les séparatistes vont reprendre le combat

Ceci dit, la question du Jura n'est pas résolue pour autant. On a simplement déblayé le terrain pour trouver un cadre juridique et constitutionnel à sa solution. Après l'unanimité observée pour légaliser le droit à l'autodétermination, les luttes vont reprendre entre Jurassiens toujours divisés.

Le "Rassemblement jurassien" (R.J.) a conquis avec ce vote le droit de déposer quand il le voudra un projet de loi portant sur la séparation complète avec Berne. Mais ce mouvement séparatiste, s'il n'a cessé de s'affirmer, n'est pas majoritaire partout. S'il domine le Nord catholique du pays, où il l'emporterait sûrement en cas de référendum populaire, son assise est moins établie dans le Sud protestant davantage tourné vers Berne. Le "Rassemblement" aimerait esquiver cette difficulté en proposant que seuls des Jurassiens établis dans leurs districts depuis trois générations puissent participer aux scrutins ultérieurs. Nombreux, en effet, sont les Bernois qui se sont implantés dans le Jura-Sud depuis trois quarts de siècle sans se latiniser. Cette revendication des séparatistes est naturellement combattue par Berne. En outre, elle porte atteinte au principe suisse de la territorialité qui veut que tout citoyen puisse, dans un délai très court, exercer ses droits civiques dans la région où il a choisi de s'établir.

Les partisans de Berne gardent confiance

A l'opposé du "Rassemblement", l'Union des patriotes jurassiens (U.P.J.) qui lutte pour le maintien du **statu quo** avait aussi choisi de soutenir le droit à l'autodétermination, car elle dit ne pas craindre un référendum. Son optimisme se base sur les résultats du référendum consultatif de 1959 qui avait vu l'échec des séparatistes, battus il est vrai de justesse. L'UPJ ne craint pas que l'on tente à nouveau l'expérience. Tout au plus, calcule-t-elle, seuls quelques districts du Nord choisiraient de quitter Berne. Mais le Sud industriel resterait fidèle à son canton.

Entre ces deux positions extrêmes, a pris naissance, l'an dernier, une "troisième force". Les partisans de cette tendance partent de la double constatation que les séparatistes ne feront le poids que dans une partie du Jura et que d'autre part il est impossible de s'en tenir au **statu quo**. Aussi, disent-ils, si on laisse en présence les seuls R.J. et U.P.J., cette région court à l'éclatement, ce qui serait désastreux. Son but est donc de sauver à tout prix l'unité du Jura. La troisième force est donc à la recherche d'une formule magique qui donnerait satisfaction aux Jurassiens du Nord sans trop indisposer ceux du Sud. Dans ce cas, on se contenterait de proposer à cette région un statut d'autonomie spécial mais sans quitter le canton de Berne. Ce tiers parti est fait surtout de gens posés, réalistes, touchant de près l'"établissement", des gens soucieux de rester dans la légalité et d'arrondir les angles. Leur tâche ne sera pas facile.

Le temps des savantes manoeuvres

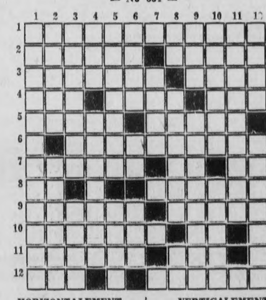
Les positions des trois factions sont connues. Ce qui l'est moins, c'est la tactique qu'elles vont désormais adopter pour faire triompher leurs vues. Le droit à l'autodétermination ayant été octroyé aux Jurassiens sans limite de temps, le "Rassemblement" et la troisième force n'ont pas à trop se presser puisque les conditions dans lesquelles on voterait aujourd'hui conduiraient à l'éclatement du canton. Ce n'est pas le cas des "patriotes" qui seraient tentés de brusquer les choses en profitant du fait qu'il y a encore, selon leurs calculs, une majorité d'adversaires du séparatisme.

Si chacun des mouvements jurassiens intéressés va donc avoir le droit de faire des propositions de solution, il en sera de même du Conseil exécutif bernois. Il a déjà fait preuve de grande sagesse en donnant suite aux conseils que lui prodiguaient quatre "sages" qui, au nom de la Confédération, offrirent leurs bons offices pour résoudre les problèmes jurassiens. Il prépare donc un projet de statut assez audacieux pour détacher du "Rassemblement" une partie de ses troupes, assez conservateur pour ne pas indisposer les partisans du **statu quo**. Les observateurs notent généralement qu'il faudra tout de même que cette proposition soit suffisamment révolutionnaire pour rallier une majorité.

Ainsi, il n'est pas exclu que le problème jurassien passe de nouveau, avant sa solution finale, par des phases mouvementées d'extrême tension. Du moins, depuis mars 1970, les Jurassiens ont enfin conquis le droit de décider librement de leur avenir. Il leur reste à s'entendre pour l'édifier en commun.

(Copyright by B.I.P.)

— No 634 —



HORIZONTALEMENT

1—D'une façon entre le bon et le mauvais.
2—Touche un traitement. — Gâtai.
3—Lieu où vivent les lapins à l'état sauvage. — Divisés en trois.
4—Sens de ante. — Exister. — Orient.
5—Petit loir gris. — Obstruction de l'intestin par lui-même.
6—Plongeas dans les ténèbres.
7—Faire son testament. — D'aller. — Négation.
8—Consonnes. — Sauvage et sanguinaire.
9—Ville de la Nigéria. — Maréchal de France.
10—Romancier portugais. — Usages.
11—Abusions. — Port de l'Inde portugaise.
12—Général américain (renversé). — Instruments tranchants en acier qui sert à percer de petits trous.

VERTICALEMENT

1—Se dit des constructions préhistoriques élevées au moyen de gros blocs de pierre.
2—Découle de. — Tout ce qui arrête.
3—Nom de diverses maladies (plur). — Organe.
4—Colère. — Province canadienne.
5—Ciseau de marbrier. — Inscription sur la croix (renversé).
6—Dix fois dix. — Terminaison. — A nous.
7—Irlande.
8—Conj. — Hausser. — Note.
9—Echec au roi. — Dessécher (soleil).
10—Faute. — Qui a de gros os.
11—Venue au monde.
12—Garda. — Qui sont à lui, à elle.

SOLUTION DU PROBLEME No 633

■ **Horizontalement:** 1. Réticulaires; 2. Etale — An — Uri; 3. Saisissement; 4. Tir — Nasse — Eu; 5. Anesthésie; 6. Us — Tua — Elles; 7. Carré — Li; 8. AC — Réarmerai; 9. Thé — Bouées; 10. Iode — Ouïr — Ro; 11. Ometire — Tel; 12. Nanan — Sévère.

■ **Verticalement:** 1. Restauration; 2. Etains — Chôma; 3. Taire — Eden; 4. Ils — Star — Eta; 5. Ceintures — TN; 6. Sahara — Or; 7. Lasse — Erbues; 8. Anesse — Moi; 9. Meilleur; 10. Rue — Elire — Té; 11. Erne — Aérer; 12. Situés — Isolé.

Les femmes, des sous-développées?

Plusieurs années après avoir terminé leurs études, un groupe de jeunes femmes, presque toutes mariées et mères de famille, se réunirent autour d'un ancien professeur qui faisait en l'occurrence office d'animateur. Ce dernier avait proposé comme thème de rencontre: "Les femmes et la culture".

Il ouvrit la discussion en posant la question suivante: "Combien d'entre vous lisent un minimum de dix livres par année?". Presque toutes les mains se levèrent. Le professeur poursuivit: "Combien d'entre vous lisent régulièrement un livre par mois ou par trois semaines?". Cette fois il y eut une hésitation marquée dans le groupe des participantes. A peine la moitié d'entre elles levèrent la main. "Et combien d'entre vous, continua le professeur, lisent un livre par semaine, quel qu'il soit?" Un silence gêné accueillit cette dernière question. Brusquement ces jeunes femmes prenaient conscience de la situation: elles ne lisaient presque plus alors qu'avant...

Souffrons-nous de paresse intellectuelle?

Ne nous y trompons pas! La majorité des femmes quel que soit leur niveau d'études lisent de moins en moins.

Les femmes d'intérieur se laissent si bien accaparer par les tâches domestiques et la bonne marche de leur maisonnée, qu'elles se désintéressent presque totalement de la lecture. Pendant la journée, la radio leur tient compagnie. Le soir, la télévision est pour elles une sorte de refuge où elles se retrouvent, passives à souhait. Parfois elles feuillettent les journaux mais rares sont celles qui poussent plus loin leurs investigations.

De même, les femmes au travail en rentrant à la maison ne prennent pas le temps de lire. Pour elles aussi, la télévision est le passe-temps numéro un et le médium d'information par excellence.

Les femmes dépourvues, semble-t-il de toute curiosité intellectuelle, négligent l'approfondissement des informations reçues et l'acquisition d'une meilleure connaissance des êtres, des choses et des événements, que seule la lecture peut procurer. Bref, il faut bien le reconnaître, les femmes d'une façon générale souffrent de paresse intellectuelle.

Menez vous-mêmes votre petite enquête

Vous en doutez? Alors madame, procédez vous-même à une petite enquête sur le sujet. La prochaine fois que vous irez, par exemple, au salon de coiffure, observez combien de femmes feuillettent distraitement (comme les enfants, pour voir les images) des revues de mode ou de décoration, combien tirent profit de ces quelques moments de tranquillité pour lire, combien se passionnent pour les photos-feuilletons (elles sont les plus nombreuses). Notez aussi combien lisent sérieusement une revue d'actualité où il n'est pas seulement question de la vie privée de tel ou tel acteur..., combien enfin parcourent un volume de leur choix apporté par elles chez le coiffeur.

Par ailleurs, sans en avoir trop l'air, informez-vous auprès de vos amies et de vos connaissances de leurs sujets de lecture... Puis faites le bilan. Pas fameux, n'est-ce pas?

Les femmes, des sous-développées?

Dommage, car ainsi et de leur propre chef, les femmes se maintiennent dans un état d'infériorité et de dépendance. Dépendance vis-à-vis de la société qui, par les médiums d'informations et par la publicité de toute sorte, leur fait "gober" ce qu'elle veut, tant il est certain que les femmes n'iront pas chercher, plus loin, autre chose que ce qu'on leur donne.

Etat d'infériorité dans une société conçue et dirigée par des hommes. Ces derniers, naturellement curieux, sont de plus obligés d'en apprendre toujours davantage s'ils ne veulent pas être dépassés. Alors que les femmes à peine sorties des études et surtout dès qu'elles se marient, s'enlisent chaque jour davantage dans un état de passivité intellectuelle qui les conduisent à plus ou moins brève échéance à une sorte de sous-développement culturel.

Or, et nous en avons des exemples chaque jour, les peuples ou les groupes de personnes les plus ignorants sont plus souvent asservis et exploités qu'à leur tour. Nous classerions-nous par hasard dans l'un de ces groupes?

Thérèse Versailles

Courrier de Louise

R. — **Pour Janette.** A votre demande je reproduis l'article que vous m'avez envoyé.

Personne n'a le droit de détourner l'épanchement naturel de l'eau ou de prévenir l'épanchement naturel de l'eau. Ceci signifie que votre voisin n'avait pas le droit d'écouler l'eau de son terrain sur le vôtre et que vous n'aviez pas le droit de l'arrêter de couler sur le vôtre. La seule chose que vous puissez faire maintenant est de lui intenter une poursuite afin qu'il soit obligé de rétablir l'écoulement comme il l'était avant qu'il ne creuse son canal.

☆ ☆ ☆

Q. — Savez-vous s'il existe des organisations intéressées à recevoir de vieilles cartes de Noël? Il me semble avoir vu quelque part qu'on s'en servait pour distraire les enfants hospitalisés. Merci. — **Lectrice.**

R. — En effet, on demandait de telles cartes pour préparer de grands livres que les enfants malades regardaient pour passer le temps. Je regrette de ne pas avoir d'adresses à vous donner, mais peut-être que les lecteurs et lectrices pourraient m'en envoyer et je les publierai avec plaisir.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons des meubles anciens qui sont en très bon état et nous aimerions les vendre. Je ne crois pas qu'ils soient assez vieux pour qu'on les considère des antiquités, mais il me semble qu'ils doivent avoir une certaine valeur. Comment pourrions-nous les faire évaluer et les vendre? — **Pierrette.**

R. — Si vous consultez les pages jaunes de votre annuaire du téléphone, sous "Auctioneers", vous trouverez les noms de compagnies qui font des évaluations. Ces firmes ont un tarif fixe, je crois, et vous pourrez vous informer.

☆ ☆ ☆

Q. — J'aimerais bien savoir sur quoi ou sur quel barême les employeurs calculent le taux d'escompte pour les taxations, parce que j'arrive à croire qu'on me retient trop d'argent et, comme je ne suis pas riche, cet argent-là dans les coffres de l'Etat pendant presque un an et demi ne me facilite pas la vie. — **La loi c'est la loi.**

R. — Vous pourriez toujours vous informer auprès de votre employeur, au cas où on aurait oublié certaines exemptions auxquelles vous avez droit, ou que vous n'avez pas inscrites sur votre feuillet d'exemptions. Toutes les personnes employées remplissent cette formule lorsqu'elles sont embauchées, puis le comptable de la maison établit, selon une échelle spéciale, le montant que celle-ci doit payer par mois. Certaines autres personnes, en plus de ce qu'elles remettent chaque mois, doivent payer à tous les trois mois, si elles occupent d'autres emplois ou reçoivent des revenus de rentes, etc. Pour le commun des travailleurs, ce qu'il y a de plus déplaisant c'est de découvrir, lorsqu'il fait son rapport, qu'il doit un supplément. Un remboursement, même en retard, aide toujours. Vous pouvez toujours consulter les experts du bureau de l'impôt sur le revenu à 391, avenue York, Winnipeg 1. On se fera un plaisir de vous donner des explications.

☆ ☆ ☆

Q. — N'avez-vous pas remarqué l'entrain pour le chant des Franco-Manitobains lors du Festival? Même les personnes de langues différentes fredonnaient et semblaient entrer dans l'esprit de la fête.

Fière manitobaine.

R. — Oui, comme bien d'autres, et surtout chez les non francophones, j'ai remarqué beaucoup d'enthousiasme et d'applaudissements qui ne sont guère leur propre. De plus j'ai entendu des remarques telles que, "ils savent s'amuser" et "qu'ils ont le caractère jovial". Je crois que le Festival du Voyageur aura beaucoup contribué à la compréhension et à la bonne entente.



D'ENORMES PIEDS — Présenter en même temps des souliers de deux dessinateurs bien connus ne semble pas trop compliqué pour la jeune fille que l'on voit ci-dessus. Le soulier du printemps avec une grosse boule en métal (à gauche) a été dessiné par Christian Dior. L'autre soulier, muni d'une boucle ovale volumieuse et d'un talon en métal, est une création de Pierre Gardin. (Photo TTS)

Poires au porto

Des poires en conserve, du porto australien et quelques minutes de préparation. Résultat: un dessert de gourmet à servir en toutes occasion et comme complément rafraîchissant à un repas plantureux.

Cette recette du Conseil des conserveries de fruits de l'Australie a été sélectionnée, adaptée à l'usage du Canada et éprouvée par Mme Claire Friefeld, P.Dt., diplômée en économie domestique.

1 boîte (28 onces) de moitiés de poires
1 tasse de porto
6 clous de girofle entiers

Egoutter les poires et verser le jus dans une petite casserole. Y ajouter le vin et les clous de girofle; faire bouillir jusqu'à ce que le sirop soit réduit de moitié. Laisser refroidir le sirop; verser sur les poires dans un plat de service et réfrigérer parfaitement.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette



TORONTO — Ken Coupland, jeune photographe torontois, était intrigué par la mode féminine des années 40; robes avec des fermetures éclair si lourdes qu'elles pouvaient servir à fermer des valises, cousues avec des points assez solides pour une tente de camping! Avec un groupe d'amis, il a décidé d'acheter 150 vêtements qu'ils ont trouvés abandonnés dans un magasin. Ils payèrent le lot $150 et étalèrent leurs acquisitions, à la manière d'un magasin, dans une vieille maison. La maison est maintenant ouverte aux chasseurs de trouvailles et les prix varient de $3 à $40.

✦ ✵ ✦

— Ah! dit une dame à une de ses amies, me voilà délivrée d'un grand poids!

— Comment cela?

— Voilà: ça faisait des années que je me demandais où mon mari passait ses soirées. Maintenant, je suis rassurée: par hasard, l'autre soir, je suis rentrée à la maison plus tôt que d'habitude.

— Et alors?

— Alors, il était là!

✦ ✵ ✦

Lorsqu'elles sont bien apprêtées, les pommes de terre fournissent de bonnes quantités de vitamine C et de minéraux. Pour obtenir une meilleure saveur et une valeur nutritive substantielle, elles doivent être cuites dans leur pelure. Le Guide alimentaire canadien recommande de consommer une portion de pommes de terre par jour.

✦ ✵ ✦

Saviez-vous que le sel fait disparaître les taches sur la porcelaine, l'émail, le cuivre et l'acier inoxydable.

✦ ✵ ✦

La cire a dégouliné sur les bougeoirs. N'utilisez ni couteau ni objet pointu qui risqueraient d'égratigner le métal ou la céramique. Ramollissez la cire avec un fer tiède. Enlevez très vite la pellicule avec l'ongle.

✦ ✵ ✦

Francis doit aller, avec sa mère, chez le dentiste. A trois reprises, la mère sonne. En vain, personne ne vient ouvrir.

Alors, Francis reprend courage et dit:

— Dieu merci, le dentiste est mort. Nous pouvons rentrer chez nous.

✦ ✵ ✦

Voici un moyen simple et efficace d'empêcher la formation de liquide sur le dessus de votre tarte recouverte d'une meringue. Lorsque vous fouettez le blanc d'oeuf avec le sucre, ajoutez un quart de cuillerée à thé de poudre à pâte.

✦ ✵ ✦

— Un coeur joyeux cueille la rose, l'esprit chagrin ne voit que les épines.

(A.-Ph. Gaillard)

✦ ✵ ✦

Attention à votre visage lorsque vous soulevez le couvercle d'une casserole contenant de l'huile brûlante ou un liquide bouillant. Prenez aussi la précaution d'incliner le couvercle vers vous afin de ne pas vous éclabousser.

✦ ✵ ✦

— Les hommes de génie sont toujours modestes, disait un Gascon.

— C'est évident, répliqua Marius; ainsi, regardez-moi, est-ce que je me vante?

Pour maigrir: manger moins, se dépenser plus

Le poids d'un individu étant fonction de ce qu'il mange et de ce qu'il dépense, il s'ensuit que, pour maigrir, il faut soit manger moins soit dépenser davantage de forces ou, de préférence, les deux à la fois. Tel est l'essentiel des conseils que donne Sélection du Reader's Digest de mars pour vaincre l'obésité qui menace la longévité de millions de gens.

Mais comment peut-on savoir si l'on est trop gras? Quand, une fois-atteint le terme de sa croissance et de son développement, un individu se met à grossir — ce qui arrive d'ordinaire à l'âge mûr — on peut être sûr que le supplément de poids est causé par un excès de graisse. Autrement dit, toute augmentation par rapport à ce qu'un individu pesait, bien portant, à l'âge de 25 ans chez l'homme, de 22 ans chez la femme, est due à la graisse.

Pourquoi grossit-on? A l'heure actuelle, la principale raison c'est le manque d'exercice. D'une façon générale, les gens mangent plutôt moins aujourd'hui qu'en 1900, mais leur activité physique s'est réduite encore plus. Cet état de choses est pour beaucoup imputable à tout ce qui, à notre époque, vise à nous épargner des efforts: machines, moyens de transport, etc.

En outre, au-dessous d'un certain niveau d'activité physique, l'appétit ne joue plus son rôle, qui est de régler l'apport alimentaire en fonction des dépenses énergétiques. Quand on fait dix milles par jour à pied au lieu de deux, on mange évidemment davantage. Mais la réciproque n'est pas vraie: si l'on ne marche pas du tout, on continue à manger au moins autant que si l'on parcourait deux milles à pied. En fait, tout comme les animaux en cage, les individus casaniers ont tendance à manger plus que ceux qui déploient une activité modérée.

Quel genre d'exercice est le meilleur pour maigrir? Tout dépend du type physique auquel appartient l'individu. Les gens du type "longiligne", qui ont des extrémités longues et fines, ne risquent guère d'engraisser, même quand ils ne s'activent pas beaucoup. Au contraire, les sujets "bréviligneз", chez qui la masse musculaire et les os sont plus forts, sont obligés de faire davantage d'exercice pour ne pas engraisser.

D'autre part, un obèse d'un certain âge ne risque-t-il pas de mourir d'une crise cardiaque, par exemple en pelletant de la neige? Il y a, en effet, des gens qui tombent raides morts en donnant le premier coup de pelle pour dégager la neige devant leur porte. Mais c'est parce qu'ils n'ont pris aucun exercice depuis des mois et qu'ils imposent brusquement un effort énorme à un corps pesant et privé d'entraînement.

En somme, conclut l'article de Sélection, pour maigrir, ou bien on se prive chaque jour d'une portion de gâteau, ou bien on marche une heure de plus. Mais le mieux, c'est encore de faire les deux.

Le maxi-look choque Vienne

VIENNE — Les manteaux ultra-longs ont fait leur apparition dans les rues de la capitale autrichienne. Et les Viennois restent bouche bée, s'arrêtent comme paralysés, se retournent plusieurs fois et poursuivent enfin leur chemin en secouant la tête.

Les mini-jupes ne provoquèrent guère des réactions de cette intensité. Le plus grand journal autrichien "Kurier" rapporte par exemple que des automobilistes qui aperçoivent sur le trottoir une jeune personne vêtue d'un long, long manteau stoppent leur véhicule, baissent la fenêtre et lancent: "Petite, tu es moche!". Le phénomène est intéressant, car dans une ville aussi conservatrice que Vienne, une mini-jupe devrait davantage choquer qu'un manteau qui cache jusqu'à la cheville des jeunes filles. Le journal cité plus haut, que l'ampleur de l'opposition inquiète, lance un appel à la tolérance...

A Vienne, les adhérentes les plus ferventes du maxi-look se recrutent parmi les mineures. Ceux que la vision du maxi-look transforme en statue de sel ont tous plus de 40 ans. Pour eux, cette étrange mode qui s'abat soudain sans justification historique sur Vienne symbolise les années les plus noires, les plus misérables de leur existence. "Je suis brusquement rejeté 25 ans en arrière, nous dit un vieux monsieur, lorsque je rongeais l'écorce des arbres et mangeais la chair des chats pour ne pas crever de faim". Le Viennois considère le maxi-look comme un mauvais signe, qui annonce une catastrophe prochaine, ou éventuellement comme une farce d'un goût douteux d'une jeunesse qui n'a jamais souffert. Une Viennoise nous explique: "Avec l'amélioration du standard de vie, les robes se raccourcissaient. Les vêtements courts sont pour nous l'uniforme de l'aisance et de la sécurité. Par voie de conséquence, les robes et manteaux ultra-longs, l'uniforme de la misère".

On comprend alors pourquoi le maxi-look traumatise les Viennois, car il symbolise pour eux les années de froid et de famine, il leur rappelle la guerre civile, l'annexion du pays par Hitler, la guerre, l'occupation, le temps des femmes malmenées et des hommes qui ne reviennent plus.

Henri Hartig
(La Presse, 24-1-70)

Carré par carré



Faites ce joli "afghan" avec des couleurs diverses.

Donne beaucoup d'éclat à l'appartement.

Demandez le patron 7231; avec directives pour crocheter cet afghan.
18½, 20½.

Prix 50c

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West, Toronto, Ont.

(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 18

la nuit, quand elle appelait en vain le sommeil et qu'elle ne pouvait murmurer un Ave Maria sans s'interrompre et s'égarer dans sa douleur... Elle parla d'Einsiedeln, raconta comment elle était sortie de l'église bénédictine avec l'âme soulagée et ce que lui avait dit Hector Quéloy.

— Il avait raison, articula sa mère à travers ses larmes. On ne prie pas pour une cause injuste.

Puis elles se turent. Mme Redange avait bien compris: ce jeune homme était sincère; il aimait d'une réelle passion une jeune fille qui s'appelait Gaétane de Villemasse, et ceci devait interdire tout espoir. Monique ne le reverrait pas, et lui ne pardonnerait jamais ce qu'elle avait fait.

— Tu l'aimes, Monique! Tu l'aimes, toi!...

— Je ne dirai pas à en mourir, maman, répondit-elle avec le calme qui effrayait sa mère. Mais à être malheureuse... très, très longtemps... et à ne jamais me marier.

— Ma pauvre petite! Qu'as-tu fait?... Si le premier jour, tu l'avais interrompu pour le désabuser... il t'aurait peut-être aimée... Ta famille est honorable. Tu pourras gagner ta vie. Tu es bien éduquée.

— Je sais tout cela, maman. Je me le suis répété chaque jour. Mariette me poussait à lui dire la vérité. Je n'en ai pas eu le courage. D'ailleurs, tout nous sépare. Il est riche. Ses parents rêvent pour lui une fortune seule! Les différences qu'il découvrait entre nous, il les attribuait à des changements de caractère, et elles faisaient sa joie.

Essuyant ses yeux, sa mère émit la seule conclusion raisonnable:

— Maintenant, ma pauvre enfant, il va falloir souffrir.

— Pourtant à Einsiedeln...

Elle se rappela l'euphorie qui tranchait si crûment sur son effroi continuel.

— Veux-tu, maman que nous nous fassions une promesse réciproque?

— Laquelle, mon Dieu?

— Celle de ne plus parler de tout cela... Plus jamais. Quand il saura qu'on l'a joué, qu'il aura revu la véritable Gaétane, il m'oubliera en une seconde. Il n'y aura pas deux êtres qui se torturent. Je resterai seule.

— Je serai avec toi, ma chérie.

Monique haussa légèrement les épaules. Sa mère croyait-elle vraiment qu'elle pourrait lui apporter une consolation?

A partir de ce jour, une vie lamentable commença dans le modeste logis. Deux femmes vivaient ensemble en évitant de se parler parce qu'aussitôt elles auraient inconsciemment effleuré le sujet qu'elles voulaient bannir. Mais Mme Redange suivait sur les traits de sa fille la trace des nuits sans repos, des crises de larmes, et, devant elle, le calme muet de Monique lui paraissait plus inquiétant encore.

Pendant qu'il passait deux jours à Paris et gagnait ensuite Royat avec sa mère, Hector vivait dans une euphorie totale. Les moindres souvenirs se bousculaient dans sa tête, et tous se teintaient du plus beau rose de Chine. Il se considérait un peu comme mis en pénitence, condamné à penser seulement à Gaétane de Villemasse, puisqu'il ne pouvait lui écrire, même pas lui téléphoner. Du reste, elle était sans doute repartie pour un des châteaux dans lesquels on l'invitait. Il n'avait plus qu'à attendre sa première lettre, et il pressentait vaguement qu'elle tarderait, parce que sa fiancée voulait maintenant rentrer en elle-même, s'interroger, évaluer leur amour à son juste poids. Laissant sa mère au palace qui leur appartenait, il descendait à Clermont, courait les cinémas, ne rentrait que pour rédiger de longues missives, éperdues de passion, de gratitude et d'espoir.

Toutefois, au bout de huit jours il commença à s'impatienter, guetta le courrier, interrogea le concierge pour savoir si l'on n'avait pas oublié de lui remettre une enveloppe, et à la fin de la quinzaine, il ne tint plus en place. Dix fois il fut sur le point d'appeler le numéro de Gaétane à Paris, pour savoir où il pouvait lui écrire. Il se sentait mal à l'aise. Evidemment, il y avait toujours la possibilité d'une perte à la poste!... Mais n'était-elle pas malade? Non! Elle le lui aurait fait savoir! Bien sûr! Il serait averti!

Il repoussa l'idée qu'elle s'amusait assez où elle se trouvait pour oublier de lui envoyer des nouvelles. Afin de se rassurer, il lui suffisait de repenser à leur dernière rencontre, à leurs aveux de Rütli, à leur baiser. Comment aurait-il douté de sa sincérité? Pourtant il y avait quelque chose. Ce retard à lui écrire n'était pas naturel. Son impatience se muait lentement en inquiétude, et il enrageait de constater que sa mère découvrait sur son visage, dans son regard, tout ce qui traversait son cerveau. C'était pourtant sans arrière-pensée qu'elle lui demandait s'il avait des nouvelles.

— Oui, maman. Elles sont bonnes. Nous attendons tous deux avec fièvre le moment de rentrer à Paris.

La fin de la saison amenait à Royat une classe de baigneurs composée de gens qui avaient fui la cohue. Dans le hall maintenant tranquille, dans le grand salon déserté la plus grande partie du jour, Hector traînait, cherchait à éloigner des pensées qui le poursuivaient avec une insistance mal venue. Le jour de son départ, Gaétane n'était pas venue à Brunnen, n'avait pas pris le bateau comme elle l'avait annoncé. Elle avait été certainement empêchée de remplir un programme envisagé la veille avec tant de joie. Mais n'aurait-elle pas pu lui téléphoner un message à l'hôtel des "Quatre Cantons"? Là où elle se trouvait, il était impensable qu'on la surveillât, qu'elle abandonnât toute liberté, puisque pendant cette quinzaine, elle n'avait agi que suivant son caprice et était libre comme un oiseau dans les ramures.

L'euphorie, définitivement évaporée, n'était pas encore remplacée par les transes de l'amoureux. Il raisonnait, finissait par se rassurer. Il y parvenait cependant avec moins de facilité, et dans son coeur le rayonnement mourait peu à peu.

(à suivre)

Vol. 57—No 49

A VENDRE — Village d'Ile-des-Chênes. Lots de choix de grandeur désirée. Service d'égouts et bon chemin gravelé. Prix raisonnable. Pour plus de renseignements, Composer: 1-878-2901. 49-294-1C.

A VENDRE — Bonne terre, culture mixte, 400 acres: 375 acres ouverts, 1/3 en foin, avec bâtisses, plomberie dans la maison, étable. A 2 milles du village, sur route No 2. Jos.-A. Rey, St-Claude, Man. 49-296-1C.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison: 3 chambres à coucher. Nouvelle salle de bains, eau courante. Chauffage: huile. Garage. Lot: 100' x 75'. Possession immédiate. termes intéressants, si désiré. Appeler Paul's Realty Ltd. 247-9267. 44-255-T.F.

A VENDRE — St-Pierre, 4 acres de terrain en face de l'hôpital, ainsi qu'un lot: 44' x 125', rue Côté, avec maison et hangar. S'adresser à: Edouard Massicotte, 210, rue Berry, St-Boniface. Tél.: 247-7384. 48-286-49C.

A VENDRE

Magasin avec privilège Macleods dans centre canadien-français du Manitoba. Bon chiffre d'affaires. Bonnes conditions de vente pour l'acheteur. A termes faciles. Pas d'expérience requise. Raison de vente: santé. S'adresser à: Boite 288, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 48-288-49P.

SUITE A LOUER — 4 pièces non meublées. Duplex haut. Pas d'enfants. Couple de préférence. Composer (après 5 h): 247-9937. 49-295-1C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine et garage. Pour étudiant ou un ou deux hommes qui travaillent. Libre: 15 mars. Appeler 233-5268, le soir de préférence. 47-274-49C.

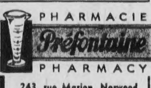
KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, av. Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h a.m. à 11 h p.m.



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE
Garde-malade pratiquante bilingue pour hôpital de campagne. 33 milles de Winnipeg. Salaire d'après échelle établie par le gouvernement du Manitoba. Bonnes conditions de travail. Composer: 1-422-5645, ou écrire à: C.P. 10, Ste-Anne, Man. 48-287-49C.

SALLE A LOUER
Soirées sociales, mariage, etc. Capacité approximative: 300 personnes. Pour information, composer: 257-5494 ou 256-0974. 49-293-3C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

NORWOOD
Près Précieux-Sang. Grande maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $15,500.

ST-BONIFACE
Maison pour pensionnaires, 12 pièces, 10 chambres à coucher. Près hôpital. Comptant requis: $3,900. Plein prix: $17,900

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
Armand COTE: 256-2450
47-284-49C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
St-Norbert — Maison niveaux variés. Excellente condition. Grand lot. Hypothèque portée par propriétaire.
Avons clients avec bons montants d'argent, désirant semi-duplex ou duplex modernes.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
47-283-49C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
M. Ayotte sera absent jusqu'au 3 avril 1970. Prière de contacter:
Larry Legros: 253-9312
47-279-49C.

A VENDRE
Garage avec tout équipement, dans centre canadien-français. Considérerait échange sur maison dans les environs de St-Boniface, Parc Windsor, Norwood ou St-Vital. S'adresser à: Boite 277, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 47-277-50C.

PAS SATISFAIT DE VOTRE PRESENTE SITUATION?
Cherchez-vous l'occasion de l'améliorer? Etes-vous prêt à sacrifier six mois à $415 par mois pour devenir financièrement indépendant pour la vie? Si votre réponse est OUI, appelez-moi — aucune limite d'âge — entre midi et 3 h 30 à 256-7480, ou écrivez-moi à C.P. 1, Station "C", Winnipeg. Dépêchez-vous! 47-280-50C.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Deux petites iles assurent la souveraineté du Canada sur le Passage du N.-Ouest

OTTAWA — Deux petits points de terre, si petits qu'ils n'apparaissent pas sur la plupart des cartes canadiennes, sont la clé de contrôle de la souveraineté canadienne sur le Passage du Nord-Ouest, a-t-on annoncé le 3 mars.

Ces petits points, connus sous le nom d'îles de la Princesse royale, permettent au Canada de préciser que le détroit du Prince de Galles, dans l'Arctique est ou fait partie des eaux territoriales canadiennes.

Sans ces petits points, une telle prise de position serait impossible, et d'autres nations pourraient soutenir que le détroit fait partie des eaux internationales.

Le pétrolier géant américain "Manhattan" a dû franchir le détroit du Prince de Galles l'été dernier, au cours de son voyage dans le Passage du Nord-Ouest, après avoir tenté vainement d'emprunter une autre route que les Etats-Unis considèrent comme voie internationale.

Le détroit du Prince de Galles, baignant les îles de la Princesse royale, est territoire canadien, sujet à la souveraineté canadienne entière.

C'est le seul endroit dans le Passage du Nord-Ouest où le Canada peut revendiquer et faire accepter internationalement sa souveraineté dans les eaux de l'Arctique.

Me Wagner est nommé juge par l'UN

QUEBEC — Le retour de Me Claude Wagner sur le Banc a créé presque autant de surprise à Québec que l'annonce des élections générales, jeudi dernier.

Ainsi, moins de deux mois après sa défaite aux mains de M. Robert Bourassa au leadership libéral, une semaine après la nomination d'un autre ex-député libéral, Me Guy LeChasseur, à la magistrature, M. Wagner remonte sur le banc de la Cour des sessions de la paix, à Montréal, poste qu'il a occupé brièvement avant son entrée en politique, soit de 1963 à 1964.

M. Wagner avait quitté son poste de député de Verdun, il y a deux semaines à peine. Plusieurs pensaient qu'il serait nommé juge, mais qu'il le soit par le gouvernement de l'Union nationale, ce fut une surprise générale.

Agé de 44 ans, M. Wagner a été de 1960 à 1963 procureur de la Couronne et procureur en chef adjoint à Montréal.

Nommé juge en 1963, M. Wagner devenait à l'automne 1964 solliciteur général, puis procureur général et ministre de la justice, poste qu'il occupa jusqu'à la défaite des libéraux le 5 juin 1966.

Candidat à la succession de M. Lesage, il arriva bon deuxième, derrière M. Bourassa, au congrès du mois de janvier. Il laissa planer le "suspense" durant un mois quant à son avenir. Le 18 février, il annonçait sa retraite de la politique, "pour le moment", disait-il, et fondait cette décision "sur le réalisme, le bon sens et le respect de ma propre conscience".

Ed. Lachance Agencies
172, rue Goulet, St-Boniface
A VENDRE
Centre de St-Boniface. Maison de rapport: 3 logis. Pourrait être financée par propriétaire si désiré.
Une maison: 3 chambres à coucher dans Parc Windsor.
Une maison de revenu à Transcona.
Propriété commerciale sur rue Marion.
Propriété commerciale sur rue Water.
Avons clients avec montants substantiels pour achat de maisons à St-Boniface, Norwood, St-Vital et Parc Windsor.
Bloc appartement de six suites, neuf, sur le boulevard Dollard. Revenus: $800.00 par mois.
On demande d'urgence: 1 maison, 3 chambres à coucher, à St-Boniface; 1 maison, 3 chambres à coucher, à St-Vital; 1 maison, 3 chambres à coucher, au Parc Windsor.
Appeler bureau: 247-9092;
Nap. Gagnon: 233-3510;
L. A. G. Ferraton: 233-7463
48-289-49C.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 12 mars 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 3,700 bovins, 900 veaux, 7,300 porcs, 140 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 3,250 bovins, 750 veaux, 6,450 porcs.)

Bouvillons	
Choix, 1,000 lb	$32.00—32.50
Lourds	30.00—32.00
Bons	31.00—32.00
Moyens	29.00—31.00
Communs	25.00—29.00
Génisses	
Choix	$30.50—31.50
Bonnes	29.50—30.50
Moyennes	27.00—29.00
Communes	20.00—26.00
Vaches	
Bonnes	$24.50—25.50
Moyennes	22.50—24.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—22.00
Taureaux	
Bons et maigres	$27.00—28.00
Communs et gras	22.00—26.00
Veaux	
Bons et choix	$45.00—50.00
Moyens	38.00—44.00
Communs	25.00—37.00

Porcs

Les porcs de $34.65—36.20 ($34.80 à la fermeture). Les truies de $26.80—27.50.

La Société St-Jean-Baptiste (WINNIPEG)

Les membres de la Société, réunis en assemblée générale dimanche dernier, résolurent les affaires en main et procédèrent à l'élection du Comité pour l'année courante.

Le président de la Société est Maurice Deschênes; le vice-président, Léopold Gareau; le trésorier, Olivier Gagnon; le secrétaire, J. Gauthier, et les directeurs, Arthur Chaput, T. Dufort et J. Gagnon.

La Société tient à remercier Jacques Gagnon pour le nombre d'années qu'il fut président et aussi Roland Gauthier pour le travail si bien accompli comme trésorier pendant plus de dix ans.

Le secrétaire

"Etui importé"
pour vérification de l'haleine
$2.00 seulement, port payé
Le code criminel exige maintenant l'usage de l'ivressomètre chez les conducteurs soupçonnés d'avoir trop bu. Un test "Faites-le vous-même" du montant d'alcool absorbé peut vous épargner un arrêt judiciaire possible et de l'argent. Des centaines sont vendus. Commandez aujourd'hui.
R. Hall
C.P. 71
Rosemont, Montréal, Canada

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de PAUL MARIUS MARTIN, du Village de St-Claude, en la province du Manitoba, Receveur des Postes, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées sous forme de déclaration assermentée à l'étude des soussignés, Chambre 304, Edifice Montreal Trust, 213, avenue Notre-Dame, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 20 avril, A.D. 1970.

Noté à Winnipeg, en la province du Manitoba, ce 13e jour de mars, A.D. 1970.

GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, LAFRENIERE, ROY et WALSH,
Procureurs de l'exécutrice.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de LEONTINE RATTO, de Bruxelles, au Manitoba, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 25 avril, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de mars, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

Avis de Soumission

Des soumissions cachetées pour contrat général seront reçues jusqu'à 2 heures p.m., heure normale centrale, le mercredi 1er avril 1970, au bureau des architectes Gaboury, Lussier, Sigurdson, 674, rue Langevin, St-Boniface 6, Manitoba, pour **addition de trois classes et d'un auditorium à l'Ecole élémentaire Général Vanier, Division Scolaire no 4, St-Boniface 6, Manitoba.**

Des soumissions cachetées pour sous-contrats seront reçues jusqu'à 2 heures p.m., heure normale centrale, le mardi 31 mars 1970, a/s Winnipeg Builders Exchange, sous le système de garantie de soumission.

Un cautionnement de soumission de 10% est requis de chaque entrepreneur général qui soumissionne.

On peut obtenir les plans et devis au bureau des architectes sur dépôt d'un chèque visé au montant de $100.00. Cette somme sera retournée sur réception des plans et stipulations en bon état dans les cinq jours après la fermeture des soumissions.

La plus basse ou n'importe quelle soumission ne sera pas obligatoirement acceptée d'office.

MUSICANA
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tél.: 233-7222
Tous les disques à 20% de rabais jusqu'au 31 mars
3000 disques français en magasin.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 9 au 13 mars 1970
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	73.4	73.4	73.4	74	74.2
C.W. No 3	70	70	70	70.4	70.6
Fourrage No 1	68.6	68.6	68.6	69.4	69.4
Fourrage No 2	65.6	65.6	65.6	66.2	66.4
Fourrage No 3	62.6	62.6	62.6	63.2	63.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	112	112	112.4	112.2	113
C.W. No 3 6 rangs	110	110	110.4	110.2	111
Fourrage No 1	100.2	100.2	100.6	100.4	101.6
Fourrage No 2	98.2	98.2	98.6	98.4	99.6
Fourrage No 3	95.2	95.2	95.6	95.4	96.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	108⅝	108.4	109	109.2	109.4
C.W. No 3	101⅝	101.4	102⅛	103⅜	103⅝
C.W. 2 rej.	104	104.4	105	105.2	105.4
C.W. No 4	76⅝	76.4	77	78⅛	78.2
Ergot	74⅝	74.4	75	76⅛	76.2
Sur voie net	107⅞	107.6	108.2	109⅜	109.4
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Mars	273.2	264.4	267.4	272	267
Mai	269.4	267	270	274.2	270
Juillet	262⅛	261	264	267.6	263.2
Novembre	210	214.4	215.4	217.4	214⅜
AVOINE —					
Mai	73.2	73.4	73.4	73⅞	74
Juillet	73⅝	72⅞	72⅞	72⅞	73.6
Octobre	73⅝	75⅝	73⅝	73⅝	74
ORGE —					
Mai	105	105	105.4	105.2	105⅞
Juillet	105.4	105.4	105⅝	105.4	106
Octobre	106⅝	106	106	106	106
LIN —					
Mai	286.6	286.2	288.4	288⅝	287
Juillet	282.4	281	283.6	284	282.4
Octobre	276	271.4	274	274	273⅜
Novembre	273	270.6	272	272	270
SEIGLE —					
Mai	109⅝	109.4	110	111⅛	111.2
Juillet	104.6	104.6	105.2	106⅝	106.2
Octobre	105.2	105⅞	106.2	107⅛	106.6

Salle de réception du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Bingo tous les samedis de 2 h p.m. à 4 h p.m.
RENSEIGNEMENTS: Lucien Leclerc
Tél.: 247-3087 — 500, boul. Provencher

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Le Conseil de la Radio-Télévision Canadienne, en relation avec les demandes qui lui ont été faites lors de son audience publique tenue à Vancouver le 14 octobre dernier, annonce les décisions suivantes:

Décision CRTC 70-1
Renouvellement de licences

Le Conseil accorde une licence à l'entreprise de radiodiffusion suivante pour la période allant du 1er avril 1970 au 31 mars 1973: chaque licence est sujette aux conditions qui sont spécifiées dans la licence et à l'Instruction au sujet du contrôle et de la propriété:

CKSB — St-Boniface, Manitoba

Le Secrétaire,
F. K. Foster.



Les meilleures AUTOS en ville
Avant d'acheter ne manquez pas de voir
GASTON ROCHON
chez
Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923

Vente privée

A vendre ou à échanger sur maison à St-Boniface ou St-Vital. Grand lot de choix dans le village de Lorette, près église et magasin. Situé sur chemin Dawson. 165' x 310'. Service d'égouts. Site idéal pour Foyer ou résidences.

S'adresser à: F.-R. Pambrun,
43, chemin Brébeuf, St-Boniface
Téléphone: 256-5477

Le District Scolaire Consolidé Richard No. 1092
DEMANDE

Un directeur (trice) niveau élémentaire et instituteurs (ou institutrices) bilingues pour l'école consolidée Richard de Somerset.

Instituteurs (trices) pour chacune des classes suivantes: 1ère, 2e, 6e, 7e années.

Salaire selon échelle.

S'adresser à:
M. Rémi De Pape,
Secrétaire-trésorier,
Somerset, Manitoba

- - A LOUER - -

Place de Ville
245, boulevard Provencher, St-Boniface

Logis ultra-moderne: 2½, 3½, 4½ pièces avec balcon. Le loyer inclut:
Chauffage
Electricité
Bain Sauna
Tapis
Draperies
Stationnement
Système de Sécurité

Composer 452-5404 ou 233-1145. Sonner suite 502 pour visiter.

AIDE COMPTABLE
pour "La Liberté et le Patriote"

On demande une **aide comptable bilingue** — sachant écrire à la machine — ayant de l'expérience dans les services de bureau d'affaires, tels que tenue de livres, balance des livres, comptes à recevoir et à payer. Poste disponible le 30 mars.

Les candidates intéressées devront faire parvenir leur lettre de recommandation et une liste des emplois antérieurs au:

Directeur général,
La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Manitoba.

EMPLOYEURS!



Nos fiches contiennent un nombre toujours grandissant d'ouvriers et d'ouvrières qualifiés et disponibles.

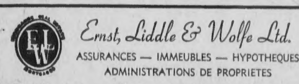
Soudeurs	Mécanographes
Caissières	Monteurs
Vendeurs	Emballeuses
Entreposeurs	Manoeuvres
Commis	Dactylographes



283, rue Taché — St-Boniface
Téléphone 233-3469

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes — Installation gratuite
Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. — Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Nova • Chevelle
• Oldsmobile • Cutlass
• Monte-Carlo
• Camions Chevrolet
Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018



CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Samedi et dimanche les 21 et 22 mars à 8 h 30 p.m.

Dernier spectacle de la saison au 100 Nons

Avec Jo Anne Gosselin et Gérald Lavoie

AU CENTRE CULTUREL de St-Boniface angle Cathédrale et Des Meurons St-Boniface 6, Man.